





Connaissances Nécessaires
à un

Bibliophile

ACCOMPAGNÉES DE
Notes critiques et de Documents bibliographiques
RECUEILLIS ET PUBLIÉS
par
ÉDOUARD ROUVEYRE
LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME EDITION
ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

TOME QUATRIÈME



PARIS
Édouard Rouveyre, Éditeur
76, RUE DE SEINE, 76

Ce volume contient :

DE LA RELIURE ANCIENNE ET MODERNE
DU GOUT ET DES STYLES — PETIT MUSÉE DE LA RELIURE

Connaissances Nécessaires

à

Un Bibliophile

****

EXEMPLAIRE IMPRIMÉ SUR PAPIER VÉLIN TEINTÉ



Ais de bois, tendus de velours rouge et décorés par des coins et fermoirs en argent ciselé (XVIe siècle).
(Au centre, blason de la ville de Selmecz.)

Connaissances Nécessaires
à un

Bibliophile

ACCOMPAGNÉES DE

Notes critiques et de Documents bibliographiques

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

par

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME ÉDITION

ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

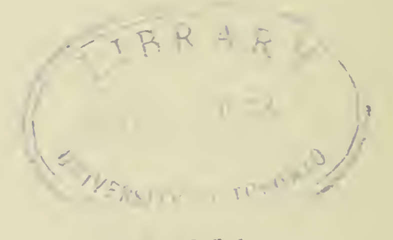
TOME QUATRIÈME



PARIS

Édouard Rouveyre, Éditeur

76, RUE DE SEINE, 76


LIBRARY

Connaissances Nécessaires
à un

Bibliophile

ACCOMPAGNÉES DE
Notes critiques et de Documents bibliographiques
RECUEILLIS ET PUBLIÉS
par

ÉDOUARD ROUVEYRE
LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME ÉDITION
ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

DE LA RELIURE
ANCIENNE ET MODERNE

DU GOUT ET DES STYLES

QUALITÉS D'UNE BONNE RELIURE

PETIT MUSÉE DE LA RELIURE

PARIS
Édouard Rouveyre, Éditeur
76, RUE DE SEINE, 76

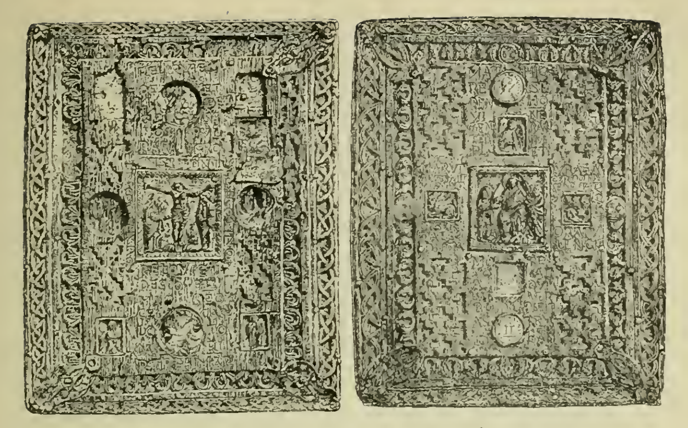


Fig. 1. — Couverture en bois (IXe siècle). Évangéliaire.

DE LA RELIURE ANCIENNE
MAIN-D'ŒUVRE ET QUALITÉS D'UNE BONNE RELIURE
DU GOUT ET DES STYLES DANS LA DÉCORATION DE LA RELIURE
DE LA RELIURE MODERNE
PETIT MUSÉE DE LA RELIURE (DU Ier AU XIXe SIÈCLE)

De tous les arts qui concourent à l'ornementation du livre, c'est la reliure qui, à première vue, prédispose à son acquisition avant qu'on ne l'ait ouvert. La reliure est un ornement qui s'impose : des artistes divers y ont apporté tous leurs efforts, et en ont fait une œuvre d'art. Le souci de la belle reliure a été poussé très loin, et si dans les temps modernes, on a paru la négliger, ce dédain tenait bien plus aux préoccupations matérielles ou sociales qu'à l'absence ou au manque de goût des amateurs. D'ailleurs, en cela, comme en toute œuvre d'art, il y a eu des apogées et des défaillances pour ne pas dire des chutes

périodiques. A chaque artiste dont les œuvres sont réputées, a succédé une école qui suivait sa tradition, perdait insensiblement la notion juste de l'enseignement primordial, s'enlisait dans une copie servile,

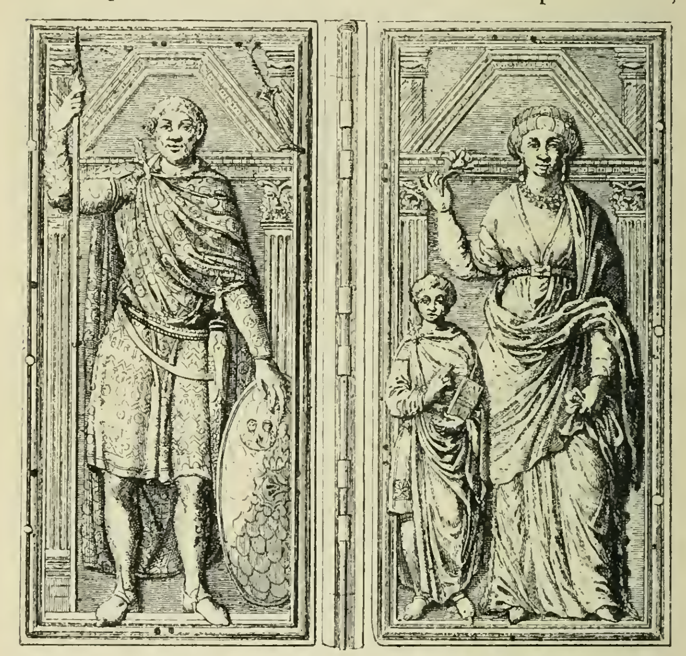


Fig. 2. — Diptyque en ivoire (ve siècle).

s'écartait d'autant plus de l'original que l'esthétique avait suivi une évolution nouvelle, et finissait par tomber dans la banalité absolue, jusqu'au jour où un ouvrier isolé, artiste réel et consciencieux, créait un type aussi parfait que possible, qui se rapportait en style à sa période ou à son époque. L'histoire de la reliure ancienne reste à entreprendre, et, ainsi que

l'écrivait Octave Uzanne*, « beaucoup s'y sont essayés, aucun n'a réussi à coordonner tous les éléments de cette grande monographie historique tant attendue, et qui se fera certainement attendre bien davantage encore, car la tâche est chaque jour plus ardue, et le



Fig. 3. — Diptyque en ivoire (VII[e] siècle).

temps n'est plus des Bénédictins patients, laborieux, opiniâtres, qui, placés au-dessus des passions humaines, l'esprit fixé sur une même question archéologique, savaient s'enfermer ou s'enfouir dans l'*in pace* du travail, semblant, dans leur recueillement et leur ardeur sublime, y tenir les heures en échec ».

* Cf. *La reliure moderne, artistique et fantaisiste,* par OCTAVE UZANNE. Paris, Édouard Rouveyre, 1888, in-8°, jésus.

Les matériaux employés sont nombreux ; la reliure se compose des plats, du dos et des gardes. Les plats étaient, à l'origine, les diptyques, dont le nom signifie, à proprement parler, *plié en deux*, des tablettes d'ivoire, de buis ou d'autre matière solide, enduites de cire à l'intérieur, et dont les anciens se servaient pour écrire ; on les appelait plus communément encore *pugillares**.



Fig. 1. — Plaque en ivoire (IXe siècle).

A diverses époques, le respect pour les livres sacrés suggéra aux fidèles l'idée de les placer sous des couvertures précieuses. Les diptyques, que le mérite du travail, aussi bien que la vénération qui s'attachait à leur haute destination, rendaient doublement précieux, se prêtaient naturellement à cet emploi : on ne se fit donc pas scrupule de les faire servir à cet usage, et c'est même à cette circonstance que nous devons la conservation du plus grand nombre ; de là aussi l'origine de la qualification : *livre d'ivoire*, appliquée à certains volumes revêtus

* Dans les manuscrits qui se déroulaient perpendiculairement l'écriture était tracée dans le sens de la largeur, et non dans celui de la longueur. Lorsque le livre était écrit, et que les différentes feuilles qui le composaient étaient collées les unes à la suite des autres, on fixait à l'extrémité de la dernière feuille une petite verge autour de laquelle s'enroulait le volume. Les Latins lui donnaient le nom d'*umbilicus* (nombril), parce qu'elle était placée au centre du volume enroulé comme le

de diptyques*, dans les anciens inventaires d'objets précieux servant au culte. Quoique destinés primitivement à un usage sacré, ces feuillets d'ivoire ne présentaient aucun emblème religieux; la fantaisie et le caprice en faisaient tous les frais de décoration. Par la suite, les plats des volumes furent de minces planchettes de bois appelés ais **. Les *Annales* du

nombril au milieu du corps humain. L'ombilic était souvent en os ou en ivoire, et, dans les livres de luxe, ses extrémités étaient peintes et ornées.

Les tranches se nommaient *fronts* (*frontes*), à cause de la disposition des rouleaux dans les bibliothèques; on les rognait, puis on enlevait avec de la pierre ponce les barbes qui auraient pu y rester. Elles étaient souvent peintes en couleur; celles des *Tristes* d'Ovide étaient noires, et par là, dit le poète, faciles à reconnaître.

Les titres étaient, en général, écrits sur des bandes de papyrus ou de parchemin, et placés sur la tranche qui sortait de l'étui.

* Millin donne, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, en 3 vol. in-8°, sur les sculptures nommées *diptyques*, tous les renseignements qu'on peut désirer. Voir aussi ce qu'en dit M. du Sommerard dans son *Art au moyen âge*, t. II, p. 59, et tout le chap. XI consacré à son historique. M. Pottier, dans son texte des planches de Willemin, rappelle l'usage et la lecture des diptyques dans la primitive Église. Ouvrages cités dans la *Bibliotheca antiquaria* de Fabricius, in-4°, p. 951-952 et dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. XXIII, p, 46 et suiv., qui résument tous ceux qui ont été écrits sur cette matière.

Le *Trésor de numismatique et de glyptique*, volume intitulé : *Recueil général de bas-reliefs*, etc., a publié plusieurs diptyques des plus importants. Voir ceux des planches n° 17, p. 2, 2e classe, 10e série. Monument du VIe siècle, connu sous le nom de diptyque d'Anastase. Voir encore les planches XX, 1re partie, et celles XII, L, LII, LIII, LIV, LVIII et LXIV, 2e partie.

** Ais et Ayz, petite planche, de Assula, Ascella, Aessella, Aissella, Aisil. Les ais étaient tantôt en or et en argent, tantôt en bois recouvert de plaques d'or ciselées, repoussées ou émaillées, tantôt incrustés de bas-reliefs en ivoire ou en métal, et surchargés de pierreries. On ménageait dans ces épaisses reliures la place pour mettre des reliques, des portraits, des lunettes. Quand l'un de ces ais était en cristal, le livre n'était que figuré, c'était en réalité une boîte et elle contenait des reliques.

moyen âge mentionnent que, parmi les dépouilles enlevées par Bélisaire à Gélimer, se trouvaient « les livres sacrés des Évangiles, reluisants d'or et d'argent,

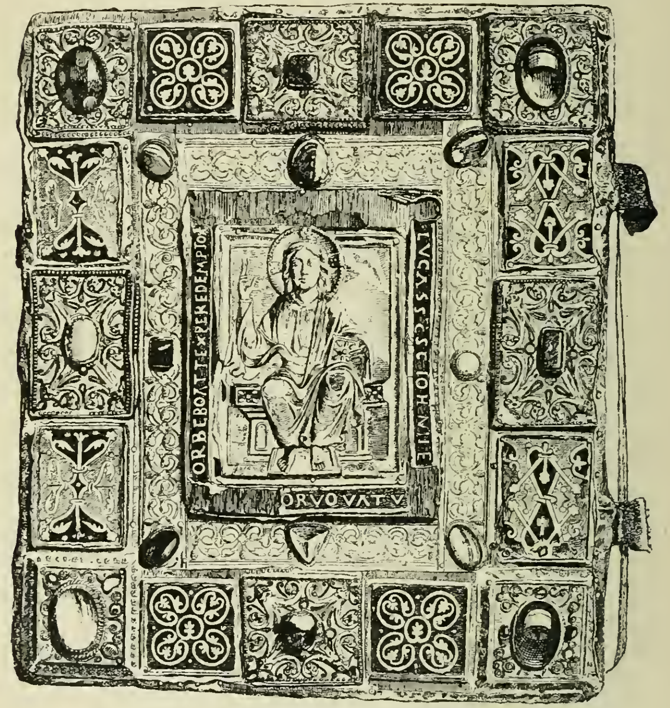


Fig. 5. — Reliure en or, ornée d'émaux et de pierres précieuses (xe siècle).

émaillés et ornés à profusion de toutes sortes de pierres précieuses ».

Les reliures en métal, ornées de différentes manières et qu'on appelle byzantines, sont très rarement de la même époque que les manuscrits auxquels elles peuvent

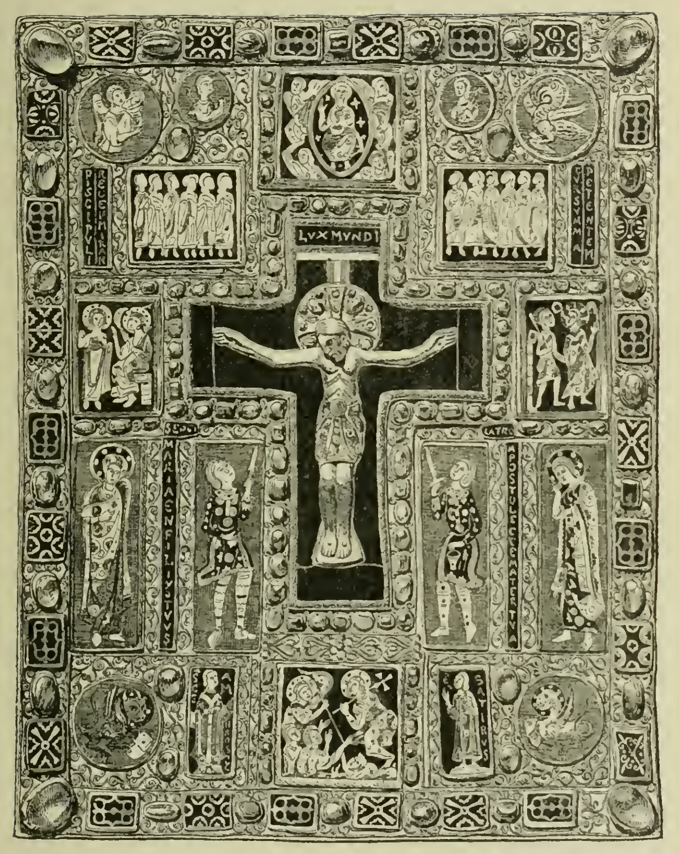


Fig. 6. — Reliure en or, ornée d'émaux et de pierres précieuses (XIe siècle).

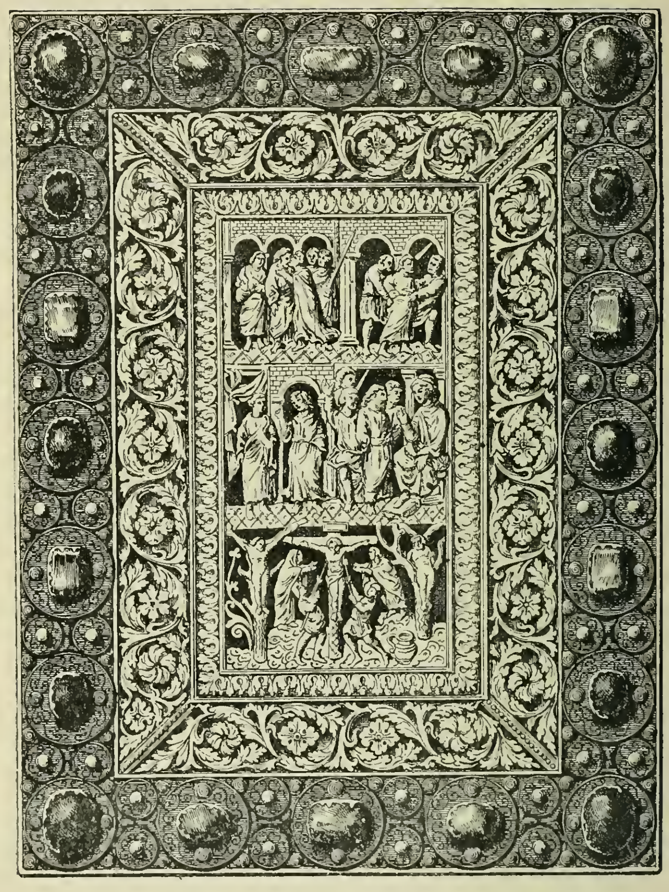


Fig. 7. — Reliure, chef-d'œuvre d'orfèvrerie (XIIe siècle). L'ivoire qui en forme la partie centrale, est du XIe siècle.

encore se trouver attachées; il suffit de les examiner pour se convaincre que, pour les former, on a employé

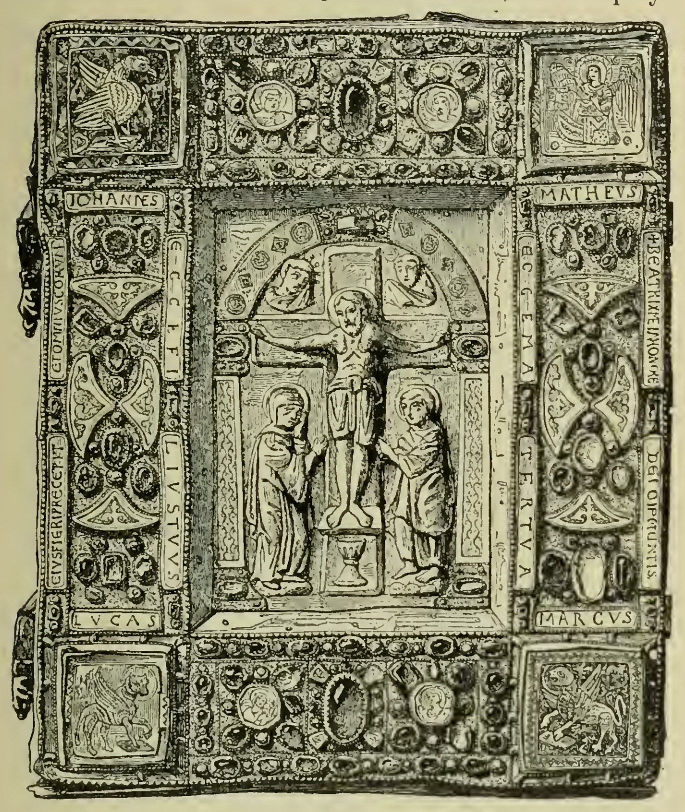


Fig. 8. — Reliure en or, ornée de pierres précieuses (XIe siècle).

des objets appartenant à des époques différentes, dûs à des artistes français et étrangers. En effet, on y rencontre souvent un mélange singulier de verre, de camées ou d'intailles antiques, d'émaux byzantins ou de

Limoges, et de bas-reliefs en ivoire ou en métal, appartenant aux époques les plus diverses et ayant les caractères artistiques les plus différents. Parfois même, d'anciennes reliures faites primitivement pour certains volumes, ont été employées plus tard à des livres d'un

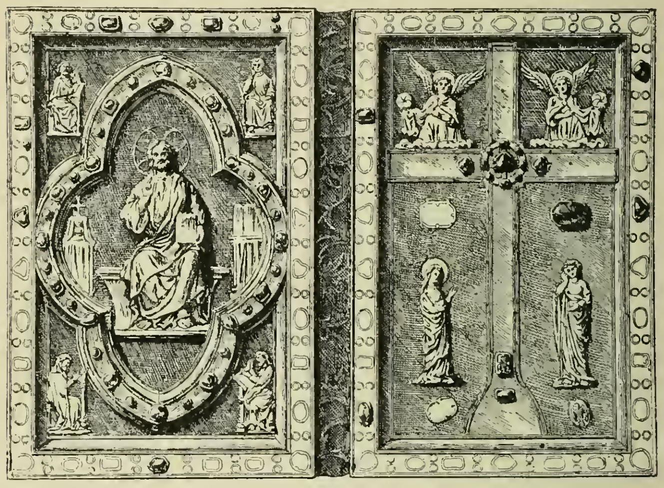


Fig. 9. — Reliure en or, ornée de pierres précieuses (XIIe siècle).

plus grand format, on estampait* des bordures aux plaques fixées sur les plats.

Vers le IVe siècle, on recherchait déjà le luxe dans les reliures. « Les livres sont revêtus de pierres précieuses, s'écriait saint Jérôme, et le pauvre nu meurt à la porte

* Estampe, de *stampa*, estampage. Plaques d'or, d'argent et de cuivre estampées en feuilles, en lis, en bassins, etc. Cette expression se rencontre fréquemment, parce que dans la hâte des solennités religieuses, des tournois, etc., on faisait un grand usage de ces ornements, qui étaient ou cloués sur les châsses, les lutrins, les autels, les bordures de livres, ou cousus sur les vêtements et les équipements.



Fig. 10. — Reliure en argent repoussé, ciselé et gravé (XIIe siècle).

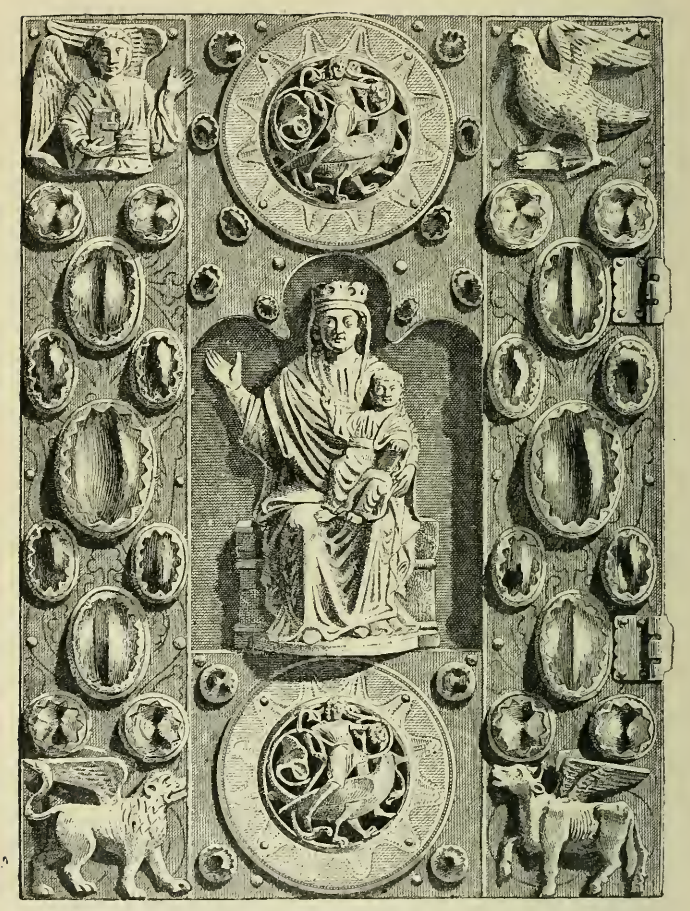


Fig. 11. — Reliure en or et ivoire, ornée de pierres précieuses (XIIIe siècle).

des églises! » Dans la *Notice des Dignités de l'Empire* (écrite vers 450), il est question de livres carrés, reliés et couverts en cuir vert, rouge, bleu ou jaune, souvent ornés de petites baguettes d'or horizontales ou disposées en losange, et décorés sur un des plats du portrait de

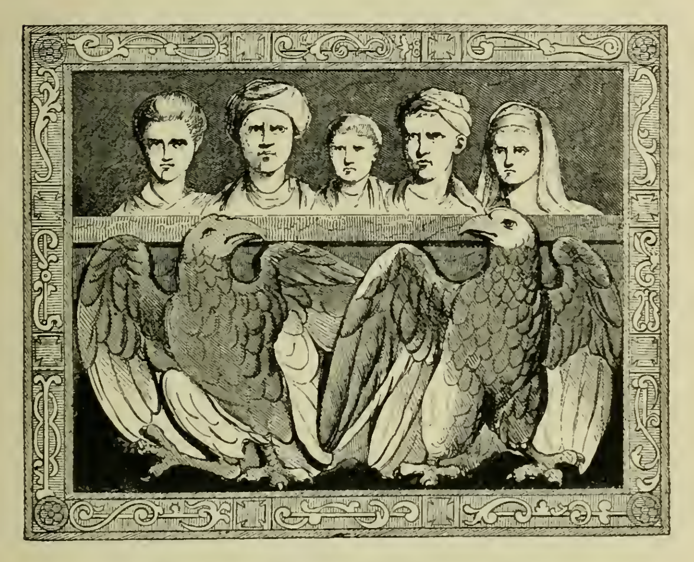


Fig. 12. — Agate incrustée dans une reliure.

l'empereur. Cassiodore, qui avait fait à l'usage des copistes un traité de transcription et d'orthographe, introduisit d'habiles relieurs dans son monastère de Viviers, pour lesquels il composa lui-même des recueils de dessins variés destinés à servir de modèles.

L'agate que nous reproduisons, était incrustée dans la couverture d'un magnifique manuscrit des Évangiles, en lettres d'or, et qui avait été donné au célèbre

monastère de Saint-Maximin de Trèves par la pieuse Ada, fille de Pépin le Bref. On suppose qu'elle représente Ada, son frère Charlemagne, et trois enfants de leur famille

Les nielles servirent aussi à la décoration des reliures; le plus ancien manuscrit de la bibliothèque de Sienne est un Évangéliaire grec qui date du IXe siècle, et dont la reliure en est ornée : il appartint d'abord à la chapelle impériale de Constantinople, fut vendu à Venise lors de la chute de l'empire grec, et acheté par des agents du grand hôpital de Sienne, d'où il passa à la bibliothèque de cette ville. Après la découverte de l'imprimerie, on employa simultanément le bois et le carton; le premier fut définitivement abandonné à l'origine du XVIIe siècle. Les plats étaient recouverts d'étoffes précieuses ou de cuir; le velours, la soie, le gros de Naples, le satin étaient réservés aux livres de luxe.

Les peaux de la plupart des animaux ont été essayées tour à tour pour la reliure; l'excentricité et la singularité ont fait employer, pour certains livres, des cuirs peu communs, tels que ceux de crocodiles, de phoques, de serpent, et même de la peau humaine*.

D'après le *Mémorial de la Librairie française*, un libraire de Paris aurait vendu récemment deux volumes assez curieux d'Eugène Sue: *Les mystères de Paris*, édition de 1854; le catalogue portait cette annonce,

* Le bibliophile anglais Dibdin mentionne qu'un amateur fit relier en peau de cerf un *Traité sur la chasse*; qu'un autre fit couvrir d'une peau de renard l'*Histoire de Jacques II*, par Fox (*fox*, en français, renard); et que le docteur Asken, célèbre comme bibliophile et comme médecin, avait un livre relié en peau humaine. La bibliothèque royale de Dresde possède, parmi ses manuscrits, un calendrier mexicain sur peau humaine.



Fig. 13. — Reliure en cuivre champlevé, émail de Limoges, et filigrané d'argent doré (XIII[e] siècle).

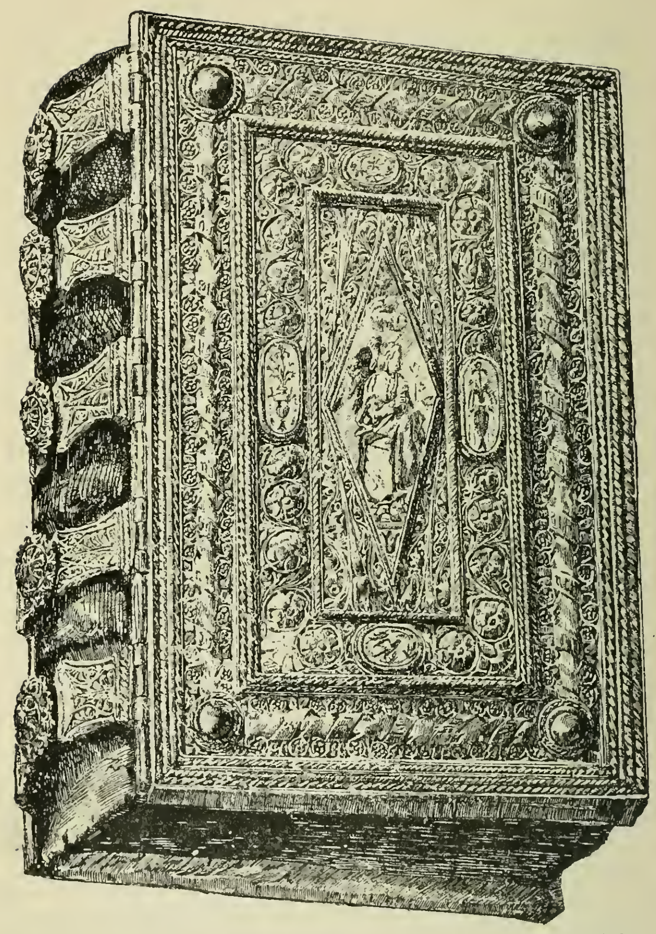


Fig. 14. — Reliure en vermeil repoussé et filigrané (fin du xv[e] siècle).

au moins originale : « Fort belle reliure exécutée avec un morceau de peau humaine. » Une note sur la garde est ainsi conçue : « Cette reliure provient de la peau d'une femme et a été travaillée par Albéric Pontville, 1874, qui atteste que cette reliure est bien en peau humaine. »

L'exemplaire, à première vue, ne présente rien de spécial, on le croirait relié en maroquin du Levant; le grain est beaucoup plus fin, la peau plus lisse au toucher, et cependant la peau humaine donnerait « un cuir très solide, épais et grené ». Les ouvrages reliés en peau humaine ne sont pas très rares et existent réellement, quoiqu'on l'ait nié. Dans le *Catalogue de la Bibliothèque* de M. L. Weydt (Bruxelles, Olivier, 1879), nous avons relevé la mention suivante sous le n° 2414 : *Opuscules philosophiques et littéraires*, par MM. Suard et Bourdet de Vauxcelles; Paris, Thevet, in-8°. « Exemplaire relié en peau humaine, comme l'affirme une note collée sur la garde. » Cette note porte les mentions de la provenance, du prix de la reliure et le nom du relieur. Dans son *Journal**, Edmond de Goncourt écrit que des internes avaient été renvoyés de Clamart, pour avoir livré de la peau de femme à un relieur du faubourg Saint-Honoré, dont la spécialité était d'en faire des reliures de livres.

Un négociant de Cincinnati possède deux livres reliés l'un avec une peau de négresse, l'autre avec une peau de Chinoise.

Enfin, M. Jules Claretie a relaté qu'il existe, au musée d'histoire naturelle de Nantes, une peau d'homme, avec

* Cf. *Journal des Goncourt*. Paris, Eugène Fasquelle, 1895-1896, 9 volumes, in-18 jésus.

bras et jambes, tannée, provenant d'un soldat tué en défendant la ville contre les chouans. Ce soldat avait demandé que de sa peau on fît un tambour pour conduire encore ses compagnons au combat. Le vœu de ce patriote ne fut pas exaucé, ou ne le fut qu'à moitié. L'inscription du Musée porte : « Peau d'homme

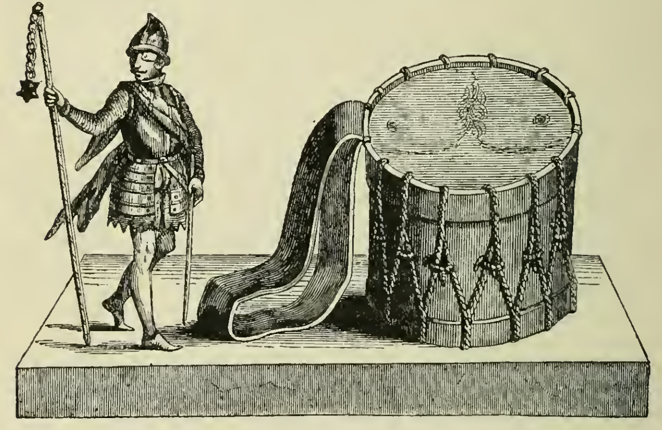


Fig. 15. — Tambour fait avec la peau de Jean de Troczow*.

préparée, appartenant à un militaire tué le 29 juin 1793, en défendant la ville de Nantes. »

Revenons à la peau des animaux employés pour la reliure des livres. On rencontre un peu, dans toutes les bibliothèques, des livres recouverts de peaux de cerfs et de daims, de basane écrue ou travaillée (peau

* Jean de Troczow était né, en 1380, au bourg de Troczow, en Bohême. Dans sa première jeunesse, ayant perdu un œil en jouant avec des enfants, on lui donna le surnom de *Ziska*, qui en bohémien signifie borgne. Les dernières volontés que l'on prête à Ziska sont extraordinaires. Il ordonna, dit-on, que son cadavre fût laissé en plein champ, aimant mieux être mangé par



Fig. 16. — Reliure en cuir ciselé, avec coins et ombilic en métal (xve siècle).

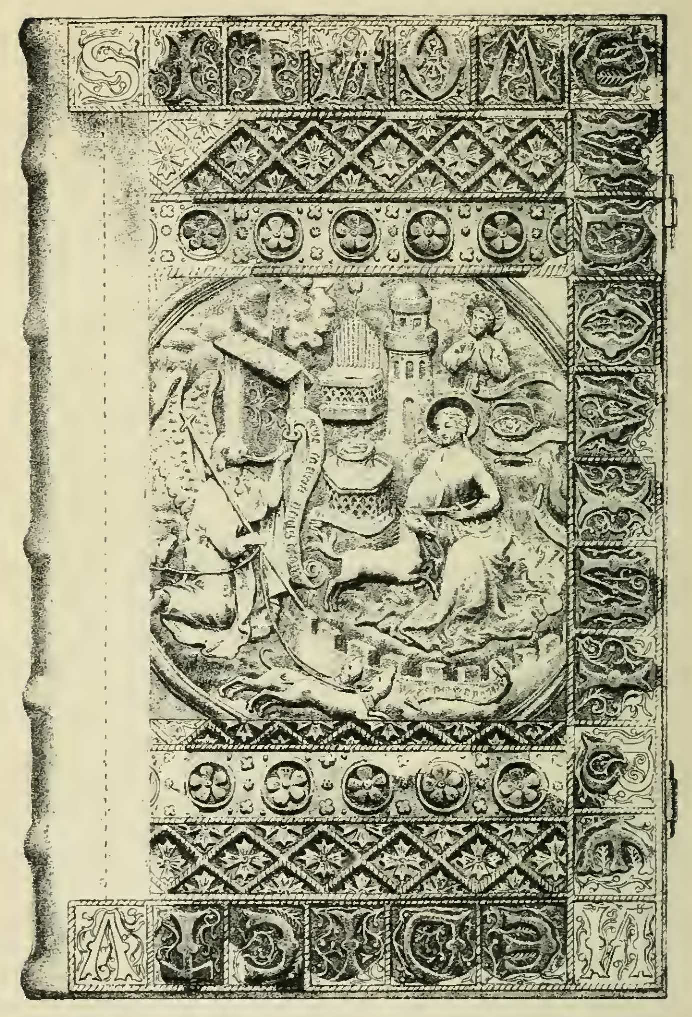


Fig. 17. — Reliure en cuir dont la surface est traitée au plâtre à la façon des reliures vénitiennes (xv[e] siècle).

de mouton), de veau ou de vache, entières ou sciées, de peau de truie blanche ou tannée, de parchemin, et enfin de cuir empreint, marqueté, martelé, tympané*, gaufré et ciselé.

Pendant la période romane et au moyen âge, nous voyons la préoccupation des scribes pour se procurer les peaux nécessaires à recouvrir leurs livres. Charlemagne accorda au prieur de Saint-Bertin l'autorisation de se procurer, par la chasse, les peaux nécessaires pour relier ses livres.

Guibert de Nogent rapporte, au chapitre II du livre I de sa *Vie*,

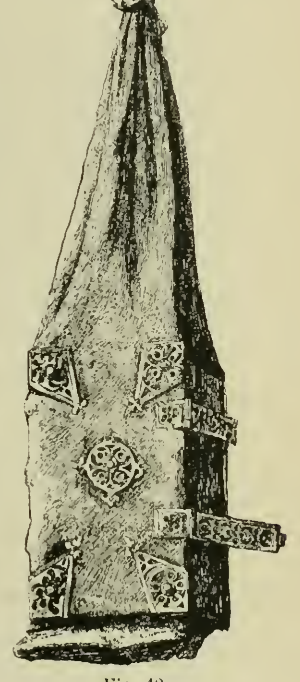


Fig. 18.
Reliure à queue avec fermoirs et coins (XIVe siècle).

des oiseaux de proie que par des vers, et prescrivit qu'on fabriquât un tambour de sa peau, voulant encore faire fuir ses ennemis après sa mort. Quoi qu'il en soit de cette tradition, il est constant qu'un tambour fait avec une peau humaine, que l'on prétendait être celle de Ziska, fut, au siècle dernier, transporté de Bohême à Berlin. C'est ce qui résulte d'une correspondance de Voltaire avec le grand Frédéric.

* Nous consignons, à titre de renseignement, une opinion de M. Vallet-Viriville sur la *tympanure* des livres; ce mot lui paraît s'appliquer aux ornements ou lettres que l'on marquait sur la couverture des livres par l'opération du gaufrage, et il signale cette opération comme un des éléments de l'invention de l'imprimerie. Mais, comme on le fait observer, l'art de produire des inscriptions par la voie d'impression n'a-t-il pas été connu de tout temps?

Sous Louis XIV, d'après une note de M. Ludovic Lalanne, l'orientaliste Petis de la Croix fut charg d'acheter, en Afrique,

qu'après une visite faite aux chartreux de Grenoble par Guillaume, comte de Nevers, ce seigneur leur envoya des peaux de vaches pour couvrir leurs manuscrits.

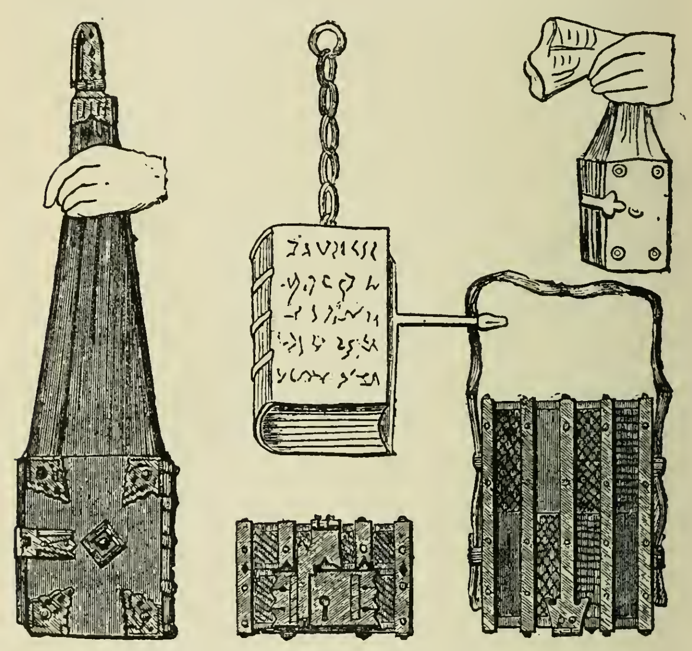


Fig. 19 à 23. — Reliure en parchemin provenant d'un manuscrit hébraïque, avec agrafe et chaîne (XIVe siècle).
Reliures à queue (XVe siècle). — Boîtes en cuir et en fer pour contenir des manuscrits (XVe siècle).

A dater du XIIIe siècle les étoffes employées le plus

douze cents peaux de maroquin, destinées à la reliure des livres de la Bibliothèque royale; ces achats durent se renouveler souvent. Louis XIV, dans ses guerres avec les puissances barbaresques, leur imposa, comme une des conditions de paix, la fourniture d'un certain nombre de peaux de cette nature. Aussi est-il à remarquer que les livres de cette époque, conservés à la Bibliothèque nationale, sont, pour la plupart, reliés en maroquin.

ordinairement, pour recouvrir les livres de luxe, furent le velours (appelé *veluiau*, *veluel*), les étoffes (*draps*) de soie, de damas, de satin de différentes couleurs (baudequin), souvent semées de fleurs ou brodées en or, et

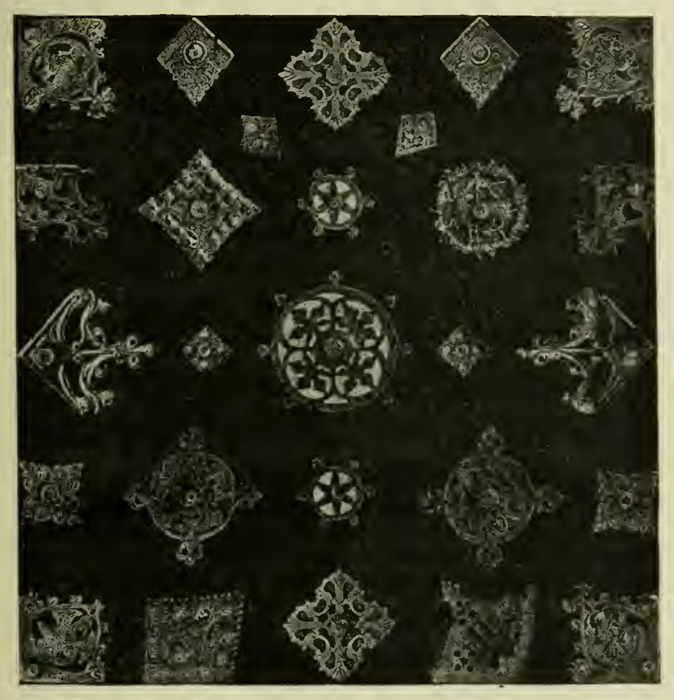


Fig. 24 à 50. — Coins et ombilics (clous de milieu) (xve siècle).

quelquefois garnies d'un très grand nombre de perles. Les couvertures de livres étaient fixées sur les ais, comme l'étoffe des reliures, seulement elles offraient, par l'appendice ou la queue, qui dépassait du double le format du livre, le moyen de le porter suspendu à la

ceinture, ainsi qu'on le voit dans plusieurs tableaux du xve siècle. L'inventaire de la bibliothèque des ducs de Bourgogne mentionne : « Ung autre livre en parchemin couvert de baudequin*, intitulé au dehors : *Le Livre de l'Appocalisppe*; commençant au troisième feuillet, *Et des sept esprits*, et au dernier, *mièles choses* ».

Le cuir blanc ou vermeil n'était pas moins fréquemment employé que la soie. Les reliures étaient en outre souvent garnies de clous ou de plaques (platines) d'or, de vermeil, d'argent ou de cuivre doré, et de fermoirs (appelés *fermoyers*, *fermaux*, *fermouers*, etc.), dont le nombre variait depuis un jusqu'à quatre, et qui étaient en or, en vermeil, en argent, en cuivre, ou simplement en fer. On les remplaçait souvent par de simples agrafes** (*mordants*)

* Étoffe en fils d'or et de soie, inventée par les brodeurs de Baldach ou Bagdad, dont elle conserve le nom; les dais ou baldaquins de l'Église romaine, confectionnés avec ce tissu, en reçurent la dénomination; l'orthographe varie fréquemment, on lit *baldakin*, *baldequin*, *baldelun*, *bandekin*, *baldetrin*, *baldic*, *baudequin*, *bauldequin*, *belkin*, etc.

Les étoffes d'origine orientale sont nombreuses; nous conservons encore le damas, le satin turc, le camelot, etc. Roger, roi de Sicile, en 1145, fit venir des tisserands d'Athènes et de Corinthe, dont l'industrie passa en France au xiie siècle (*Histoire littéraire de la France*, tome IX).

** Les agrafes qui fermaient les livres manuscrits, le parchemin, exigeant une pression assez forte entre les ais de bois de la reliure, étaient des fermoirs.

Quand le manuscrit n'était pas relié et restait en cahier, *non lyé*, il se fermait avec des lanières. Quand il était relié, il se fermait de deux manières différentes, ou avec des courroies qui, cousues d'un côté de la reliure et se terminant à l'extrémité par un morceau de métal troué, venaient se fixer sur un bouton qui formait saillie sur l'ais opposé, ou avec des fermoirs de métal, à charnières, dont nous faisons encore usage, et qui sont d'une pratique moins ancienne; on les appelait aussi, dans ce cas, des crochets.

Fig. 51. — Reliure en cuir ciselé, avec coins et fermoirs en métal (xv° siècle).



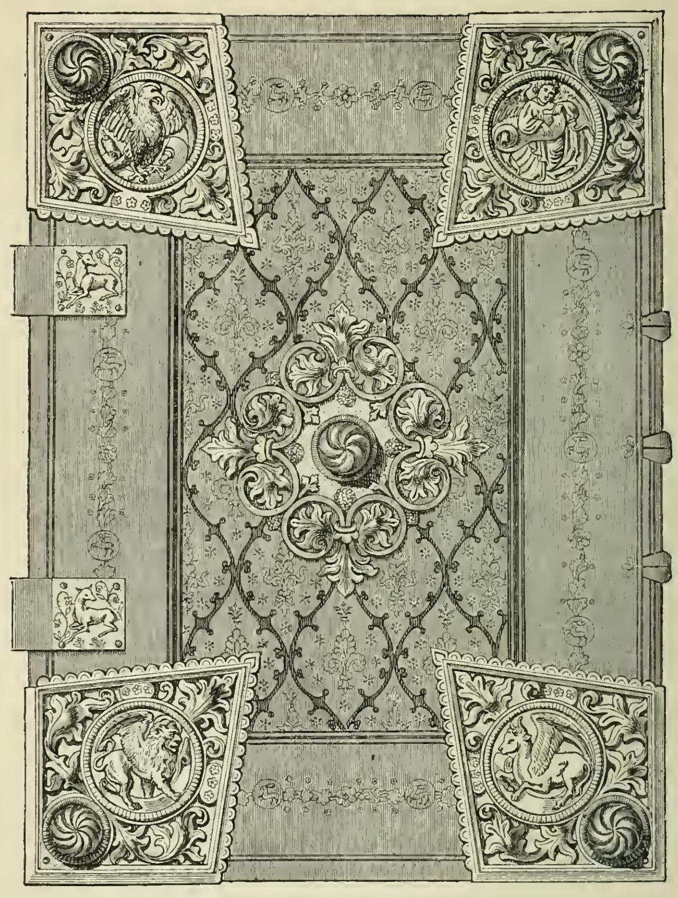


Fig. 52. — Reliure en cuir avec coins et ombilic en métal
(fin du xvᵉ siècle).

qui s'attachaient à des boutons (*pippes*)* de métal placés sur la couverture. Pour protéger les riches reliures, on avait soin de les recouvrir d'enveloppes en cuir, en soie ou en étoffe commune. Quelquefois ces enveloppes étaient elles-mêmes ornées de perles et de broderies. De plus, les livres précieux étaient enfermés dans des coffres incrustés d'or, d'argent et des pierres précieuses.

Si, dans la reliure ordinaire, on se contentait de recouvrir les ais de cuir sur lequel étaient appliqués des coins et des clous à tête en saillie, avec des fermoirs massifs et plus ou moins ornementés, le tout en fer et en cuivre, dans les reliures de luxe, celles destinées aux souverains et aux puissants seigneurs, l'or massif, l'argent, les pierreries, recouvraient les velours ou les cuirs gaufrés des ais.

Le carton ayant été substitué au bois, les métaux appliqués en plaques disparurent aussi, le cuir reçut une gaufrure, tantôt avant d'être collé sur les plats, tantôt après; l'or ne s'employa qu'en feuilles minces, fixé par une colle très fluide et maintenu sur les plats par des fers ornés, dont l'empreinte restait gravée en or. Ce sont les Arabes, dit-on, qui ont produit les premières reliures *en cuir d'empreintes dorées ou argentées*, reliures auxquelles on avait donné le nom d'*alæ* (ailes), par allusion à leur brillant et leur grande légèreté.

* La pippe est une tige de métal ou bien une pierre, même un rubis, aussi long que l'épaisseur du volume, et auquel s'attachent les sinets ou signaux. On l'orna de ciselures, d'émail et de pierres précieuses, et l'usage s'en est conservé pour les livres d'église jusqu'à nos jours, en prenant quelquefois le nom de registre, de tuyau à tourner les feuillets et de pençoir.

Les reliures peintes durent, à une particularité assez curieuse à relater, leur grande vogue dès le milieu du XIIIe à la fin du XVIe siècle

« Les plus anciens registres de la *Biccherna* et de la *Gabella*, écrivait M. Luigi Mussini dans son étude



Fig. 53. — Hugues, moine de San Galgano, Camarlingo, 1257. Couverture peinte d'un livre de « Biccherna » et « Gabella ». Archives de Sienne.

sur les *Couvertures des livres de la République de Sienne*, formant d'épais volumes, étaient reliés au moyen de deux tablettes laissant le dos à découvert. Cette couverture en bois, à peine dégrossie, dénuée de tout ornement, déplut bientôt à des citoyens qui étaient en train de doter leur ville de monuments empreints du plus fin sentiment de l'art, et dès la moitié du XIIIe siècle, nous



Fig. 54. — Le couronnement de Pie II, 1460.
École de Giovanni di Paolo. Couverture peinte d'un livre de « Biccherna » et « Gabella ». Archives de Sienne.



Fig. 55. — La Paix et la Guerre, Allégorie, 1468.
École de Fr. di Giorgio. Couverture peinte d'un livre de « Biccherna » et « Gabella ». Archives de Sienne.

les voyons traçant sur la planchette le titre du livre, les armoiries du camarlingo (trésorier) et celles des quatre magistrats en exercice, le tout très soigneusement dessiné et colorié*.

« Un camarlingo doué de certaine vanité, assez peu monastique, eut la vélléité de laisser, sur la couverture

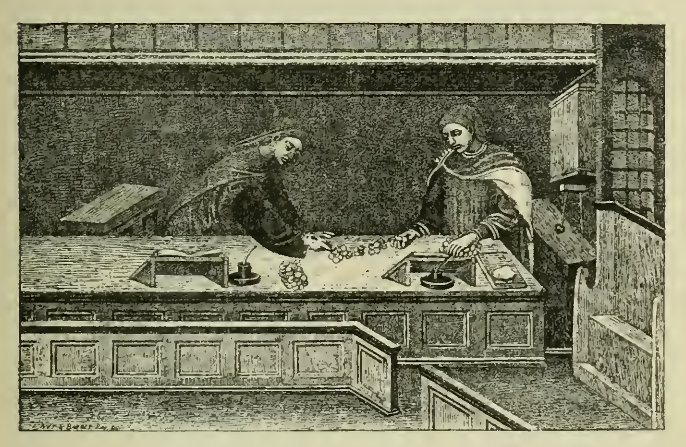


Fig. 56. — Le Camarlingo et l'Écrivain de Biccherna, 1353, couverture peinte d'un livre de « Biccherna » et « Gabella » Archives de Sienne.

de son livre, sa propre image, en s'y faisant représenter assis à son bureau devant ses livres et sa *pecunia*. Son exemple eut des imitateurs, et suivant les moyens, le goût ou la vanité de ces magistrats, la planchette supérieure fut plus ou moins ornée par la main d'habiles

*Au commencement du XIX[e] siècle, Renouard, observait qu'on avait vu en France quelques volumes reliés en vélin ou en parchemin blanc, avec des figures ou ornements dessinés sur les couvertures; ces dessins étaient toujours de médiocres copies, soit d'après quelques-unes de ces compositions de l'antique que l'on retrouve partout, soit d'après des gravures. Cet amateur

artistes. Ceux-ci, ayant dès le XIIIe siècle créé une école bien digne de se mesurer avec celle qui, à Florence, s'honorait des noms de Cimabue et de Giotto, pouvait-on s'en tenir à des blasons et au peu de variété qu'offrait l'image de l'éternel caissier et de son bureau? Évidemment non.

« Aussi, dès l'origine du XIVe siècle, l'usage de laisser leurs livres ornés de peintures se trouve, pour les magistrats de la Biccherna et de la Gabella, définitivement établi. Par la suite, de la petite couverture du XIIIe siècle, peinte en sa moitié supérieure, on arrive successivement jusqu'à la toile du XVIIe siècle, qui se mesure par plusieurs mètres. »

Constatons en passant, qu'à la fin du XIXe siècle, la mode est revenue à ces couvertures peintes, d'un très grand intérêt artistique.

Le genre tout particulier d'ornements compliqués qui se montrent, en Allemagne et en Lombardie: à la fin du XVe siècle, dans les miniatures des manuscrits,

possédait un *Virgile* in-8° ainsi décoré, un autre *Virgile* in-f° se trouvait dans la bibliothèque Caillard.

Renouard ajoutait à cette remarque : « Des artistes médiocres m'avaient assez passablement fait de ces peintures que l'on voit sous la dorure des tranches, autre sorte d'ornement pratiqué en France dès le XVIe siècle et que les Anglais ont renouvelé d'une manière très remarquable. Je voulus faire exécuter à Paris quelques reliures ornées de dessins à l'extérieur, mais avec la supériorité qui appartient à la France dans la production des arts. Sur un *Temple de Guide*, grand in-4°, de Didot l'aîné, orné à l'intérieur de dix beaux dessins de J.-B. Regnault, Moreau m'avait dessiné deux compositions charmantes.

« Il me sembla ensuite que deux paysages seraient, pour un bel exemplaire de l'*Homme des Champs*, de Delille, un ornement aussi agréable que de bon goût. Je m'adressai encore à Moreau : il me remit deux charmantes compositions, que l'on doit compter parmi ses meilleurs ouvrages. »

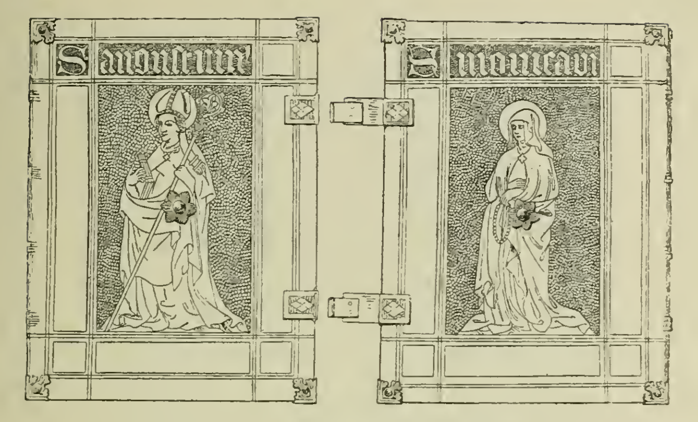


Fig. 57 et 58. — Reliures en peau de truie estampée (xve siècle).

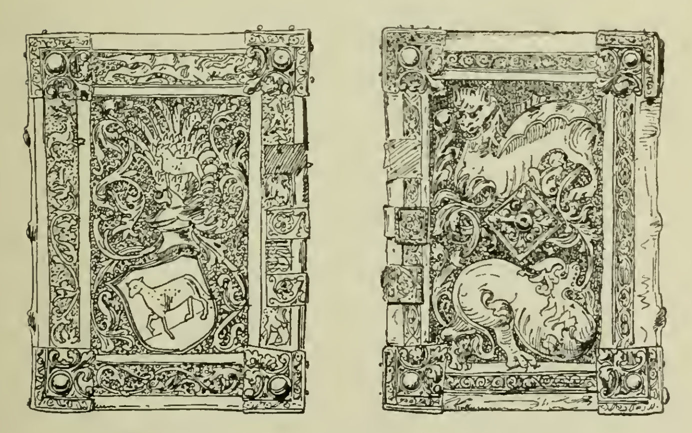


Fig. 59 et 60. — Reliures en cuir gravé et ciselé, avec coins en métal (xve siècle).



Fig. 61. — Reliure en parchemin gaufré à froid (xvi[e] siècle).

dans les ornements typographiques des incunables milanais, se manifesta également dans les fers de reliure.

Parmi les cuirs employés avant le XIXe siècle, on distinguait à l'origine, c'est-à-dire pendant la fin du XVe siècle et le début du XVIe, le veau, le cuir de vache,

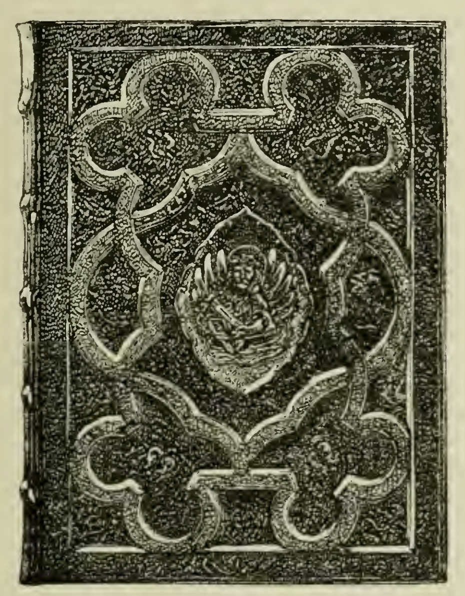


Fig. 62. — Reliure vénitienne (fin du XVIe siècle).

la peau de truie blanchie, la basane ou peau de mouton, et enfin le vélin et le parchemin de diverses couleurs*. Avec les années, le progrès et le goût vont

* En n'insistant pas sur l'usage du vélin et du parchemin, nous ne voulions pas omettre d'en parler, mais ces deux peaux, subissant des préparations particulières qui leur enlèvent leur apparence normale, exigent un travail tout spécial. Les livres recouverts avec ces peaux sont d'un effet fort gracieux dans



Fig. 63. — Pièce de cuir peint, doré et rehaussé de gravure au fer chaud.
Travail venitien (xvi[e] siècle).

augmentant la richesse des décorations polychromes; l'imitation ininterrompue de l'Orient contribue à perfectionner les genres de reliure; on fait bouillir le cuir colorié en noir, on l'amollit et on le façonne au fer chaud, en forme de bas-relief, laissant le fond pointillé et donnant ensuite, à l'ensemble, un brillant avec des vernis spéciaux ou avec l'albumine.

La reliure en cuir doré revêt une forme singulière et pittoresque pendant le cours du XVI[e] siècle. Le cuir mouillé est comprimé avec des matrices spéciales ou modelé en reliefs géométriques, de manière à offrir presque la reproduction d'un plafond à petits caissons. Dans ce cas, la surface du cuir, traitée au plâtre, était lissée et brunie, puis peinte en couleurs vives de laque et de vert, sur lesquelles on traçait à la fin des petites fleurs et des méandres de style oriental. On voit si évidemment dans ces travaux le caractère des productions de l'Orient, qu'on pourrait considérer ce pays comme ayant été le premier inspirateur de modèles artistiques si délicats, et si achevés.

Ce genre d'impression se modifie aussi avec le temps; quelquefois le cuir n'est employé que pour le dos du livre, ou soigneusement sculpté, pour former les reliefs des petits caissons.

L'introduction du maroquin du Levant, ainsi que le cuir de Russie, transforma en partie les reliures de luxe. Le chagrin, qui pouvait être d'abord de la peau

leur blancheur immaculée; lorsqu'elles sont rehaussées par des filets d'or, elles deviennent fort riches. On sait quel judicieux emploi les Italiens et les Hollandais ont fait du parchemin dans la reliure.

d'âne à gros grains, se fait artificiellement, de nos jours, par l'impression du grainé sur les basanes. Le veau et la basane étaient employés dans leur couleur naturelle, tel que ces cuirs sortaient de la tannerie, d'où les dénominations de veau et de basane fauve ; le racinage, le jaspage et autres couleurs, appliquées sur le fauve

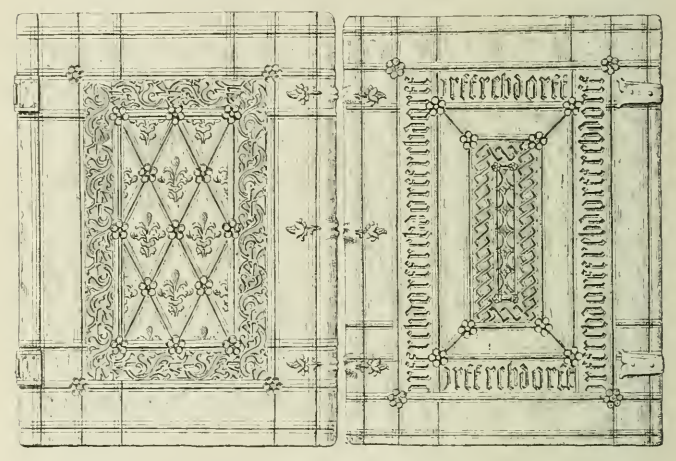


Fig. 64. — Reliures en peau de truie estampée (xve siècle).

du cuir, ne furent réellement en usage qu'à la fin du xviie siècle, et pendant tout le xviiie.

La peau de truie était généralement blanchie ; le maroquin, au contraire, affectait toutes les nuances, le plus souvent à tonalités foncées : rouge cardinal, ponceau, bleu de roi ou azur foncé, vert olive foncé, vert d'eau ou de feuille.

Pendant les xviie et xviiie siècles, les teintes s'éclaircirent insensiblement, les tons ne furent plus uniformes ; les amateurs, s'inspirant peut-être des étoffes

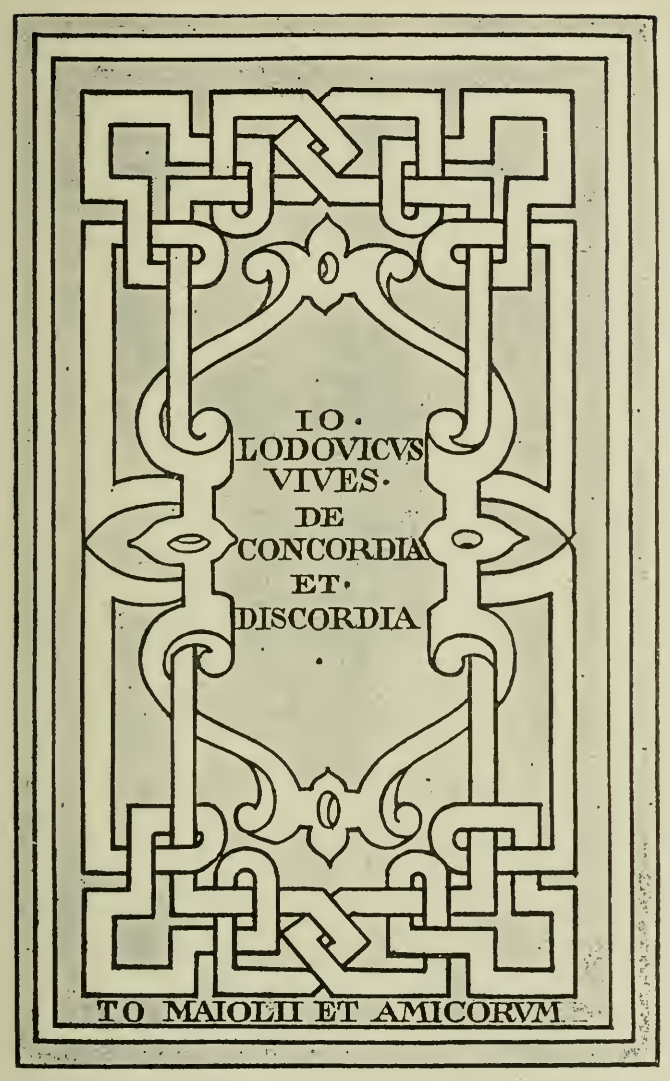


Fig. 65.—Type de la décoration d'une reliure pour Thomas Maïoli (XVIe siècle).
Entrelacs bleus, blancs et rouges.



Fig. 66. — Type de la décoration d'une reliure pour Thomas Maïoli (xvi[e] siècle).
Compartiments cerclés d'or, fers azurés, et pointillé.

claires, chatoyantes que portaient les femmes, voulaient que l'enveloppe de leurs livres fût plus gaie, qu'un rayon de soleil, un sourire animât les reliures, que leurs fluides nuances s'évaporassent parmi les rayons de leurs bibliothèques. Les reliures en mosaïque * bleu de ciel, citron, orange, rose ou gris perle, vert pâle et vert olive, furent de mode sous la Régence et pendant le

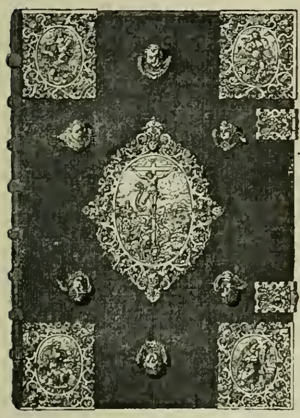






Fig. 67 à 69. — Reliure avec ornements en argent ciselé. (XVIe siècle.)

règne de Louis XV. On sait que les filles de Louis XV, Mesdames de France, avaient adopté une couleur

* On appelle reliure en mosaïque, une reliure dont le plat et le dos sont décorés d'ornements en maroquin de diverses couleurs, rattachés par des filets exécutés en or. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on employait le procédé en usage à Florence pour la mosaïque en pierre dure, dit procédé d'*incrustation*. Au XVIIIe siècle, au contraire, on adopte la méthode d'*application*. Les morceaux de maroquin de couleurs diverses, au lieu de venir remplir des interstices découpés dans le maroquin, sont collés sur le fond, auquel on laisse toute son intégrité. Cette dernière méthode a l'avantage de conserver à la reliure sa solidité primitive; elle a été suivie sans exception par les Padeloup et par les Derome (Voir fig. 200 et 201).

particulière pour la reliure de leurs livres : Madame Adelaïde avait choisi le maroquin rouge, Madame Sophie, le maroquin citron, et Madame Victoire, le maroquin vert olive; les gardes de leurs volumes étaient le plus souvent en cuir aminci, en étoffe de soie chatoyante



Fig. 70. — Reliure en tapisserie de soie au petit point (XVIIe siècle).

pour les reliures de grand luxe. Dans le travail qu'il a consacré à la description d'un *Catalogue de fers à dorer au* XVIIIe *siècle*, M. le vicomte de Savigny de Moncorps, mentionne que l'on conserve, aux archives de l'Arsenal, un mémoire de livres par Collombat, précieux tant au point de vue des détails qu'à celui du prix de la

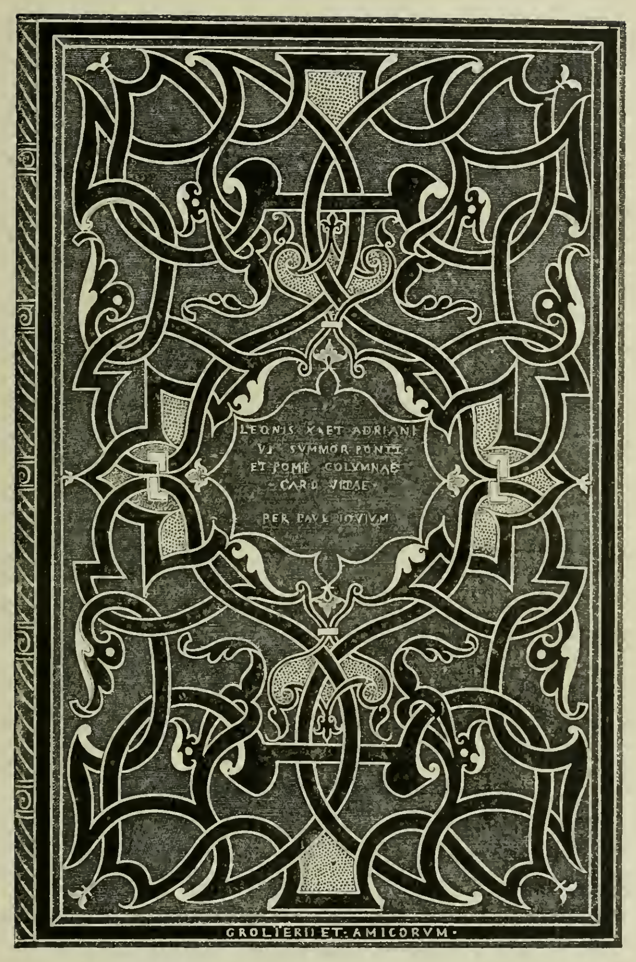


Fig. 71. — Type de la décoration d'une reliure pour Jean Grolier (xvie siècle).
Entrelacs de diverses couleurs, et pointillé.

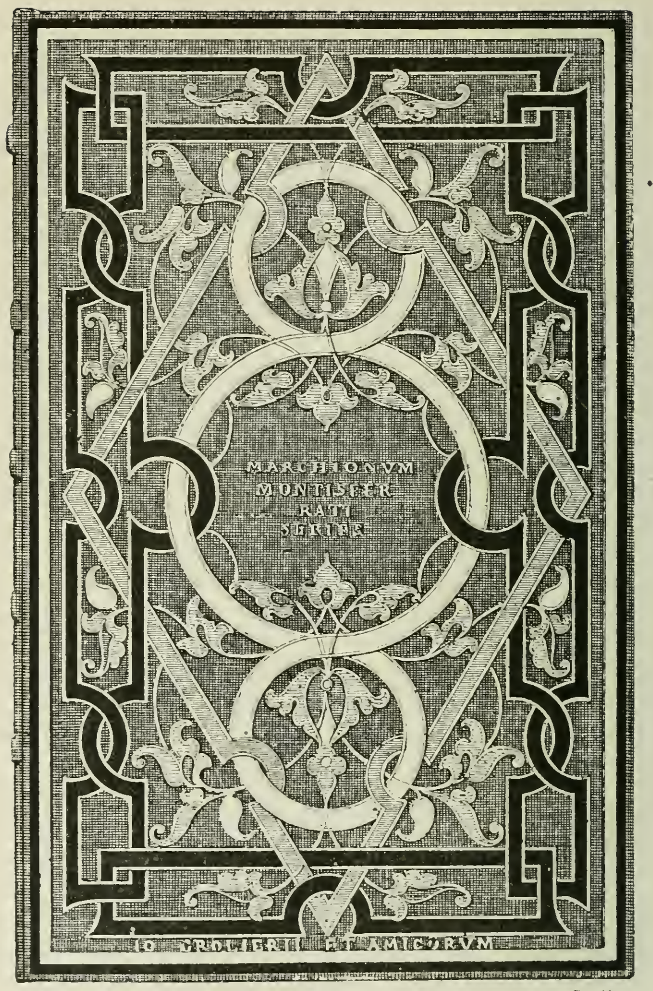


Fig. 72. — Type de la décoration d'une reliure pour Jean Grolier.
Style Lyonnais (XVIe siècle).
Entrelacs de diverses couleurs, fers azurés et fers à or plein.

reliure elle-même. Ce document topique, pour l'histoire de ce petit manuel officiel de poche qui a nom *Calendrier de la Cour*, donne la composition exacte de la fameuse « boëte à almanachs » commandée chaque année pour le Roi, et marque soigneusement les différences de reliures, suivant le rang et l'importance des personnages auxquels elles étaient destinées. Reliures à compartiments de différentes couleurs, ornées de peintures sous mica, avec chiffres et armoiries, pour les grands seigneurs; dentelles à petits fers, armes poussées en or sur des plats ou attributs emblématiques pour les personnages de moindre importance; reliures en maroquin ou en veau façon écaille, doublées de tabis ou de papiers à fond d'or, et même simple brochage de papiers d'ornement, pour les exemplaires ordinaires destinés au service des officiers subalternes de la maison du Roi. Cette échelle du luxe et des situations sociales, par le livre, va des reliures les plus riches aux couvertures les plus humbles.

Les couvertures de livres furent, à l'origine, chargées de coins métalliques, de clous à têtes saillantes, parce que le livre était couché au lieu d'être placé debout, ainsi que de fermoirs à griffes en métal, le tout gravé au burin de traits flabellés ou pointillés, mais sans dessins caractéristiques. L'ensemble était solidement fixé, au moyen de rivets, dans les ais en chêne recouverts de cuir brut ou à peine écru; de simples filets à froid, réunis parallèlement, sillonnaient les plats, les coupant en diagonales et allant aboutir aux angles où étaient fixés les clous, au milieu était placé un ombilic. C'était

la première ornementation appliquée à la reliure; le brillant et l'éclat du métal ressortaient sur le fond du cuir ou du parchemin employés, et atténuaient la sévé-



Fig. 75 à 79. — Fers monastiques à froid (xve siècle). Origine de l'ornementation de la reliure.

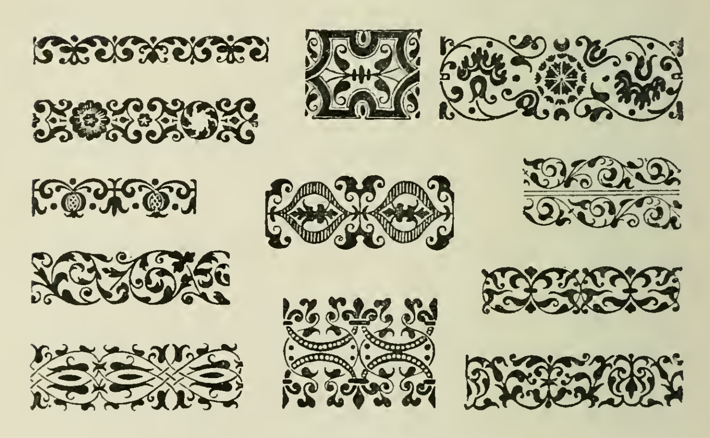


Fig. 80 à 91. — Fers à dorer (xvie siècle).

rité de son ensemble; puis est venue la décoration dite monastique. Avec la Renaissance, l'art de la reliure se développe; sa décoration va en s'harmonisant en élégance et en finesse de motifs. Le décor, les dessins se multiplient à l'infini; l'humble feuille de lierre

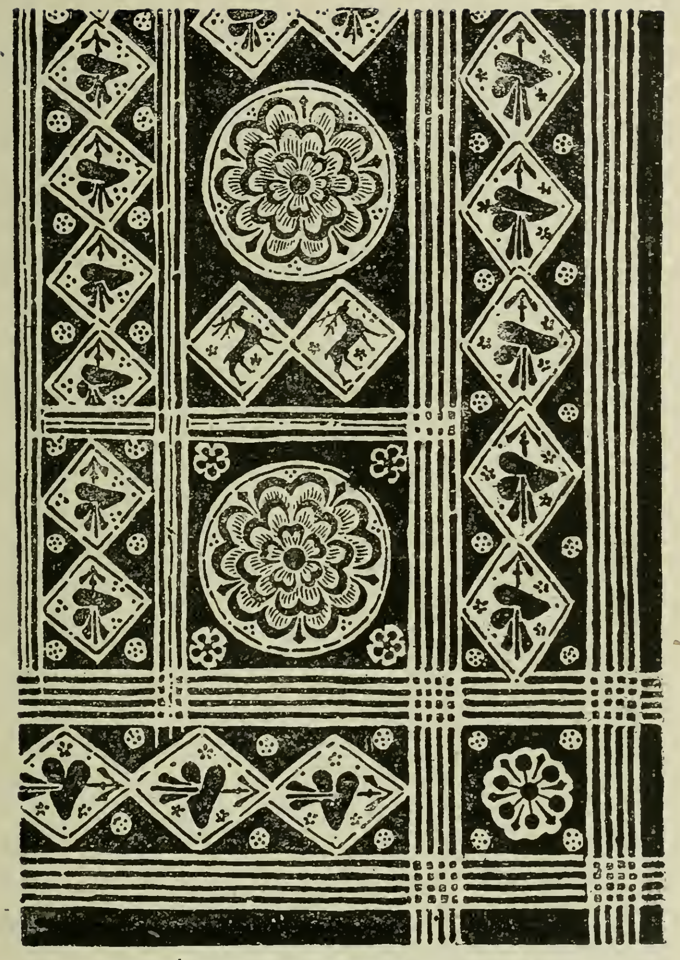


Fig. 92. — Étude sur la distribution des surfaces (Alsace).
(fin du xv[e] siècle).



Fig. 95. — Type de la décoration d'une reliure de Geoffroy Tory (xvi[e] siècle).

aldine se transforme en rinceaux vénitiens, en guirlandes de fleurs, en fleurons ajourés, en entrelacs pleins et évidés, en ornements complets, faits tout spécialement pour les plats. Mais à côté de ces grands motifs, de



Fig. 94 à 105. — Fers à or plein (XVIe siècle).



Fig. 106 à 110. — Fers pointillés (XVIe siècle).



Fig. 111 à 117. — Fers azurés (XVIe siècle).

dessins exécutés d'une pièce, il existe des petits fers à sujets spéciaux qui sont l'expression d'une époque, d'un style, et que nous allons examiner.

Il y a d'abord le fer à or plein, nommé fer italien, qui d'une courbe et d'un dessin gracieux, ne laissait pas moins d'être lourd dans ses parties pleines, car l'or s'étalait et faisait tache. On y a remédié par les fers

azurés : les pleins ou creux des filets étaient évidés par des lignes striées, très souvent horizontales, comme imitant la hachure de la couleur azur dans l'art héraldique,

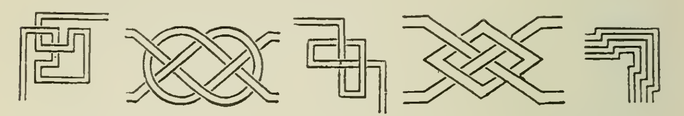


Fig. 118 à 122. — Fers à dorer évidés (époque de la Renaissance).



Fig. 123 à 126. — Fers à dorer (fin du xvie siècle).



Fig. 127 à 133. — Fers à dorer (dits à la fanfare).

Fig. 134 à 137. — Fers à dorer (commencement du xviie siècle).

d'où son nom, du reste. Enfin les fers furent entièrement évidés à la fin de la Renaissance, si bien que les contours seuls imprimaient leurs arêtes sur les plats ; il y avait déjà une modification de goût. Sous Henri III, on avait perfectionné au plus haut degré les reliures



Fig. 158 — Type de la décoration d'une reliure avec médaillons incrustés, fers azurés, petits fers et pointillé (troisième période de la Renaissance). (Milieu du XVI[e] siècle).

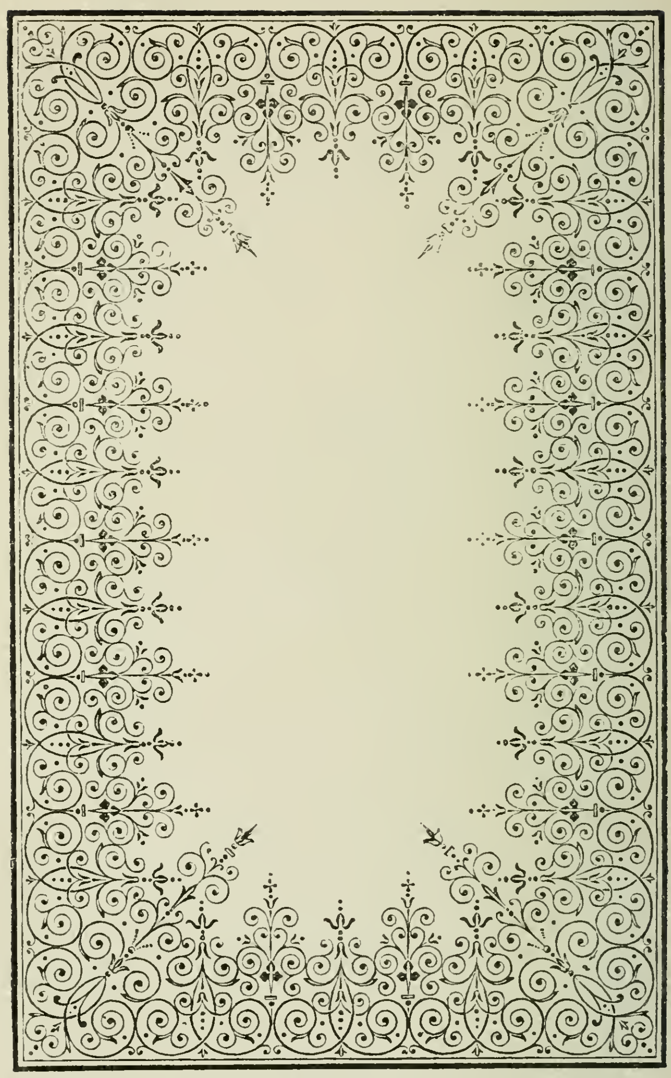


Fig. 159.—Plaque de cuivre, gravée par Souze, au moyen de laquelle la dorure de la couverture a lieu par une seule application, contrairement à la manière dite *aux petits fers*, qui demande l'art individuel du graveur et du doreur pour les combinaisons exécutées alors au moyen de fers détachés.

en cuir à filets et ornements d'or et de couleur; la Bibliothèque nationale possède, en ce genre, des reliures de cette époque qui servent aujourd'hui de modèles. Avec la fin de ce règne, disparaissent les légers et gracieux entrelacs, les volutes sveltes et gracilement ondulées; la décoration est plus géométrique, les lignes sont froides, avec des fonds nus sur



Fig. 140 à 152. — Fers à dorer, coins et milieux (XVIIe siècle).

lesquels on pousse les armoiries en plein centre. La brillante facture de Le Gascon vint apporter une innovation agréable; si l'art et la ligne étaient moins purs dans cette sorte d'ornements, par contre la multiplicité des volutes ramassées, traitées au pointillé, comme filigranées, rendait les reliures d'un effet très saisissant. L'impression de ces contours volutés s'accolant les uns aux autres, leur ont fait donner le nom de reliure à la fanfare. Un autre genre d'ornement,

pendant les règnes de Henri IV et de Louis XIII, consistait à jeter, comme un semis innombrable, le même motif répété à l'infini : des compartiments avec des fleurs, des fleurs de lys, des abeilles, des lettres initiales, telles les reliures de Marie de Médicis. Avec les écoles suivantes, les fers se modifient encore; les ornements se simplifient, mais sans grâce, il faut l'avouer. On

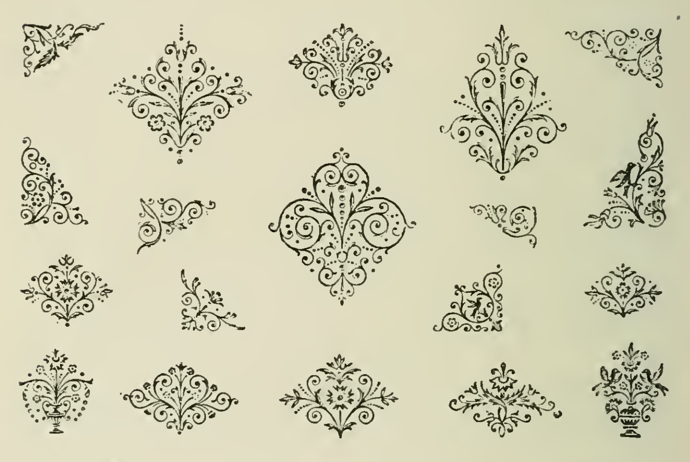


Fig. 155 à 171. — Fers à dorer, coins et milieux (XVII-XVIIIe siècles).

poussait dans les plats quelques filets simples ou multiples formant un carré long ; dans les angles on ajoutait un motif : palmette, fleurons, oiseaux, sans que l'ensemble produisît une impression ayant beaucoup de charme. N'étaient le maroquin lui-même, l'exécution parfaite de la reliure et les armes des plats, ces livres passeraient à peu près inaperçus. Les fers s'alourdissent et s'épaississent, toute légèreté de traits disparaît; la fantaisie continuera à régner en maîtresse sans que la

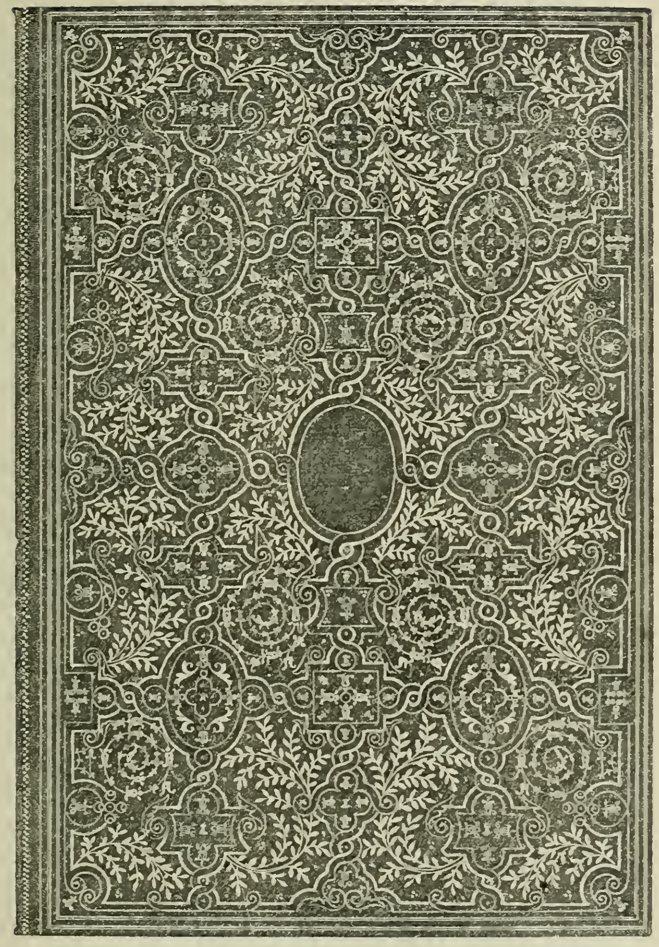


Fig. 172. — Type de la décoration d'une reliure aux *petits fers* par Clovis Eve (fin du XVIe siècle).

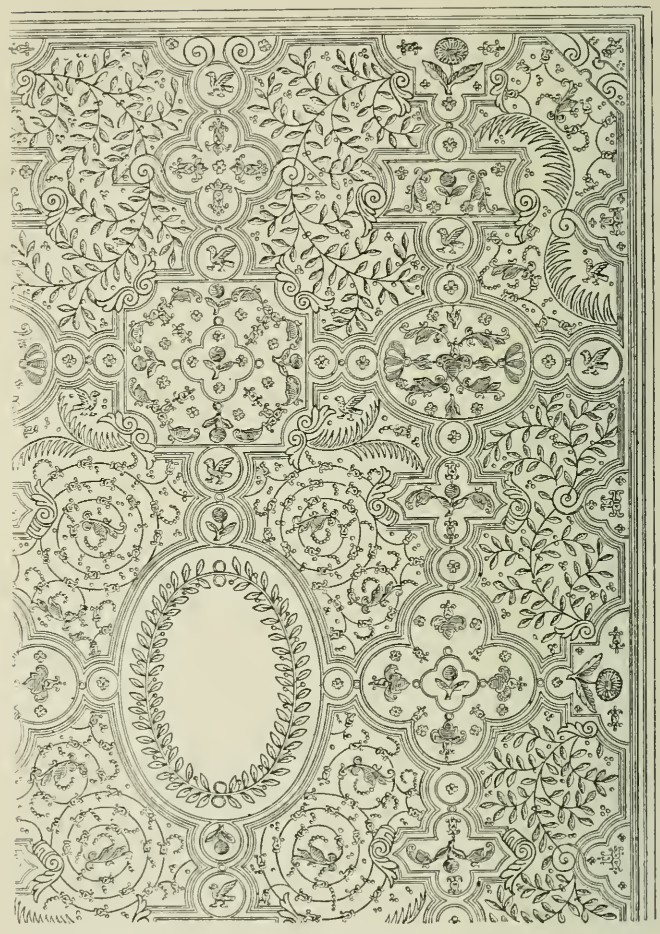


Fig. 173. — Fragment de la décoration d'une reliure aux *petits fers* attribuée à Clovis Eve (fin du XVI[e] siècle).

préoccupation artistique intervienne. Et ce qui se passait en plein XVIIIe siècle, se continuera encore pendant une grande partie du XIXe.

Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, Charles Blanc, l'auteur de la *Grammaire des Arts du Dessin*, a publié un travail sur la reliure et sa décoration. C'est de cette étude, du plus haut intérêt artistique et documentaire, que nous allons extraire, et présenter à nos



Fig. 174 à 191. — Fers à dorer, coins et milieux (XVIIIe siècle).

lecteurs ce qui entre dans le cadre que nous avons adopté. « Macé Ruette, écrivait Charles Blanc, dont le fils, Antoine Ruette, fut le relieur de Louis XIV, est le premier qui marbra le maroquin, et le papier qui devait servir à former les gardes. La marbrure sur cuir n'est pas seulement décorative, elle a aussi une utilité qui est de cacher les petits défauts qui peuvent se trouver sur le maroquin, et particulièrement sur le cuir de

veau, où ils sautent aux yeux, quand le veau est d'un fauve clair. Bien que la marbrure des peaux soit maintenant surannée, il en faut dire ici quelque chose, parce que le goût en peut revenir et que la mode ne nous quitte jamais sans quelque esprit de retour.

« Mais si les bibliophiles, au moins en France, ont renoncé à la marbrure de la basane ou du veau pour la couverture de leurs livres, les relieurs continuent d'em-

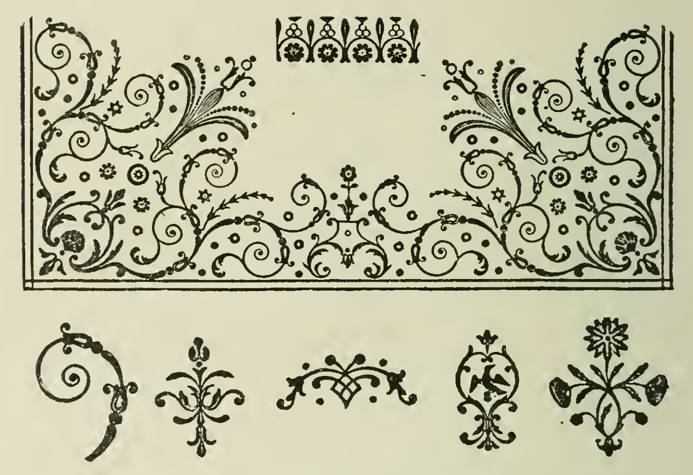


Fig. 192 à 198. — Dentelle et fers à dorer de Derome (XVIIIe siècle).

ployer le papier marbré pour les contre-plats et pour les gardes, à moins qu'il ne s'agisse d'une reliure de luxe. Que de variétés aimables dans la marbrure et combien elle est amusante pour l'œil ! Les Français la font très habilement sur le papier, et il faut convenir qu'ils ont apporté dans ce genre de fabrication d'heureux caprices, des mariages de couleurs imprévus. Non seulement ils imitent les marbres

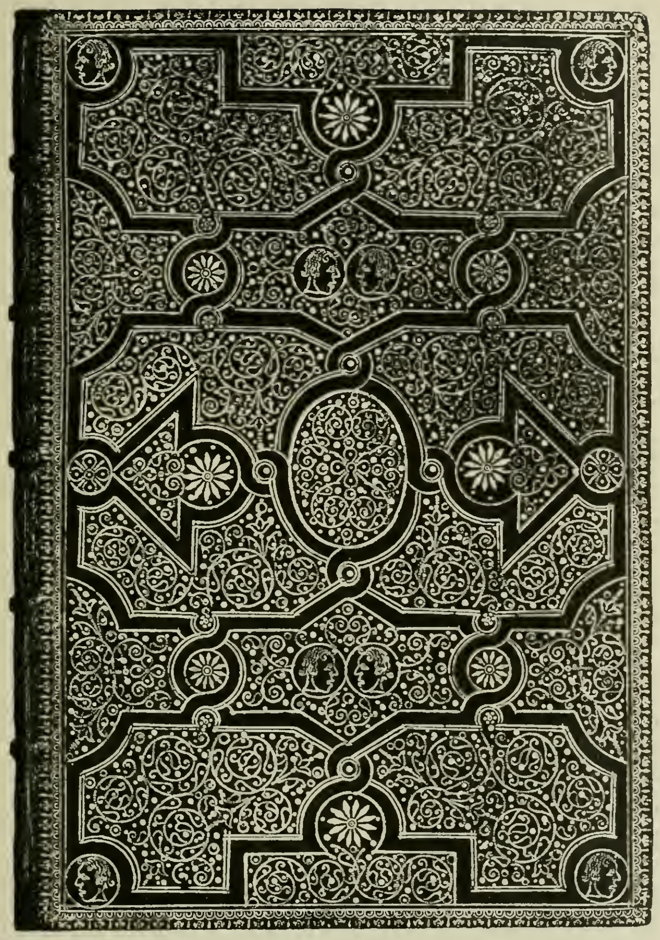


Fig. 199. — Type de la décoration d'une reliure, aux *petits fers*, par Le Gascon (commencement du xvii[e] siècle).

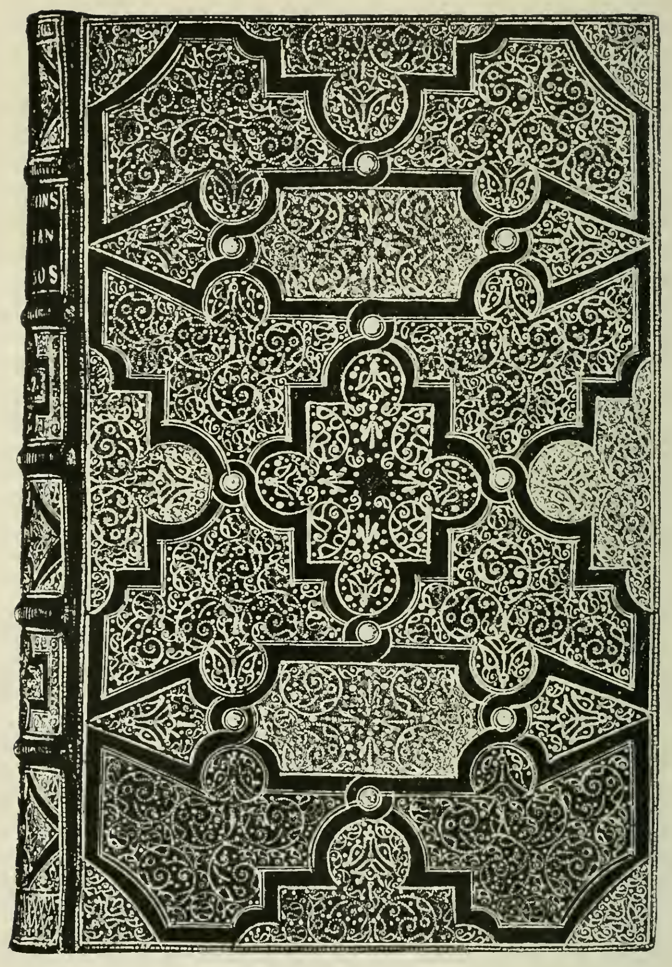


Fig. 200. — Type de la décoration d'une reliure mosaïque, aux *petits fers* attribuée à Padeloup (fin du xviie siècle).

de la nature, mais ils en inventent qui n'ont pour toute vérité qu'une étonnante vraisemblance. Comme s'ils avaient pénétré dans le secret des infiltrations et des oxydes métalliques, qui ont taché et coloré la pâte calcaire, des agglomérations de roches qui ont formé les brèches et de la manière dont les débris de coquillages et de madrépores ont varié les lumachelles, moucheté les brocatelles et les granits, ils fabriquent des marbrures artificielles d'une saveur tout à fait charmante. Ce sont eux qui ont inventé d'y faire couler comme des ruisseaux d'ombre. Sur un fond d'une pureté remarquable, rouge antique ou sanguin, vert cuivreux, vert pomme ou vert émeraude, bleu lapis, jaune, rose campan, ils entassent confusément des taches de toute couleur, en y mêlant des gris fins, des veines d'or, en les truffant de noir et en y répandant des flocons de neige. Quelquefois leurs marbrures fantastiques, imitant des montagnes, des ravins, des vallées, des golfes, des cratères éteints et des terres cahotées, rappellent les cartes de la lune ou ressemblent à des géographies imaginaires.

« Au XVIIIe siècle, les papiers marbrés étaient remplacés dans les reliures de prix par des gardes en satin, suivies de gardes en papier doré. On reconnaît à cette particularité, entre autres caractères, les livres reliés par Padeloup qui travaillait pour la reine Marie Leczinska, ou par Biziaux, qui fut au service de Mme de Pompadour. Ces livres étaient doublés de maroquin au revers du plat. Padeloup excellait à renouveler les compartiments en mosaïque dont la tradition remontait à Grolier, à Saincte-Maure, et qui s'était

continuée sur les livres appartenant à Diane de Poitiers. Son maroquin rouge était coupé de pièces vertes et rehaussé de maroquin citron.

« Derome, qui lui succéda dans la faveur des bibliophiles, fut plus sobre, en fait d'ornements, de dorure et de guillochés. Il visait à la solidité réelle et apparente. Il n'avait pas le goût des marqueteries en peaux, des arabesques au petit fer, des pointillés et autres fioritures. Il mit du style dans son style. Entre Derome et Thouvenin, dont la grande réputation commença vers 1820, se place l'invention du cartonnage par Bradel. C'est l'époque démocratique de la reliure. Par esprit d'égalité, Mercier, Louvet et quelques journalistes influents s'étaient élevés contre le luxe des livres richement vêtus et dorés, surtout à cause des armoiries qui s'y étalaient orgueilleusement. Simple dans ses habits, la société de la Révolution voulut aussi la simplicité dans l'habillement des livres.

« L'art du relieur eut sa roture : ce fut le cartonnage. L'écrivain sans fortune, le bibliophile en herbe purent par ce moyen conserver provisoirement leurs livres et même les conserver toujours.

« Les feuilles d'un livre cartonné n'étant pas rognées, mais ébarbées seulement, auront toute leur bonne marge, quand on voudra relier définitivement le livre ou plutôt la brochure, car c'est une brochure bien battue, bien cousue, et solidement couverte qu'un bon cartonnage; mais pour qu'il soit bon, il ne doit pas entamer le moins du monde la marge intérieure du livre, ce qui revient à dire qu'il ne doit pas être cousu à la grecque. Un relieur passionné pour son art, Lesné, auteur du

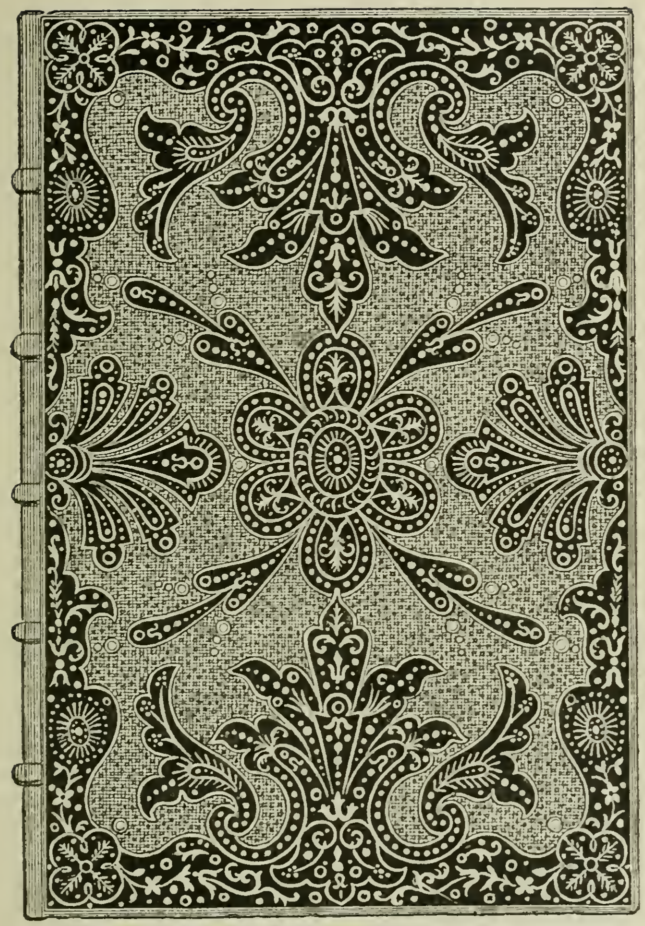


Fig. 201. — Type de la décoration d'une reliure mosaïque, aux *petits fers*, par Padeloup (XVIII[e] siècle).



Fig. 202. — Type de la décoration d'une reliure aux *petits fers* (dite à l'oiseau) par Derome (xviiie siècle).

poème de la *Reliure*, avait imaginé la couture dite sur rubans par laquelle il évitait les entailles faites dans le dos d'un livre pour y loger les ficelles, en y substituant des lacets de soie qui permettent de coudre chaque cahier dans toute sa longueur, d'assurer ainsi la conservation du volume, qu'on pourrait plus tard relier sans le découdre.

« C'est ainsi qu'un amateur, qui débute, peut, en attendant mieux, se contenter de l'élégance plébéienne du cartonnage. Le développement de la reliure démocratique, qui avait été inaugurée en France par Bradel, n'a pas fait négliger aux amateurs les reliures de luxe; il semble, au contraire, que le prix de ces reliures ait augmenté en raison même du bon marché auquel sont descendus les emboîtages les plus élégants. C'est à l'époque de la Restauration que Thouvenin, élève de Bozérian, Thouvenin, tant vanté par Charles Nodier, reprit l'art français au point où l'avaient laissé les Padeloup et les Derome, lui rendit son ancienne splendeur, et fit revenir nos bibliophiles de leur préférence pour les relieurs étrangers.

« Ce que l'on pratique aujourd'hui sur les emboîtages, Thouvenin le pratiqua sur les plus beaux livres, en usant, et même en abusant des gaufrures au balancier. Son corps d'ouvrage était excellent, surtout pour la couture et pour l'endossure. A l'exemple de Bozérian, il employa, pendant quelque temps, le maroquin à grains longs comme celui dont on se sert dans la cordonnerie, mais bientôt il le chagrina lui-même à la main en le roulant avec une paumelle pour en faire sortir un grain serré, à pointe de diamant. Ses cartons passés au laminoir présentaient une surface parfaitement

égale et lisse, et ses dorures étaient d'une exécution finie. C'est par lui que fut faite, pour Charles Nodier, cette fameuse reliure, dite *à la fanfare*, qui était une réminiscence splendide des ouvrages de Le Gascon et de Du Seuil, reliure dont le nom, bien que se rapportant au titre du livre, *Fanfares et Courvées abbadesques*, semblait exprimer l'étalage d'une ornementation brillante et le tapage des dorures.

« Simier, dans le même temps, remit en vogue les maroquins à compartiments de couleur, les doublures en moire et les peintures sur la tranche de gouttière. On remarquait aussi ses gardes en papier d'or flambé, ses dos à triple nervure avec des tons variés sur les nerfs, et parfois son maroquin marbré en écaille. Ce fut lui qui, en sa qualité de relieur du roi, fut chargé, lors de l'érection de la statue équestre d'Henri IV sur le Pont-Neuf, de relier avec la dernière magnificence les volumes qui devaient être renfermés dans le ventre du cheval de bronze. Comme Bradel, Thouvenin et Simier firent des cartonnages et ils les firent comme lui, *à dos brisé*. Ce genre de reliure, connu au XVIIIe siècle, a cela de particulier, que le dos de la couverture n'étant pas collé sur le dos des cahiers, s'en sépare quand on ouvre le volume, et laissant un vide entre les deux dos, permet au livre de se tenir ouvert sur une table ou sur un pupitre, parce qu'on a supprimé la résistance qu'oppose le dos de la couverture quand il adhère aux cahiers. On sacrifiait ainsi à l'avantage d'une lecture commode la durée certaine d'une reliure à dos rigide. Frappés de cet avantage, les Anglais, au temps de Thouvenin, vers 1830, s'avisèrent de relier leurs livres à dos plats ; mais

on reconnut bientôt, à l'user, que ces dos plats devenaient concaves, que par suite la gouttière, se déformant, tendait à bomber. Nos relieurs, tombant alors d'un excès dans l'autre, firent par réaction des dos trop arrondis. »

Cependant, on doit rendre cette justice aux relieurs qui ont tenu le premier rang depuis Thouvenin, qu'ils l'emportent, en beaucoup de points, sur leurs devanciers. Leurs livres sont mieux équerrés et s'ouvrent plus aisément. Le repérage de leurs ornements est plus juste ; leurs dorures sont poussées avec plus de pureté, plus d'aplomb, et leurs titres mieux alignés, mais il nous paraît qu'en matière de goût ils n'ont pas encore surpassé les anciens relieurs.

La manie des résurrections archéologiques a bien souvent égaré, de nos jours, l'art dans lequel avaient excellé Le Gascon, Du Seuil, Boyer, Padeloup, Derome, et tant d'autres.

Pour plaire à certains amateurs qui voulaient, comme au temps jadis, des couvertures ciselées, le relieur a dû appeler à son aide l'estampeur et le gainier. Mais on n'a pas pris garde que les pratiques du moyen âge, motivées alors par les conditions du livre, n'avaient plus leur raison d'être aujourd'hui. Quand les feuilles d'un manuscrit étaient en peau vélin, cette peau étant bien plus lourde que notre papier, les livres exigeaient une couverture épaisse, solide et lourde elle-même, qui pût résister au poids des feuilles cousues. C'est là ce qui explique l'emploi des ais de bois et des plaques de métal. Maintenant que nous imprimons nos livres sur du papier assez mince, et qui a perdu toute son

élasticité par le satinage, quelle nécessité de revenir aux lourdes couvertures, et d'augmenter le poids du volume en y ajoutant le poids inutile de la couverture ? Aujourd'hui, nos livres, au lieu d'être posés à plat sur des pupitres, sont placés debout sur les rayons et serrés l'un contre l'autre.

N'est-ce pas encore à une malencontreuse imitation de certaines reliures monumentales du moyen âge, que des relieurs modernes ont imaginé de mettre sur les plats de leurs couvertures des dessins en relief et en perspective? Qu'on frappe sur le cuir des impressions à froid, des gaufrures, cela est permis sans doute, parce que la surface, bien que tympanisée, suivant l'ancienne expression, conserve son unité.

Mais, pratiquer ou imiter des plans successifs sur les cartons ou les ais d'une reliure, c'est présenter l'image absurde d'un livre creux dans lequel on pénétrerait sans l'ouvrir et que l'œil traverserait sans l'avoir lu ! Semblable en cela aux autres arts décoratifs, la reliure emprunte sa principale beauté de l'utile gracieusement mis en évidence. Le goût n'y est guère que la finesse du bon sens*.

Quel que soit le genre d'ornement que l'on préfère ou que l'on désire donner à une reliure, il importe,

* Pour apprendre à bien connaître les styles, on devra consulter les ouvrages de M. L. Roger-Milès, l'un des critiques d'art les plus érudits de notre époque, publiés sous ce titre : *Comment discerner les styles du* VIIIe *au* XIXe *siècle.* (Histoire, Philosophie, Document.)

Ces études, honorées de plusieurs souscriptions du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont accompagnées de six mille gravures documentaires, d'après les tableaux, manuscrits et monuments en tous genres existant dans les musées, bibliothèques et collections nationales et particulières.



Fig. 205. — Reconstitution de la décoration d'une reliure byzantine, par Léon Gruel.

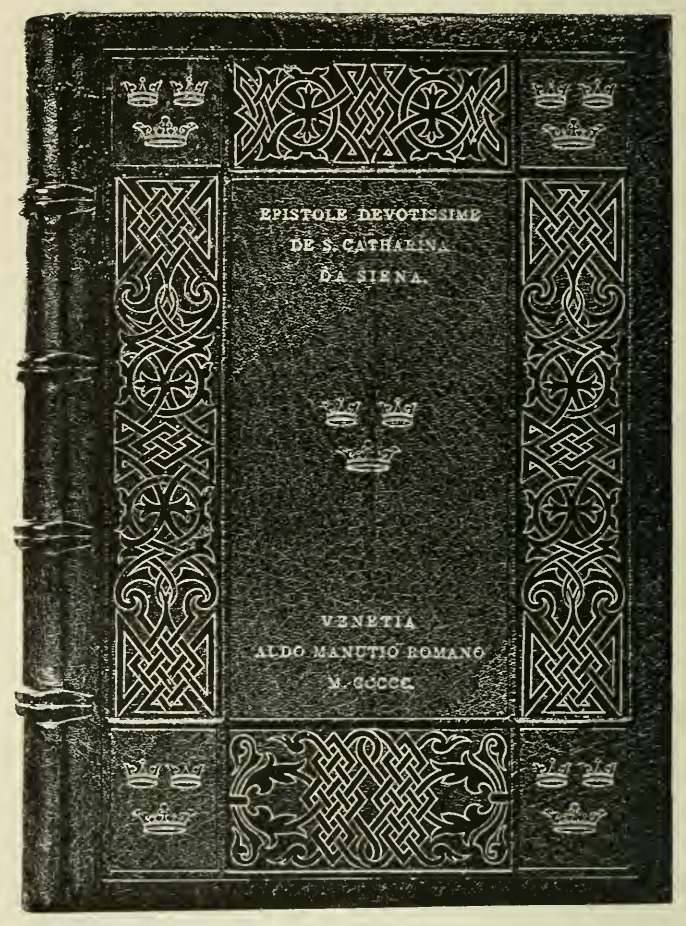


Fig. 204. — Reconstitution de la decoration d'une reliure du commencement du xvie siècle, par Marius Michel.

quand on y veut mettre le cachet d'une époque, de bien connaître le style décoratif des miniatures ou des imprimés du temps où vécut l'auteur du livre.

« La première des qualités de la décoration d'un livre, ont écrit MM. Marius Michel*, est d'être appropriée à la nature et au sujet même de l'ouvrage. S'il s'agit d'un ouvrage ancien à relier de nouveau, ce qui arrive le plus fréquemment, la décoration la plus naturelle est la reproduction d'une reliure de l'époque à laquelle l'ouvrage a été imprimé; et, si la réimpression est moderne, d'une reliure du temps où vivait l'auteur. Aussi est-ce avec surprise que nous avons vu des maîtres de la reliure moderne, si remarquables d'ailleurs par des qualités d'exécution jusqu'alors inconnues, manquer si souvent à ces principes.

« Fanatiques, les uns de Le Gascon ou de Du Seuil, les autres de Padeloup ou de Derome, ils ont reproduit les œuvres de ces célèbres relieurs sur des livres de toutes les époques qui leur ont été confiés; et l'on voit avec étonnement le Roy Arthus ou Tristan de Léonnois dans le pourpoint de Louis XIV, et Rabelais ou Ronsard dans la jupe à fleurs de Mme Deshoulières.

« Longtemps les amateurs, sauf quelques rares exceptions, loin de chercher à arrêter les relieurs du siècle dans cette voie mauvaise, les ont, au contraire, encouragés, engoués qu'ils étaient eux-mêmes de tel ou tel maître ancien; mais, depuis quelques années, les

* Cf. *La Reliure française, artistique, commerciale et industrielle* depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours, par MM. Marius-Michel. Paris, Damascène-Morgand, 1880-1881. Deux vol. gr. in-8 colombier, ornés de 22 planches gravées sur cuivre, et de 190 figures sur bois.

amateurs éclairés s'efforcent de réagir contre cette erreur de goût et de bon sens.... »

La reliure est aussi variée que les vêtements, elle reflète la modalité des costumes dans ses ornements, comme ces derniers se reflètent dans le mobilier et l'architecture. Ici la reliure est simple et solide, sans aucune élégance apparente, toute en force; là elle est souple et flexible, de couleur variée, mais d'ornements modestes. Elle se métamorphose en bijou, resplendissante d'or et de couleurs, agrémentée de dessins brillants, de motifs appropriés au sujet du livre.

On ne saurait trop apprécier l'utilité de la reliure pour la conservation du livre, elle le préserve par son enveloppe rigide, l'agrémente et l'égaye par la couleur des plats, l'enrichit et le rend précieux par l'or et les ornements qui le recouvrent, par les dentelles intérieures aussi, enfin elle lui imprime le cachet et la tournure artistiques que le maître a su lui donner. De plus, son étude est attrayante pour l'amateur qui revit avec les artistes dont l'interprétation de l'œuvre lui est familière.

« La reliure, a dit M. Th. Van der Haegen, autorité en pareille matière, est une partie des plus intéressante dans l'histoire du livre, elle est une question d'art, de goût, de caractère; il y a là travail du bois, du cuir, de l'ivoire, taille des métaux et des pierres précieuses, peintures admirables, en un mot, génie artistique dans l'expression des idées, dans le choix et la disposition de la matière. La reliure est un art tout spécial et beaucoup trop important pour être traité incidemment. Le lecteur qui s'intéresse à cette délicate matière

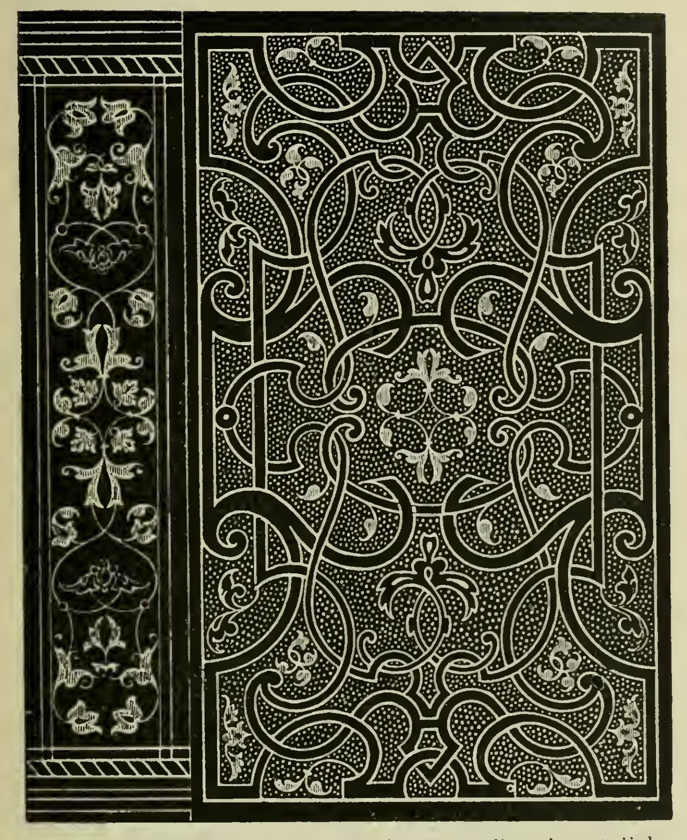


Fig. 203. — Reconstitution de la décoration d'une reliure du XVI[e] siècle.



Fig. 206. — Reconstitution de la décoration d'une reliure du XVIe siècle, par Thibaron-Joly.

artistique pourra se faire une idée des merveilles qu'elle a produites, en examinant les rares et précieux volumes exposés dans une salle spéciale de la Bibliothèque nationale, à Paris*. Quant à nous, ce que nous apprécions surtout dans la reliure, c'est le caractère historique dans la présentation des personnages ou dans la révélation du nom du relieur ou du propriétaire, parce que nous avons là de nouveaux éléments pour compléter les glorieuses annales du livre. Les anciens relieurs marquaient leur travail des initiales de leurs noms, absolument comme les peintres célèbres contresignent leurs chefs-d'œuvre. »

Nous ajouterons que les principes de l'art décoratif trouvent leur application dans la reliure. Là, comme ailleurs, l'élégance est l'ennemie de la surcharge et l'opulence même a besoin d'une certaine mesure, d'un certain repos; là, comme ailleurs, la chose ornée ne doit pas l'être partout. Il en est de la reliure comme des autres industries proches parentes de l'art, la variété y doit assaisonner l'unité. La grâce doit y être un aveu de l'utile, à ce point que les accents de la solidité pourraient à eux seuls y tenir lieu d'ornement.

Le dos du livre, dont nous allons nous occuper, est cette partie de la reliure, la seule que l'on voit toujours sur les rayons d'une bibliothèque, qui comporte trois choses essentielles : des nervures accentuées, la juste proportion à donner aux ornements en raison des espaces à décorer, et le choix des caractères pour le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage. Quand la nervure n'est pas

* Cf. *Les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, par HENRI BOUCHOT, du cabinet des estampes. Paris, Édouard Rouveyre, 1888, in-8 jésus.

apparente, le livre n'a pas l'air d'être cousu, mais emboîté, et il a si mauvaise grâce, que de tout temps, même au XVI[e] siècle, on a dissimulé par de faux nerfs, (si ce n'est pourtant sur les livres de François I[er] qui sont à dos sans nerfs), les coutures à la grecque. Les nerfs postiches datent de loin, c'est que les anciens règlements des relieurs portent qu'ils « seront tenus de coudre les livres au plus à deux cahiers, avec ficelle et *vrais nerfs*, sous peine d'une amende. »

Dans les ouvrages soignés, le dos est à double nervure. Séparés par une légère cavité, les deux nerfs forment une saillie qui est accusée par un double filet, une ligne de points, ou par un ornement appliqué avec la palette à bordures, c'est-à-dire avec un fer à dessin courant. Vrais ou simulés, les nerfs sont en général au nombre de cinq, ce qui donne six entre-nerfs, dont le deuxième et le quatrième sont ordinairement réservés pour le titre et la tomaison ; afin de rendre ces deux choses bien visibles, quelques relieurs laissent le dos tout entier sans ornement, sans dorure, ce qui est disparate pour peu que les plats soient ornés. Il convient donc alors de pousser sur les autres nerfs des *coins* et des fers à dos, tels que fleurons, roses, marguerites, bouquets, chiffres, emblèmes. Derome y poussait quelquefois un oiseau dans les ornements des coins : c'était sa manière de signer ses plus beaux ouvrages. Aussi ses reliures dites *à l'oiseau* sont-elles en grande estime parmi les amateurs.

Quant au titre, il est assez rare que les caractères en soient bien choisis, et qu'ils ne déparent point même les livres les plus artistement reliés. Combien de fois

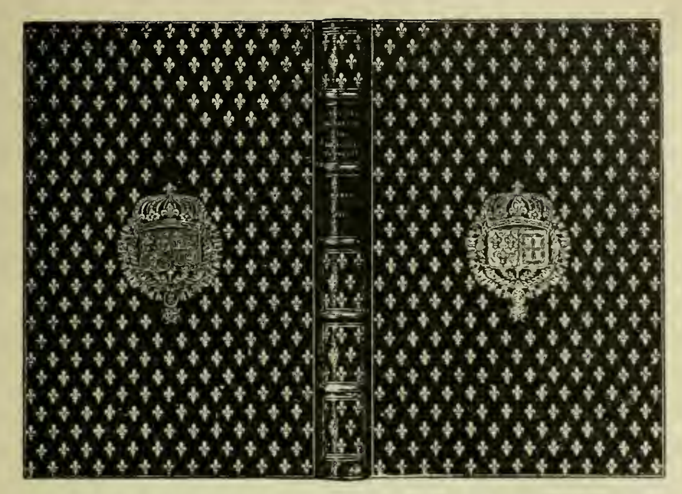


Fig. 207. — Reconstitution de la décoration d'une reliure du xviie siècle, par David.

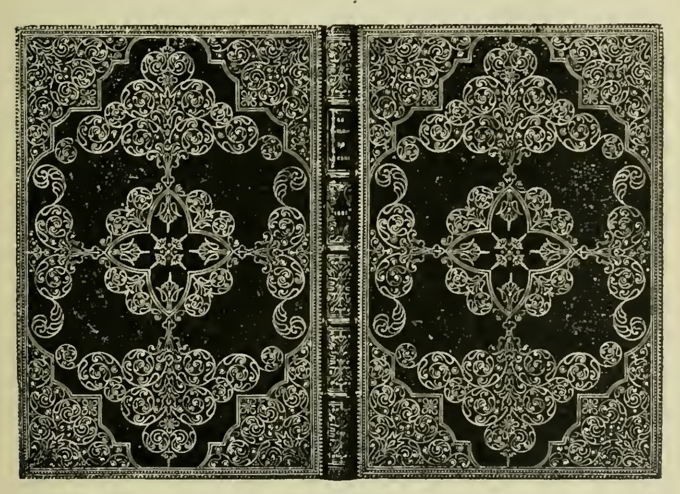


Fig. 208. — Reconstitution de la décoration d'une reliure du xviie siècle, par Capé.

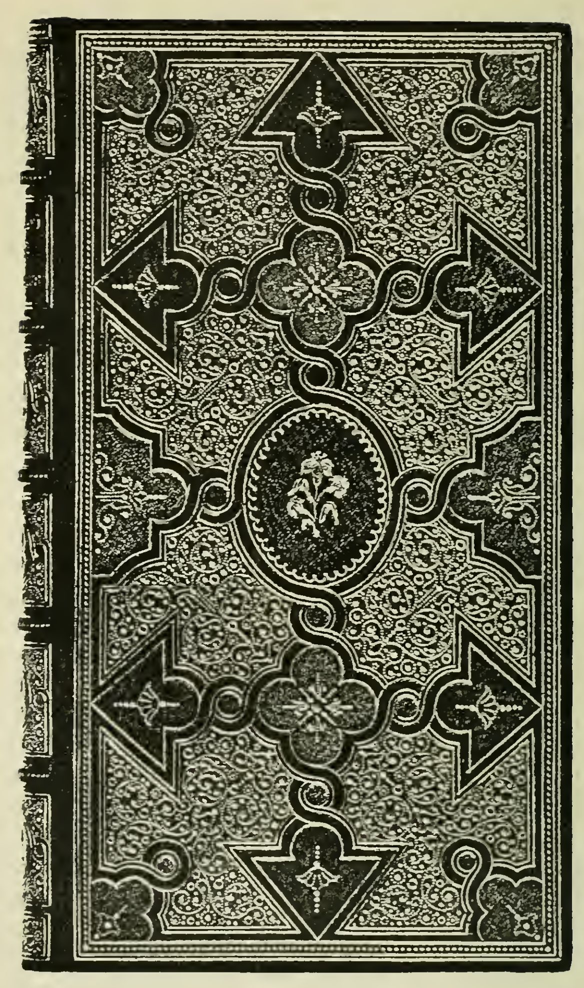


Fig. 209. — Reconstitution de la décoration d'une reliure mosaïque du XVIIe siècle, par Cuzin.

n'avons-nous pas vu des lettres d'une fonte, toute moderne, jurer avec un livre ancien de date et archaïque par la tournure qu'on lui a donnée! Autrefois, les relieurs n'ayant que deux ou trois composteurs, ne pouvaient pas varier suffisamment les caractères de leurs

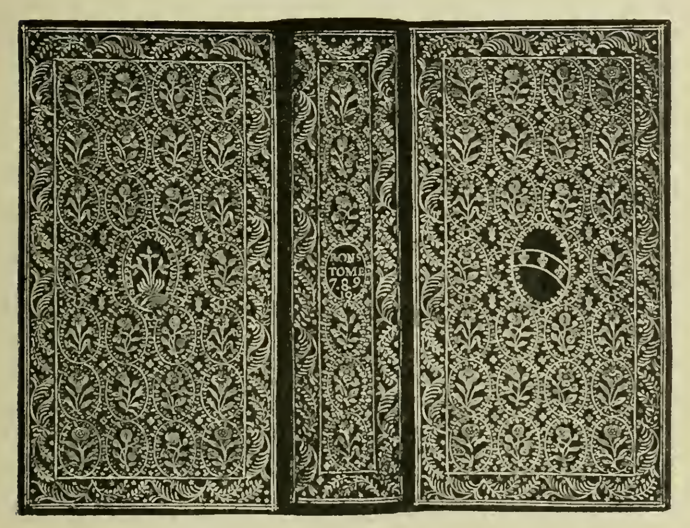


Fig. 210. — Exemple de nom d'auteur tronqué par le doreur.
(Sur le dos de la reliure Rons pour Ronsard.)
(Exemplaire de Marguerite de Valois, femme de Henri IV.)

titres. Aujourd'hui qu'ils ont à leur disposition des alphabets de tous les genres et de tous les corps, ils sont inexcusables d'employer indifféremment les chiffres romains et les chiffres arabes, ou de pousser en lettres du même œil le nom de l'auteur et le titre du livre, et de faire des confusions de style.

Une attention à laquelle les bibliophiles sont sensibles, c'est que le prénom de l'écrivain ne soit pas séparé

de son nom, lorsque la gloire ou la notoriété ont rendu le nom et le prénom inséparables. Un relieur qui mettrait sur le titre de la *Légende des siècles*, V. Hugo, serait un barbare. Mais il est des noms qui sont entrés sans prénom dans l'histoire. Ceux, par exemple, de Voltaire, de Diderot, de Beaumarchais, de Chateaubriand, doivent figurer sur la couverture de leurs livres, sans être précédés d'une initiale qui ne ferait que jeter un doute dans l'esprit des illettrés, en leur donnant à croire qu'il y a eu plusieurs écrivains portant ces mêmes noms.

Et si les bibliophiles prennent garde à de pareils détails, combien, à plus forte raison, doivent être susceptibles à cet endroit les auteurs à qui le relieur apporte leurs propres ouvrages avec leur nom défiguré ou mutilé par abréviation sur le dos de la couverture*.

* L'amateur devra tenir à ce que les titres inscrits sur le dos des volumes soient parfaitement exacts, sans faute d'orthographe et sans abréviations ridicules ou incompréhensibles. Il est plus prudent de rédiger, par avance et avec le plus grand soin, le titre tel qu'on désire qu'il soit mis sur le livre et d'exiger du relieur qu'il n'y soit rien changé.

On connaît les légendes que les ennemis de la reliure font courir au sujet de mistress Beecher Stowe, voyant que son relieur avait doré *Uncle*, t. I; *Uncle*, t. II. Les bibliophiles n'ont jamais oublié les œuvres de Bran, t. I, t. II, etc., qui, en lettres brillantes, ornaient le dos des œuvres de Brantôme.

Voici quelques bévues qui nous sont indiquées par l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* : Verdus, *Opera*, titre imaginé par un doreur, latiniste distingué, qui prend Verdi pour un génitif. — Roussel, *Système ph. et moral de la femme*, ce qui se prononce système fémoral de la femme. — Dictionnaire de *Lettré*. — Beccaria, *Des lits*. — Scott, *les Purs d'Écorse*. — Daffry, *De la monnaie* et Bellot, *Des minières*, où la moitié du nom des auteurs Daffry de la Monnoye, et Bellot des Minières se substitue au titre de leurs ouvrages : *De l'Expropriation*, *Du Régime dotal*.

M. Gustave Mouravit, dans son intéressante philosophie du

Quelque subtiles que paraissent de semblables observations, elles n'ont rien de puéril, car elles se rapportent à la nécessité de tout faire pour rendre le livre aimable et lui donner une tournure engageante. Il importe, en effet, que le relieur, au lieu d'arrêter le lecteur au seuil du livre, l'invite à y entrer. Et ce qui importe le plus, c'est que le volume une fois ouvert n'ait pas de tendance à se refermer et n'exige pas d'effort pour être lu. Le problème de la perfection ne sera résolu que lorsque le relieur aura su concilier la solidité du dos, qualité essentielle, avec l'élasticité qui permet au livre de s'ouvrir facilement et de se tenir facilement ouvert. Pour les livres d'étude, on doit viser à l'utile, et préférer les reliures à dos brisé, parce que le volume ainsi relié s'ouvre complètement sans revenir sur lui-même, et il n'est pas douteux que, pour des livres d'un usage constant, pour les dictionnaires et autres ouvrages de référence, comme on les appelle si bien, ce mode de reliure n'ait un avantage pratique; mais il est clair que, d'autre part, il en compromet la durée, parce que le dos de la couverture n'adhérant pas au dos du volume, une telle endossure résistera moins longtemps que si elle faisait corps avec les cahiers cousus et collés.

livre *La Petite Bibliothèque d'Amateur*, souhaite voir se répandre l'habitude, récemment introduite, de mettre la date de l'édition, parfois aussi le nom de l'éditeur, sur le dos du volume. « Cette addition, dit-il, en achevant de déterminer la nature et la valeur propre de l'ouvrage, déjà révélées par le titre et le nom de l'auteur, contribue à rendre la reliure plus *parlante*, si l'on peut dire; entre plusieurs éditions du même ouvrage on saura quelle est celle-ci, on aura une plus vive lumière sur ces volumes que leur enveloppe laisse toujours dans une ombre douteuse. »

Quand elle réunit ces trois conditions, la solidité, l'élasticité, l'élégance, la reliure est digne d'estime et elle mérite les hauts prix qu'on y met, sinon les prix fous auxquels la fait monter aujourd'hui l'esprit de spéculation qui anime quelques bibliophiles. Assurément, s'il était possible à des législateurs chagrins de revenir aux lois somptuaires, ils ne manqueraient pas d'occasion pour les faire revivre. Payer mille francs une reliure, cela ne devrait être permis que pour les chefs-d'œuvre de l'esprit humain : or, ces ouvrages sont justement ceux auxquels conviennent le moins les habits brodés. Ce serait manquer de goût que de surcharger d'ornements fastueux un Horace, un Montaigne, un La Bruyère. Ces livres qui nous enseignent une philosophie aimable, qui nous conseillent la sagesse, ne doivent porter dans leur vêtement que la trace des soins pieux qu'on a pris pour les conserver aux âges futurs.

De même que le plus simple décor suffit pour jouer une tragédie de Corneille, une comédie de Molière, tandis que les merveilleuses inventions du machiniste, les prodiges de la mise en scène, sont réservés pour les féeries, de même un maroquin poli, sobrement orné de quelques filets, avec un petit fer, si l'on veut, aux onglets et sur les entre-nerfs, suffit à la reliure des *Confessions* de Rousseau ou des *Caractères*.

De tous les arts décoratifs, la reliure est celui qui doit être le moins capricieux, le moins libre, le plus assujetti à l'empire du goût, parce qu'il ne saurait avoir une existence indépendante ni se retrancher dans la doctrine de l'art pour l'art. Mais si le relieur doit se

soumettre à la prééminence de l'esprit, cette heureuse servitude lui procure l'avantage d'être en commerce intime avec les hommes de génie qui ont brillé dans tous les pays et dans tous les temps, et s'il ne lui est pas permis de sortir du rôle qui lui est assigné, il peut en concevoir de l'orgueil, car c'est une noble mission que celle de préserver et d'embellir leurs ouvrages.

Champfleury, dans son *Étude sur les reliures romantiques*, publiée par *Le Livre*, mentionne que la période de 1825 à 1840 sera tout particulièrement curieuse au point de vue décoratif. Architecture, poésie, peinture sont sous le coup d'un renouveau très affiché et très proclamé, quoique ce renouveau ait des attaches plus étroites avec l'époque précédente que les initiés ne l'avouent.

« Deux mots répondent à ma pensée, dit-il, et me feront peut-être mieux comprendre : CASTEL, CATHÉDRALE. Le *castel* serait circonscrit entre 1820 et 1830; la *cathédrale* se profilerait et étendrait ses ombres de 1830 à 1835. D'un côté Clotilde de Surville, de l'autre Chateaubriand formant trait d'union avec les tendances intellectuelles d'alors.

« Dans le courant nouveau le castel s'effondra ; il est vrai de dire qu'il était en carton délabré et que sa façade avait trop servi à l'ornementation des boîtes de confiseur. Où fut remisée la blanche haquenée de la « gente » châtelaine? A quel porte-manteau, rongé aux vers, furent appendues les toques crénelées, les épées à poignée en croix des chevaliers ?

« A cette époque de consternation pour les ménestrels, la cathédrale se dressait lourde, noire, ogivale, flam-

boyante, avec ses niches, ses gargouilles, ses ombres, ses lumières ; solidement fabriquée, elle offrait un carton plus résistant que celui des castels. Il y eut sans doute excès de cathédrales, et nous en sommes étonnés, nous qui, à cinquante ans de là, avons été roulés dans les flots quelque peu troubles du matérialisme, d'un athéisme quasi officiel.

« Les relieurs inséraient des cathédrales dans les nervures de leurs volumes. Je possède les *Œuvres complètes de Racine* *, reliées en maroquin rouge, signées *Thouvenin* et offrant sur les plats des ornements gaufrés en véritable style-cathédrale. La reliure s'accorde bien avec l'année 1829; elle rappelle les frontispices ornementés des poèmes de M. Ancelot (*Marie de Brabant*, par exemple). Des fers soigneusement gravés représentent le style ogival aux colonnes duquel les poètes de l'époque accrochaient les blasons des « preux », et jusqu'à un certain point cette reliure s'harmonise avec les poésies sacrées de Racine.

« Non pas qu'au XVII[e] siècle on fît figurer la cathédrale dans le dictionnaire des descriptions de l'époque. La pensée des écrivains du grand siècle penchait bien plus vers l'homme que vers le côté matériel des choses architecturales ou picturales. Mieux d'accord avec les ornements romantiques sont les *Poésies* de Mme Amable Tastu **. La reliure, signée *Martin*, est ornée de palmettes gaufrées en relief, et d'autres petits fers imprimés en creux encadrés dans des losanges noirs, dont chaque pointe aboutit à un petit clou doré. Cette reliure, avec

* Paris. Furne, de Bure, 1829, in-8°.
** Paris. Imp. J. Tastu. 1827, in-8°.

ses fers et les nervures du dos, est simple et répond à la nature discrète d'une muse qui ne s'afficha jamais.

« Théophile Gautier me paraît avoir été le poète qui, plus tard, apporta de vives préoccupations dans les reliures des livres qu'il offrait aux dames. Je signalerai, dans la riche bibliothèque romantique de M. Victor Déséglise, l'édition originale d'*Albertus* (Paris, 1833). La reliure de ce petit volume, signée *Coméléran*, est en maroquin brun foncé avec mosaïque rouge, verte et jaune sur les plats, dont la face supérieure porte une *L* en gothique ; sans doute un prénom, Laure, Lucie ou Louise. Sur le premier feuillet de garde on lit ce galant envoi en caractères microscopiques :

Aimez-moi comme je vous aime.
THÉOPHILE GAUTIER*.

« Mais j'ai vu jadis, dans la bibliothèque de Poulet-Malassis, un autre ouvrage de Théophile Gautier, d'une enveloppe encore plus caractéristique. Ce volume, c'était les *Jeune-France*, la première édition des *Jeune-France, romans goguenards* **, enveloppés dans une reliure de style cathédrale !!! On eût juré que cette reliure avait été commandée par un architecte ; mais la provenance du livre était bien connue. De même que le poème d'*Albertus*, le roman les *Jeune-France* fut offert à Mme Dondey-Dupré avec une reliure « soignée » commandée par le poète lui-même.

« Certainement, l'ouvrier qui s'était appliqué à ce chef-d'œuvre, devait habiter quelque noire maison du

* D'après une tradition des bibliophiles, ce petit poème présenté si galamment aurait été offert à Mme Dondey-Dupré.

** Paris. Renduel, 1833, in-8°.

parvis Notre-Dame. Avec son fronton ogival, ses colonnettes posant sur la base dorée d'une balustrade à jour, cette reliure est la plus significative que je connaisse de l'époque romantique. Si l'enveloppe ne rend, en quoi que ce soit, le sensualisme des *Contes goguenards* qu'elle protège, elle fait comprendre le mot d'un homme qui ne craignait pas les images hasardées : « En 1830! disait ce sceptique, ils avaient tous du sang de cathédrale dans les veines. »

La reliure de luxe s'applique à une certaine catégorie d'ouvrages, le plus généralement à des livres tirés à très petit nombre et sur grand papier. Cependant, par l'engouement même des amateurs pour des ouvrages d'un genre ou d'une spécialité déterminés, il arrive que des livres, très ordinaires, reçoivent un habillement de très grand luxe, hors de proportion bien souvent avec son contenu et sa valeur.

« D'une manière générale, écrivait M. Henri Bouchot*, la reliure doit s'inspirer du livre et non s'imposer à lui. Elle se règle sur les qualités intrinsèques de l'ouvrage, tour à tour sévère, légère ou simple, suivant que le texte lui en prescrit l'ordre, ou lui en abandonne la facilité. Elle ne peut, quoi qu'il arrive, s'affubler d'ornements opposés par nature à sa destination spéciale. Elle est une garde plus ou moins riche, mais jamais un joyau par elle-même. Sur le fait de travaux purement contemporains, elle ne doit pas copier les besognes antérieures, à peine de perdre toute originalité et de ne

* *De la reliure.* L'art du siècle, l'habillement des livres, ses qualités et sa décoration, exemples condamnables ou à imiter, par Henri Bouchot, du Cabinet des Estampes. Paris, Edouard Rouveyre, 1891, in-18 jésus.

compter plus. — Le véritable amateur impose ses idées au relieur et ne consent pas à acheter de lui une confection banale. — Toute reliure est condamnable : 1° si elle sacrifie l'ouvrage à ses fantaisies et à ses caprices ; 2° si elle n'est pas de durée, par l'emploi de matières factices ou impropres à son service de garde ; 3° si sa décoration n'est pas graphiquement homogène et que l'échelle d'un ornement ne soit pas la même pour tous les autres ; 4° si elle n'est pas construite et poussée à la main, mais frappée au balancier. — Elle est critiquable : 1° si elle n'a pas, une fois fermée, la courbe en pince d'écrevisse qui abrite l'œuvre intérieure ; 2° si, faute de bonne couture, elle s'ouvre mal à toute réquisition ; 3° si, par défaut de séchage, elle « godde » et tend à se recroqueviller. — Elle devient un simple non-sens : si elle se cherche des modes inédites, tels que ces fantaisies dites les *frères siamois*, où deux ouvrages sont accolés sur un plat intermédiaire commun, à la façon d'un dos à dos ; si elle s'ouvre en tabatière ; si elle s'affuble d'ombilics sans raison d'être dans nos bibliothèques modernes.

« Ceci dit, l'amateur ne devra se laisser surprendre par aucune idée toute faite ; les modes banalisent, lorsqu'on les suit à la lettre. En ce sens, la reliure à l'emblème peut avoir ses inconvénients, et ne plaît guère qu'aux bibliophiles élégants. Ceux qui lisent n'ont souci de tant de coquetterie ; qu'ils n'aient point honte de leurs livres jaunâtres ; ce sont ceux qui demeurent. »

En réalité, l'amateur devra proportionner la dépense de la reliure au degré de l'importance littéraire, esthétique et même commerciale d'un livre.

Les livres ordinaires, qu'ils soient anciens ou modernes, s'accommodent mal d'ornements luxueux ou éclatants, et l'amateur de goût éprouve une certaine déception à rencontrer sous une enveloppe brillante, établie à grands frais, un livre qui ne vaut que quelques francs, ou qui présente peu d'intérêt*. On dira bien qu'un bibliophile ne doit pas songer à former sa bibliothèque en vue d'une future vente aux enchères, mais qu'il doit avant tout consulter ses goûts et sa fantaisie. C'est vrai, et nous ne comprenons pas qu'on agisse autrement. Cependant nous aimerions à voir tous les amateurs de livres commencer par acquérir les ouvrages de bibliographie ou les articles de critique qui traitent du mérite des livres, aux divers points de vue littéraire, bibliographique et même commercial. Après avoir consulté ces guides, ordinairement rédigés avec soin, lorsqu'il s'agirait de faire relier des volumes, l'amateur, déjà instruit, saurait approprier le genre et la richesse des reliures au mérite ou à la valeur de chaque ouvrage. Il apprendrait aussi à connaître les bons relieurs, ce qui est très important, car une mauvaise reliure ou seulement une mauvaise marque déprécie même un beau livre, et, il ne faut pas se le dissimuler, les mauvais relieurs font bien payer leur travail tout

* Il est certain que plus d'un livre médiocre, surpris de se trouver sur les tablettes d'un somptueux bibliophile, peut, grâce à l'art et à l'habileté de nos relieurs, s'écrier avec Sedaine : « Ah! mon habit, que je vous remercie! » C'est le cas de se souvenir ce que Sénèque disait des amateurs de son temps, qui sur les rayons de leur bibliothèque rangeaient systématiquement des volumes recouverts d'élégantes et luxueuses reliures, s'occupant plus ou moins du contenu, attendu qu'ils ne les ouvraient jamais.

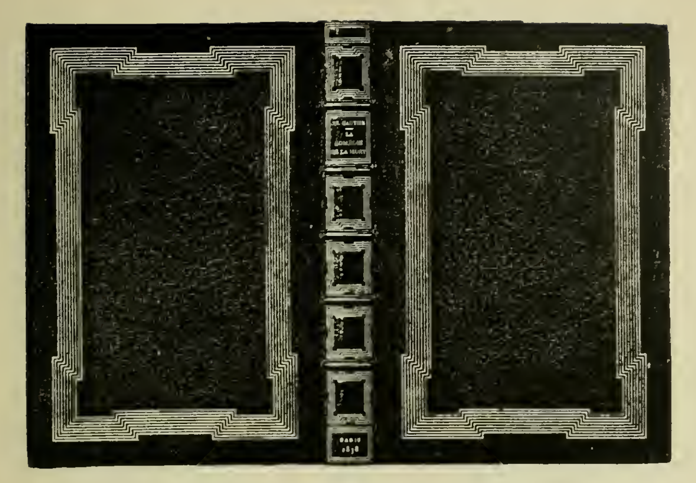


Fig. 211. — Exemple de décoration formée par des filets.

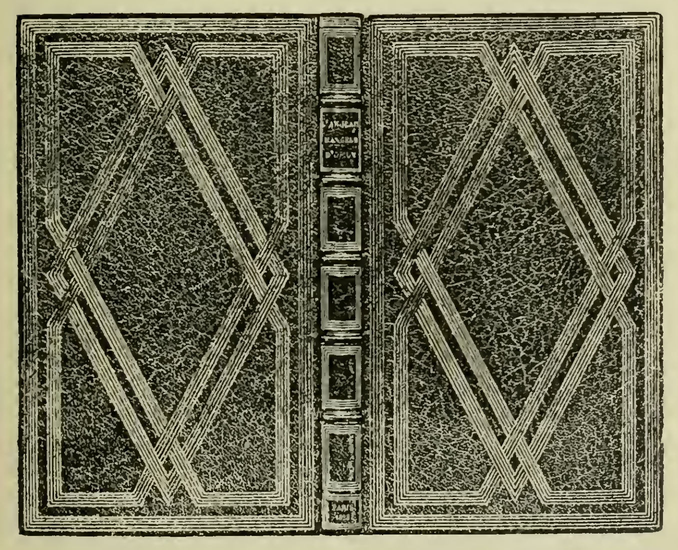


Fig. 212. — Exemple de décoration formée par des filets.

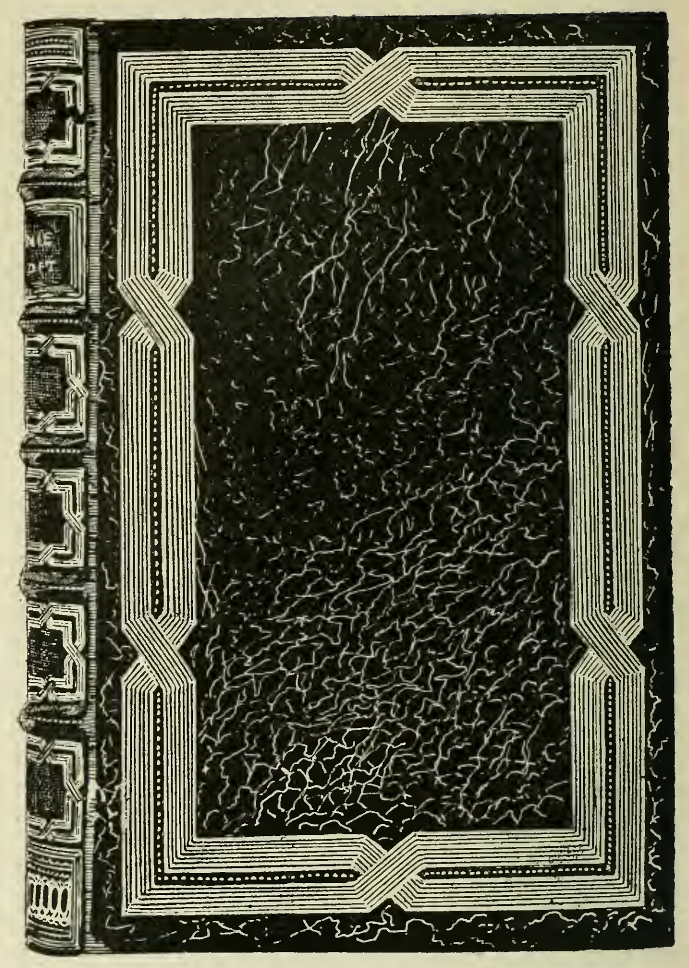


Fig. 213. — Exemple de décoration formée par des filets.

aussi cher que celui des bons ouvriers. Une cause de dépréciation dans le prix d'un livre, que nous devons faire remarquer, c'est la malencontreuse idée qu'ont certains amateurs contemporains, de faire pousser leurs chiffres ou armoiries sur des reliures anciennes ou de laisser mettre, sur des reliures modernes, un chiffre d'une composition de mauvais goût ou d'un style différent de celui adopté pour toute la décoration. La dorure moderne, sur du maroquin ancien, produit un effet très disgracieux, et cette sorte d'anachronisme choque les gens de goût.

« L'ordinaire, écrivait M. Derome*, est que l'œuvre du relieur et celle du doreur de la reliure sortent du même atelier. L'amateur ne voit qu'un objet là où il y en a deux. Le relieur lui a donné cette illusion; c'est au relieur qu'on confie un livre à relier; c'est de lui qu'on attend le volume relié et décoré. Si le travail plaît, c'est à celui à qui on l'a confié qu'on sait gré; s'il déplaît, c'est lui qu'on accuse. Le relieur en titre a donné lieu à cette confusion; c'est lui qui est seul entrepreneur et responsable de la reliure aux yeux du client. Ce n'est ni un peintre, ni un dessinateur. Le peintre qui entreprend un tableau, le dessinateur qu'on charge d'interpréter une pensée, n'ont besoin du concours de personne; le peintre est responsable de son œuvre tout entière comme le dessinateur. Si elle est réussie, il en a tout l'honneur.

Il n'en est pas de même du relieur, qui, s'il n'a pas la pratique de la dorure, fait décorer son travail par

* Cf. *La reliure de Luxe, le livre et l'amateur*, par L. Derome. Paris, Édouard Rouveyre, 1888, in-8° jésus.

un doreur; et recourt à l'association. Le relieur habile dans son art est doublé d'un doreur qui est de son côté un artiste habile. Encore est-ce assez rare. Le vrai est qu'il y en a toujours un qui est au service de l'autre. Ce dernier sert de raison sociale; c'est lui qui est connu, obtient de la réputation s'il y en a à obtenir.

« Ayant à relier un livre, il en a pris la date et s'est efforcé de copier le style en faveur à cette date; là où il n'y avait point de date à prendre, il est resté neutre, c'est-à-dire qu'il a fait une reliure Janséniste, qui est une reliure neutre. Ses filets eux-mêmes sont neutres. On les trouve mornes et froids. Le *filet cassé* est-il moins froid que le filet droit? c'est choux verts et verts choux. Si on imagine, par hasard, que le filet cassé est une découverte comparable à celle de l'Amérique, on apprête à rire aux amateurs de demain. On dit qu'il est difficile à exécuter. La difficulté d'exécution peut servir à exercer la main d'œuvre. Elle n'est pas de l'originalité. »

Une belle reliure moderne n'ajoute pas toujours au prix d'un livre; un volume ancien et dont on ne peut se procurer un meilleur exemplaire, recouvert de sa reliure originale, s'il est peu ou non rogné, s'il a conservé de larges marges, offre souvent une valeur supérieure à celle d'un exemplaire recouvert d'une belle reliure moderne.

« Rien ne vaut pour un livre, écrivait M. d'Eylac en tête du catalogue de Ruble, le vêtement d'origine, contemporain de son apparition, témoin et garant de son authenticité. Avant d'y toucher, il faut être certain, non pas une fois, mais dix fois, que toute mesure de préservation ou de restauration est impossible et que la substitution d'un habit neuf s'impose. »

Un exemplaire des *Œuvres de Rabelais* avec des remarques de Le Duchat, édition d'Amsterdam, 1741, 3 vol. in-4°, fig., mar. r. fil. à la Du Seuil, dos orné, tr. dor. (Capé), fut vendu 299 francs en 1887; la reliure avait coûté davantage. Si cet exemplaire eût conservé sa reliure originale, fût-elle en veau, il eût été adjugé à un prix relativement beaucoup plus élevé, cette différence provient de ce que les amateurs d'aujourd'hui veulent absolument avoir les vieux livres dans leurs vieilles reliures*.

Quelques bibliophiles prennent plaisir à relier leurs livres. Dans ses *Quotidiennes***, publiées par *Le Journal*, M. Alexandre Hepp, un moraliste de premier ordre, signale sous ce titre : *Une princesse à l'établi*, les travaux de reliure exécutés par miss Matthews :

« Les jeunes filles parisiennes, écrit-il qui, dans le paquet enrubanné des étrennes, ont trouvé des livres mignons, dorés sur tranche, avec fers précieux, ne se doutent pas qu'il est une jeune princesse dont tout le plaisir

* Les bibliophiles de l'ancienne école estimaient les reliures modernes, signées de bons faiseurs, à l'égal des reliures anciennes en maroquin, mais ils cassaient impitoyablement toutes les reliures en veau, quel qu'en fût l'état de conservation. Nos contemporains réhabilitent les vieux maroquins et les vieux veaux. Nous avons ouï dire, qu'un célèbre bibliophile fit un jour remplacer une reliure en veau aux armes de Mme de Maintenon, recouvrant un exemplaire de l'édition originale in-12 d'*Esther*, par un maroquin de Trautz.

Cela serait désormais considéré, et non sans raison, comme un crime de lèse-bibliophilie.

** Les brillants articles, donnés chaque jour dans *Le Journal* par l'émiment chroniqueur Alexandre Hepp, paraissent en volumes chez Ernest Flammarion. Ces bréviaires historiques, composés par un maître écrivain, resteront par la perfection du style, le pittoresque des impressions, l'élévation de la pensée, comme les documents les plus précieux de notre époque.

est aujourd'hui dans la reliure des livres. C'est la seconde fille du prince de Galles, et il vient d'arriver à cette rare émule des artistes dont Octave Uzanne a dit la gloire, une aventure charmante. A l'exposition spéciale de la reliure, ouverte récemment à Londres, les plus belles médailles sont allées aux travaux d'une certaine miss Matthews. Miss Matthews? inconnue de toute la corporation. Et cette mystérieuse lauréate n'était autre que la princesse Victoria, celle-là même qui, l'an dernier, ingénument, en comptant sans l'étiquette, rêva de vouer aux pauvres et aux malades la grâce de ses vingt ans et le prestige de sa naissance.

« De ses royales petites mains, elle a pourtant voulu faire quelque chose d'utile. Comme si le prince de Galles avait lu Jean-Jacques, sa fille a appris un métier. Ce qui semblerait à plus d'une de nos exquises parvenues une insulte aux ongles roses, une déchéance, cette jeune fille, pourtant d'assez bonne maison, le pratique avec orgueil et joie. Elle a rencontré sans doute dans cette besogne matérielle, dans l'occupation qu'elle s'impose, un dérivatif aux imaginations inquiètes, l'illusion d'une dépense de soi, d'un vide comblé, d'un but; et ayant le droit, suivant quelques-uns l'obligation même, de ne rien faire, elle a voulu honorer le travail : un joli exemple pour les demoiselles seulement en mal vague de Musset et de Chopin, dont l'extrême concession c'est d'admettre le cours de cuisine, et une mode anglaise qui vaut peut-être bien la plupart de celles dont nous sommes entichés. Princesse, ajoute M. Alexandre Hepp, si cette *Quotidienne*, comme une Ballade, devait finir par un Envoi, je vous dirais :

à vivre de si près avec les livres, à les aimer jusqu'à les vouloir revêtir des plus nobles parures, quelque chose de la pensée qu'ils renferment vous imprègne, vous élève encore, vous embellit. Et reliées, puissent les pages être belles du livre de votre vie. »

Les reliures, d'un genre tout spécial, exécutées par miss Matthews sont riches sans ostentation, solides sans lourdeur, toujours en harmonie avec les ouvrages qu'elles recouvrent, d'un grand fini de travail, d'une exacte exécution dans les plus menus détails, à lignes nettes, à dessin fortement conçu.

Pour en arriver à un pareil résultat, il faudrait que tout relieur habile pratiquât ce qui était en usage au XVIII[e] siècle, époque où chaque relieur en renom avait un genre à lui et eût dédaigné d'imiter ses confrères les plus habiles. « C'étaient, dit Paul Lacroix, les amateurs qui classaient et spécialisaient les talents de chacun, en ne demandant à l'un ou à l'autre que les ouvrages qu'il exécutait le mieux : celui-ci faisait les maroquins; celui-là, les veaux fauves; un autre, les vélins blancs et de couleur; un autre, les encartonnages ou demi-reliures. C'était à qui ferait graver des fers* du meilleur style, et pas un relieur n'eût été assez indélicat pour copier les fers de son rival. »

Le sens décoratif de la reliure a été ainsi résumé par

* Les relieurs appellent ainsi des outils de cuivre fondu qui servent à imprimer sur l'or différents agréments, comme broderies, dentelles, fleurs, filets et armes, et ce sont ces ornements qui sont, proprement dit, ce que l'on appelle la *Dorure des livres*.
L'un des plus habiles graveurs de fers à dorer, sinon le plus habile, est M. A. Lofficiaux, qui, à un travail artistique, joint une science des styles d'une grande érudition.

M. Grand-Carteret : « Les motifs de décoration un peu artificiels, qui apparaissent à la fin du XVIe siècle, commencent à se développer au XVIIe. C'est l'époque de la reliure pointillée, aux gerbes et bouquets factices et faux. Seul, Clovis Eve exécute pour Louis XIII de belles reliures, entremêlant les L couronnées avec les fleurs de lys.

« Mais c'est au XVIIIe siècle que s'épanouit le goût de l'anti-naturel : les armes des seigneurs pour qui sont faites les reliures s'isolent au centre, tandis que sur les bords sévit une décoration de pure imagination.

« Une reliure de Boulanger exécutée en 1789 marque bien l'usage que les décorateurs de cette époque font de la nature; il représente avec soin une églantine et l'entoure de draperies et de rideaux d'appartement! Pourquoi? C'est le goût du jour; l'artiste trouve que « cela fait bien » et ne se demande pas si la composition est ou non intelligente. Avec la Révolution, de nouveaux motifs de décoration s'introduisent dans la reliure : des épées, des bonnets phrygiens, la Bastille, des faisceaux remplacent les fleurs de lys et les armes d'antan. Souvent aussi la statue de la Justice se dresse sur la reliure, car chacun sait que cette époque fut impartiale par excellence.

« L'expédition d'Égypte nous vaut des reproductions de sphinx, d'obélisque, de palmiers. Bientôt apparaissent les armes de l'empereur.

« La Restauration les remplace par les fleurs de lys des Bourbons, mais surtout le romantisme qui naît donne aux artistes le goût du gothique et des fragments de cathédrales s'élèvent sur les reliures. Puis,

peu à peu, l'art de la reliure s'éteint, et les spécimens de reliure de notre temps, il faut bien le constater, n'ont aucun caractère personnel.

« Nous n'avons même plus de reliures curieuses, comme telle reliure maçonnique, en forme de triangle, ou telle reliure paille où fleurit un œillet sur sa tige*. »

Pour donner une idée de ce qu'est la technique de la reliure, l'examiner par son côté métier, faire connaître les moyens mis en usage pour relier et, pour le moins, en discerner les bons d'avec les mauvais procédés, nous indiquerons, d'après la *Grammaire des Arts décoratifs* de Charles Blanc**, les conditions requises pour qu'un livre soit bien relié.

« On nomme *plats* les deux côtés du carton qui recouvre un livre, *dos* la partie postérieure de ce livre, celle sur laquelle on met aujourd'hui le titre et le nom de l'auteur (que l'on mettait autrefois sur le plat), *tranche* les trois surfaces du livre par où il a été rogné, *gouttière*, la partie antérieure des feuilles, celle qui est opposée au dos et par laquelle on ouvre le livre. Les ficelles qui font sur le dos de petites saillies sont les *nerfs*, et les espaces compris entre les saillies des *entre-nerfs*. Pour protéger le livre, il est utile que le carton déborde la tranche; cet excédent constitue les *chasses du livre*. La tranche de devant s'appelle *gouttière* parce qu'elle

* Cf. Étude sur l'Exposition du livre rétrospective et documentaire. (*La Papeterie*, 25 septembre 1894.)

** Cf. *Grammaire des Arts décoratifs*. Décoration intérieure de la maison, lois générales de l'ornement, pavement, serrurerie, tapis, meubles, verrerie, orfèvrerie, céramique. Nouvelle édition. Paris, H. Laurens (1898). Beau volume in-8 jésus, orné de 250 gravures.

est, en effet, comme une gouttière, creusée en cannelure. Les chasses du livre sont bien nommées, parce que, avant de rogner le livre, on a dû donner de la chasse, c'est-à-dire du jeu, au carton, afin de pouvoir l'affleurer en haut pour rogner la tête, en bas pour rogner la queue, sauf à l'assujettir ensuite fermement une fois que la rognure est terminée.

« On désigne par le mot *bord* l'épaisseur du carton coupé sur les trois côtés, et par le mot *bordure* la partie du carton qui, en dessous de la couverture, excède la tranche du livre. Ces parties sont souvent ornées de filets ou autres ornements dorés, ce qui fait dire, dans ce cas, que la reliure est à filets, avec bord et bordure.

« Le dos forme une petite saillie en se retournant sur chaque côté du plat, ces saillies sont les *mors* du livre. Elles sont nécessaires pour loger les cartons, qui ont été tout exprès coupés légèrement en biseau du côté de la saillie dont nous venons de parler. Comme c'est le long de cette saillie que le carton est attaché à la couverture du dos, par une bande de veau ou de maroquin sur laquelle il se meut, les mors s'appellent très souvent *charnières*. A l'extrémité de ces charnières, en tête et en queue de chaque carton, l'on ménage deux échancrures, afin que la peau qui recouvrira les plats et le dos ne soit pas sujette à se déchirer quand on ouvrira le volume d'un côté ou de l'autre. Enfin, aux deux extrémités du dos, on voit un petit rouleau couvert de fils de couleurs alternées : cet ornement qui est la *tranchefile* répond à un but d'utilité, car il sert à bien assujettir les cahiers et à donner plus de consistance à la couverture lorsque le livre, trop serré, ainsi qu'on

en a la mauvaise habitude, dans les rayons de la bibliothèque, en sera tiré avec effort. Maintenant, si on ouvre le volume relié, on verra au commencement les gardes du livre, c'est-à-dire deux feuilles, l'une de papier marbré ou de couleur, l'autre de papier blanc (ou du même ton que le papier des cahiers). — Il s'agit toujours d'un livre relié à l'ordinaire. — Celle-là, pliée en deux, est collée d'un côté sur l'intérieur de la couverture, de l'autre au papier blanc, dont le feuillet libre précède celui qui porte imprimé le titre de l'ouvrage en abrégé, le *faux titre*, lequel à son tour précède et couvrira le frontispice et le titre du livre.

« Des feuilles semblables, l'une en papier blanc, l'autre en papier marbré ou de couleur, sont disposées en sens inverse à la fin du volume, dont elles formeront, pour ainsi dire, l'arrière-garde, de sorte que, flanquées de ces pages obscures, les clartés du livre, la blancheur de son papier et de ses marges en sont rehaussées et paraissent plus brillantes. Les gardes du commencement font surtout ressortir, par leur ton sombre, le titre de l'ouvrage, qui en est l'idée mère, et les gardes de la fin semblent exprimer que l'esprit du lecteur rentre dans l'obscurité quand il n'est plus éclairé par les pensées de l'écrivain. L'art du relieur a aussi, on le voit, son clair-obscur. C'est montrer qu'on n'en a point le sentiment, que de faire des gardes en soie claire ou en satin blanc moiré. Mais, en feuilletant le livre, on y découvre des rubans de faveur, des *signets** qui ont été

* De seigner, marquer, sinet. A l'origine de la reliure, on se servait de ce terme pour désigner la pippe d'où pendent les signaux ou sinets, et les signaux eux-mêmes, cordonnets de

ménagés pour servir de marque aux endroits où a lecture aura été interrompue, en attendant qu'on la reprenne, ou bien aux passages qui ont intéressé le lecteur et qu'il retrouvera, pour les relire, au moyen de cette soie mnémonique. Collés sur le dos du livre, les signets ont été, de plus, piqués à l'aiguille par la couseuse, quand elle a fait les passes de la tranchefile. »

Avant de terminer ces renseignements techniques, nous allons donner quelques reproductions, qui, mieux qu'une description, si claire soit-elle, permettra aux bibliophiles de se rendre compte du travail de la reliure.

Figures 214 à 230. — Livre serré entre deux ais (F),

soie, de diverses nuances, qui de la pippe passent entre les feuillets, et ressortent par en bas.

Les signets sont des petits rubans de faveur, plus ou moins larges, selon la grosseur du livre, que l'on coupe un peu plus longs que sa hauteur et que le relieur attache à la tranchefile de la tête d'un livre.

M. Philibert Audebrand, dans ses *Causeries d'un Bibliophile*, a consacré tout un chapitre au *signet*. « Mil huit cent trente, dit-il, a été par excellence, un cycle de haute fantaisie. En ce temps-là, tout le monde ayant la tête à l'envers, on imprégnait de lyrisme les moindres actes de la vie. Lire étant tout à la fois un travail et un délassement, les signets dont on se servait ne pouvaient être une chose indifférente. Alfred de Vigny, l'auteur de *Stello ou la Consultation du docteur Noir*, un des poètes les plus applaudis d'alors, aimait une des grandes actrices du jour, celle à laquelle il a fait jouer le rôle de Kitty Bell, dans *Chatterton*. Sur sa prière, Achille Devéria, le dessinateur des Romantiques, avait fait un dessin, petit format, de la dimension d'une carte à jouer, représentant cette artiste, coiffée en saule pleureur, suivant la mode régnante, et ce portrait, un petit chef-d'œuvre, avait été reproduit par la gravure à dix exemplaires. — Pourquoi ces dix têtes de la même femme ? — Pour devenir autant de signets. Le poète éprouvait le besoin d'avoir sous les yeux l'image de celle qu'il aimait, même quand il lisait Shakespeare ou André Chénier. »

A propos de *signets*, observons que les relieurs ne doivent employer que du ruban dont la couleur ne puisse déteindre, pour qu'à la longue le papier ne risque pas d'être taché.

appelés membrures, pour être endossé. — Manière de fouetter les livres (D). — Diverses palettes et roulettes pour pousser la dorure, et fer à armes. — Couture de la tranchefile. — Bandes de parchemin qui forment les entre-nerfs.

Figures 231 à 239. — Manière dont on tranchefile les gros livres, et la garniture qu'on met sur leurs couvertures. — Façon de passer la lanière de peau pour faire la tranchefile simple. — Tranchefile double. — Livre tranchefilé vu par le dos. — Livre vu par le côté de la gouttière, pour qu'on puisse voir la seconde chaînette de la tranchefilure double qui pose sur les feuillets du livre. — Livre vu par un des plats, pour laisser voir les filets. — Bourdon de cuivre qui reçoit la lanière servant à tenir le livre fermé. — Deux lanières, l'une ouverte, l'autre fermée : on voit comment elles sont attachées avec des clous de cuivre. — Bossettes de cuivre. — Coins et bandes de cuivre qui garnissent les bords et les coins du livre.

Figures 240 à 245. — Livre préparé pour être doré à compartiments, avec pièces de maroquin de diverses couleurs, représentant quatre mosaïques différentes. — Livre vu par le dos : sur les entre-nervures on a représenté différentes sortes d'ornements que le doreur y pousse. — Livre vu par le côté de la tranche : sur la tranche des feuillets on voit des dessins de différents goûts qu'on exécute sur les tranches, et qu'on appelle *antiqué sur tranche.* Au milieu de cette tranche se trouve un cartouche, qu'on peint quelquefois en miniature. — (*En haut, au milieu.*) Livre doré portant une dentelle qui se fait avec un seul fer de cette grandeur, qu'on

appelle *Plein-or*. — (*En haut, à gauche.*) Autre Plein-or avec un vase sur le milieu du champ. — (*En haut, à droite.*) Livre doré avec des fers détachés : *a*, *e*, Petits milieux. *d*, *h*, Grands milieux. *b b*, *g f*, Coins. *c i*, *c i*, Petits fers qui remplissent les vides entre les coins et les grands milieux. *k*, *k*, Armes.

Figures 246 à 249. — Ces figures représentant tout ce qui appartient à la reliure dite *Reliure de Lyon*. — *A*. Livre cousu et tranchefilé avec nervures; chaînettes qui se font entre les nervures, chaînettes de la tête et de la queue; et tranchefile. — Reliure vue de côté et par dehors, avec les différentes manières de passementer les pattes. — Le dos vu séparément avec les ornements sur le cuir.

Figures 250 à 254. Ces figures sont destinées à donner une idée de la manière dont les livres chinois sont reliés. — Livre relié et couvert d'étoffe de soie. On a ouvert un peu la première feuille pour faire apercevoir la manière dont ces livres sont imprimés. — Autre livre dont la tête et la queue sont cousues à une simple couture. — Livre représenté ouvert. — (*En haut, à gauche.*) Livres turcs, qu'on appelle *reliés en Portefeuille*.

Figures 255 à 257. — (*En bas.*) Livre japonais dans sa boîte. — Livre assemblé comme les feuilles d'un paravent, et vu ouvert. (Estampe ou figure. Discours ou explication de la figure. Bande d'étoffe dont on entoure le bord de chaque feuille). — (*En haut.*) Le même livre fermé, et la manière dont on referme la boîte en rabattant d'abord le côté gauche sur la dernière feuille, ensuite le côté droit sur le côté gauche.

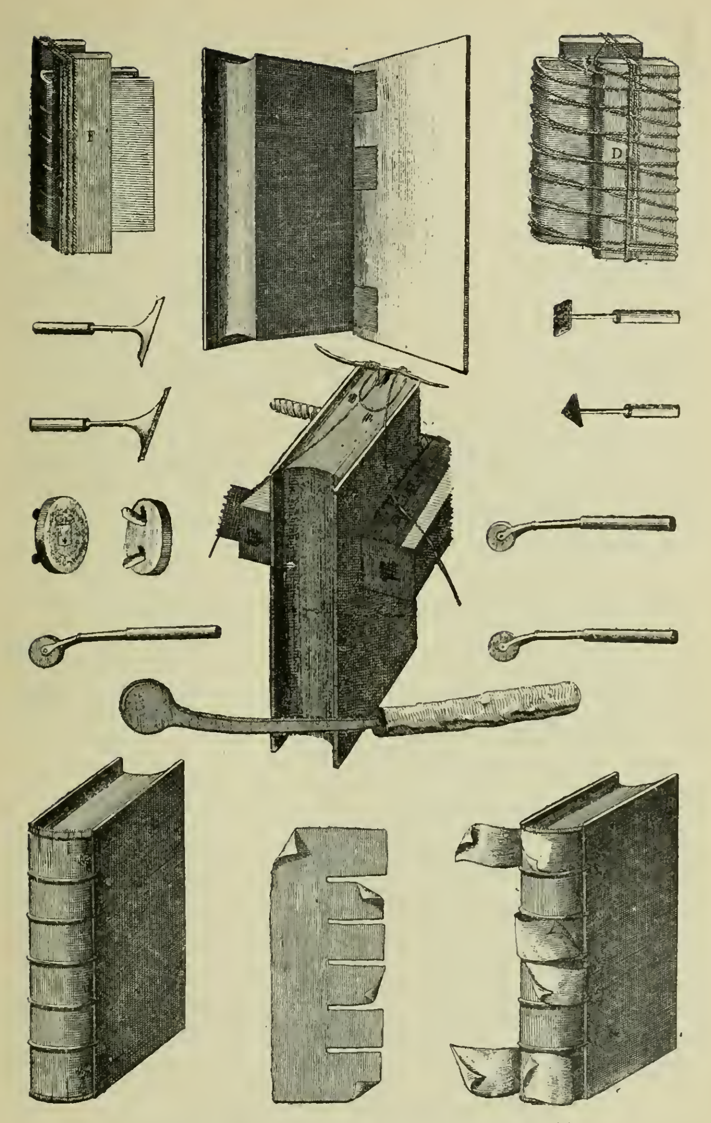


Fig. 214 à 230. (Voir explication pages 100 et 101.)

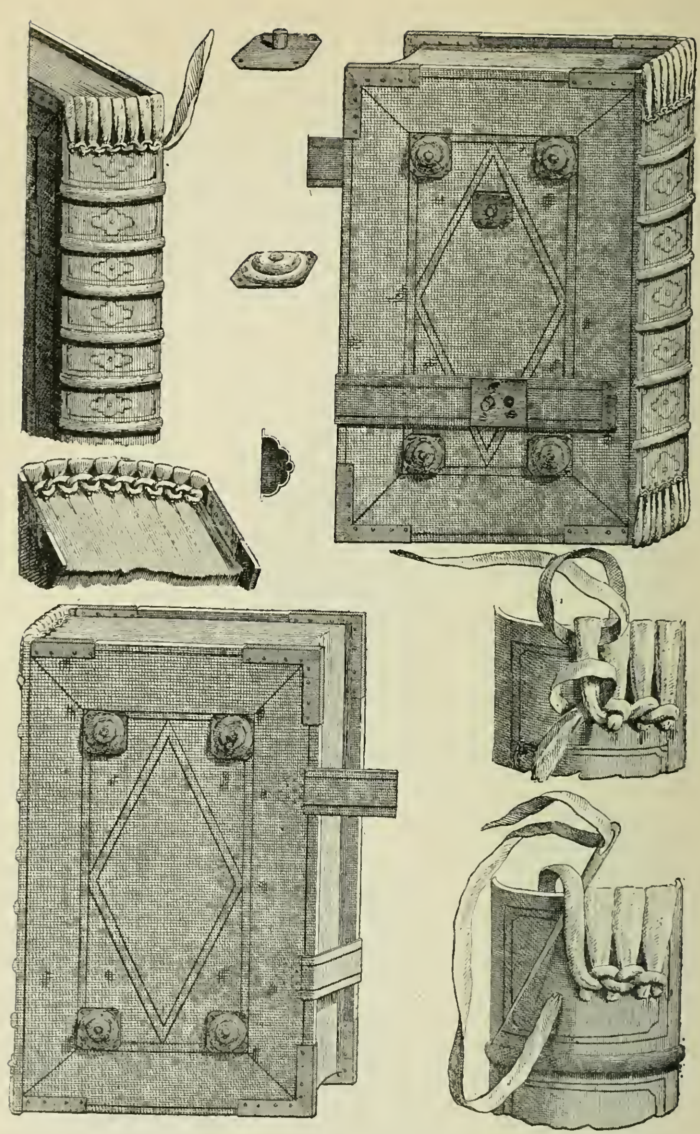


Fig. 251 à 259. (Voir explication page 101.)

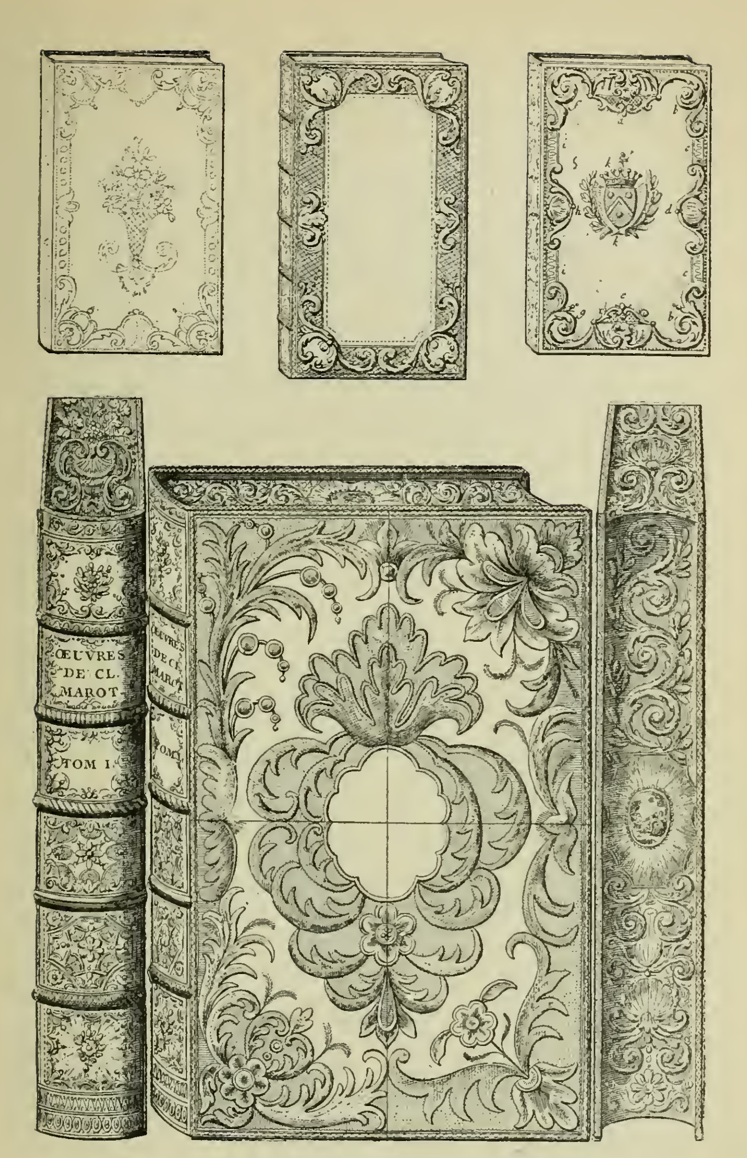


Fig. 240 à 245. (Voir explication pages 101 et 102.)
L'indication du titre est fautive. Elle devrait être complète et ainsi rédigée :
Œuvres de Clément Marot au lieu de : *Œuvres de Cl. Marot*
et Tome I au lieu de : Tom I.

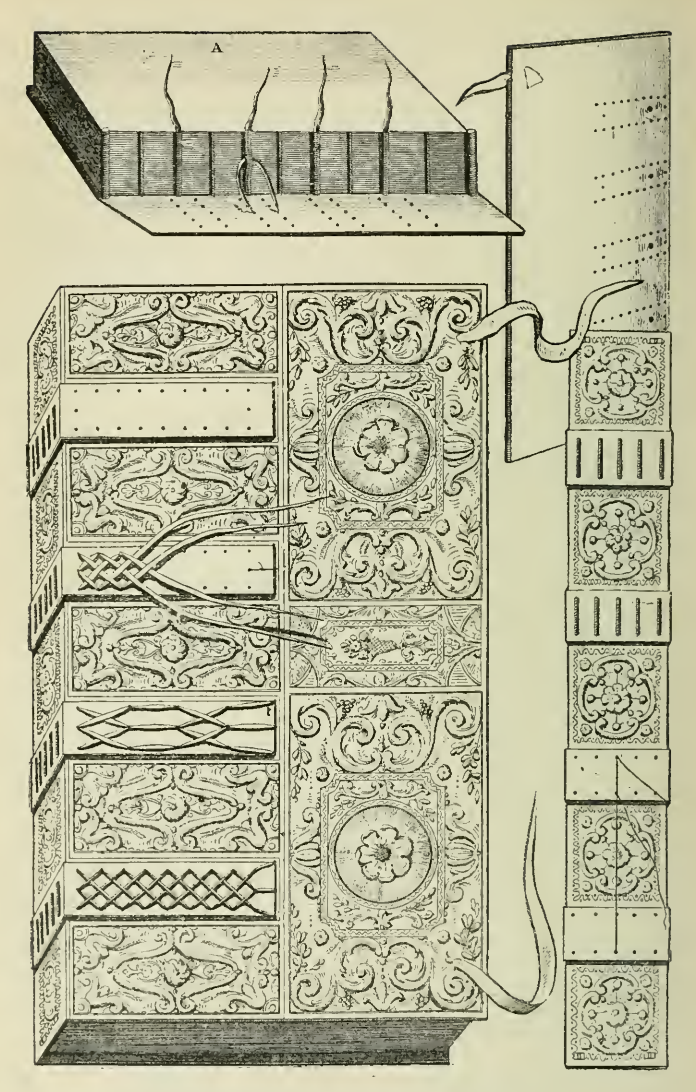


Fig. 246 à 249. (Voir explication page 102.)

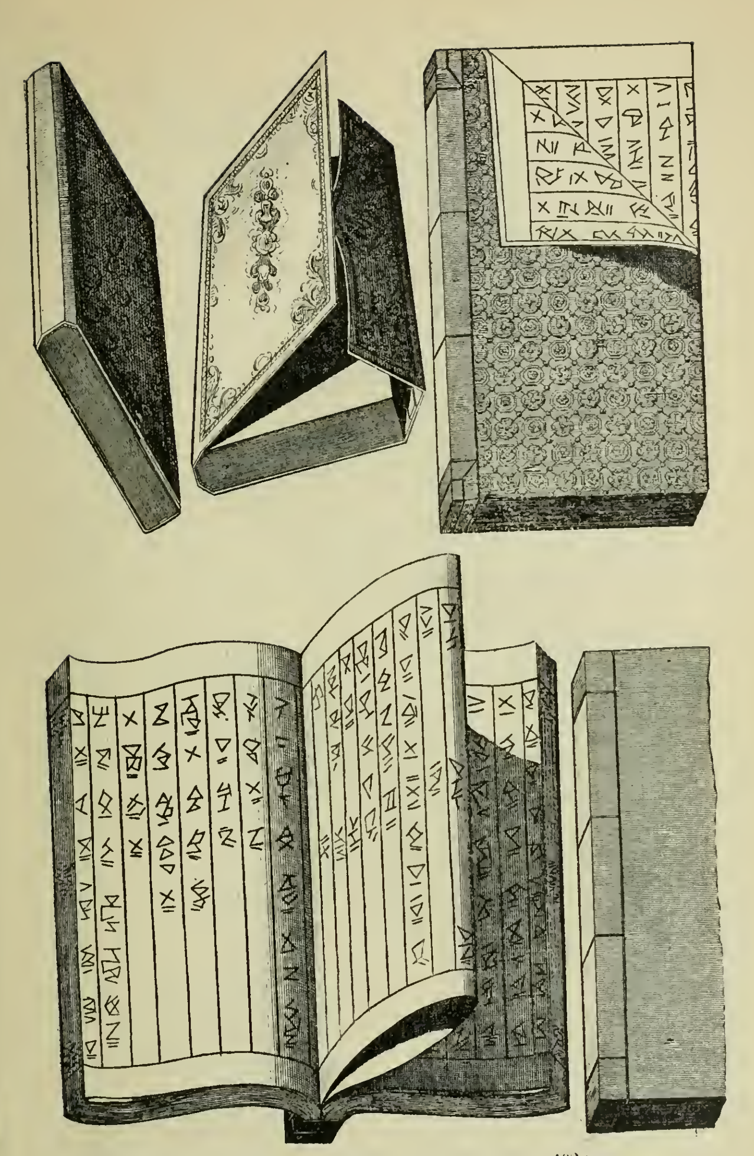


Fig. 250 à 254. (Voir explication page 102.)

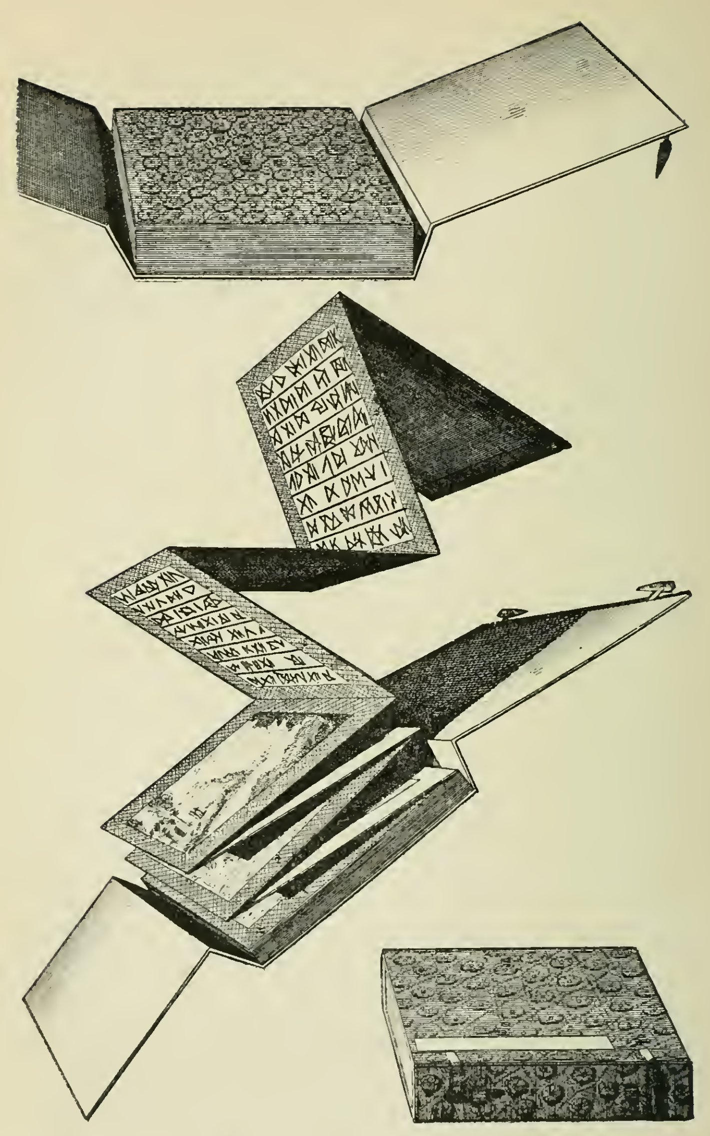


Fig. 255 à 257. (Voir explication page 102.)

QUELQUES TERMES DE RELIURE SE RAPPORTANT AUX FIGURES 214 A 257 AINSI QU'A LA FIGURE 258

Antiquer sur tranche; c'est faire divers ornements sur la tranche d'un livre.

Armes. On donne ce nom à des fers à dorer, qui se tirent avec la presse et se mettent sur le milieu des plats ou couvertures.

Basane. Peau de mouton passée au tan, que les relieurs emploient au lieu de veau pour couvrir les livres. Il y en a de très bien préparées, et qui imitent assez bien le veau, pour qu'on y soit trompé au premier coup d'œil.

Bord du carton; c'est l'extrémité de la coupe du carton, tant à la tête et à la queue, qu'au côté opposé au dos.

Bordure du carton; c'est la partie du carton en dedans de la couverture, qui excède la tranche du livre.

Brocher; c'est, après avoir plié les ficelles d'un livre et les avoir assemblées, les coudre et les couvrir de papier.

Coiffer la tranchefile; c'est rabattre dessus le cuir de la tête et de la queue.

Collationner; c'est parcourir toutes les feuilles d'un livre depuis la première jusqu'à la dernière, après qu'elles ont été pliées en cahiers, pour s'assurer s'il n'en manque pas, si elles sont bien placées, en un mot si le volume est complet.

Écaille. Nom que l'on donne à la couleur rouge mise sur le cuir veau.

Entre-nerfs. Espace qui est entre chaque nerf sur le dos du livre.

Fers. Nom que l'on donne à des outils en cuivre, qui servent à pousser divers ornements sur la couverture des livres : on leur donne différents noms, selon les places où ils doivent servir.

Fouetter ; c'est serrer le livre couvert de cuir entre deux ais, avec de fortes ficelles, pour empêcher qu'il ne s'ouvre à la chaleur.

Gardes. On appelle ainsi deux feuilles de papier blanc ou de papier de couleur que l'on met à la tête, avant le faux titre du livre, et à la fin.

Godure. Plis qui se forment sur les feuilles quand elles n'ont pas été battues avec assez de précaution.

Gouttière ; c'est la partie des feuilles par laquelle on ouvre un livre, et qui est opposée au dos.

Grecque. Scie à main avec laquelle on fait, au dos des livres, les entailles dans lesquelles on loge les chaînettes. Ces entailles se nomment *Grecqure*, et l'opération *Grecquer*.

Jasper ; c'est peindre la tranche ou la couverture des livres en couleur de jaspe.

Maculer ; se dit quand un livre ayant été battu trop tôt après être sorti de la presse, l'encre s'étend et fait des taches.

Marge (fausse marge). On appelle ainsi les feuilles d'un livre, qui, avant d'être rognées, descendent moins bas que les autres, et forment des Témoins.

Mors. Ce mot se prend en plusieurs sens : on dit

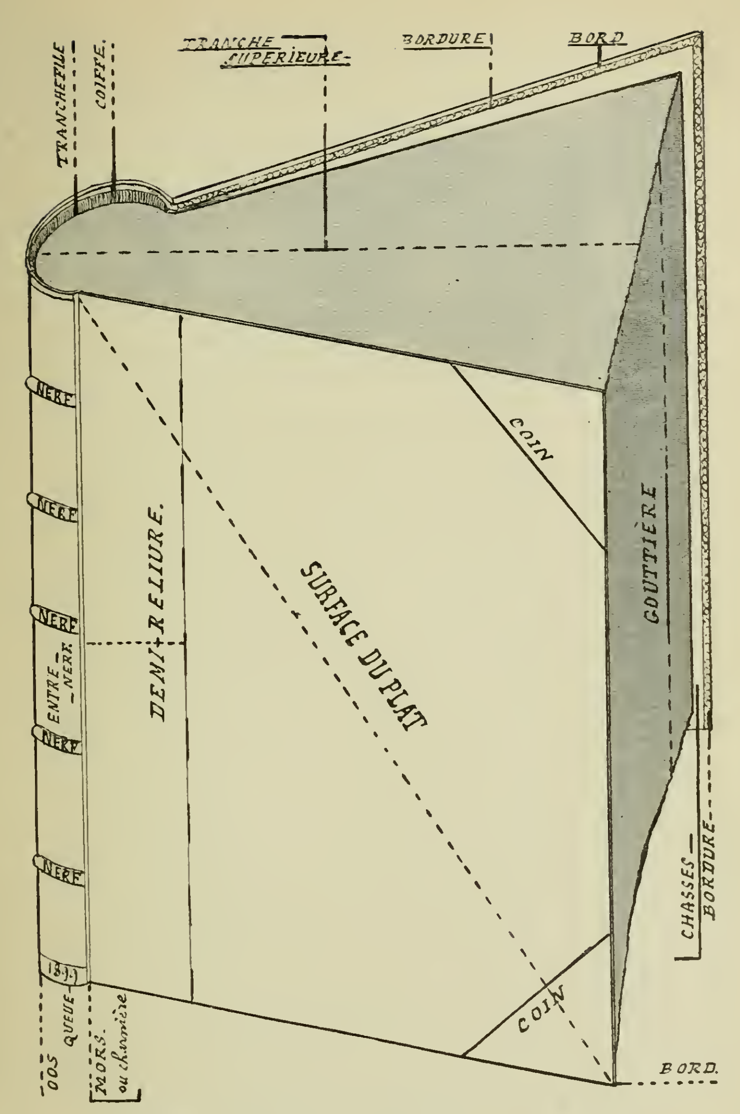


Fig. 258. — Schéma de quelques termes usités en reliure.
(Voir pages 109, 110 et 112.)

donner le mors au carton, lorsqu'on le coupe un peu en biseau. *Mors du livre*, est la saillie que fait le dos du livre sur chaque côté du plat.

Nerfs; ce sont les ficelles qui sont sur le dos des livres; les petites éminences qu'on y voit portent aussi le nom de *Nerfs*. — L'espace compris entre deux de ces ficelles s'appelle *Entre-nerfs*. — La reliure où se voient ces nerfs s'appelle *Reliure à nerfs*; celle où ils ne sont point apparents s'appelle *Reliure à la grecque*.

Onglet. Petite bande de papier qu'on laisse à une feuille pour y ajouter une autre feuille.

Palettes. Fers qui servent pour dorer en appuyant sans pousser devant soi, comme ceux à roulettes.

Parer; c'est diminuer l'épaisseur des bords de la pièce de cuir qui sert à couvrir un livre.

Plein-or. Fers à dorer qui se tirent avec la presse à dorer.

Tabis. Sorte de gros taffetas ondé. On l'emploi quelquefois pour faire les gardes d'un livre.

Tranche; c'est l'extrémité haut et bas et celle opposée au dos des feuillets d'un livre; en un mot, les trois côtés par où il a été rogné. La tranche opposée au dos s'appelle particulièrement *Gouttière*.

Tranchefile. Ornement de soie ou de fil de diverses couleurs, qu'on met au haut et au bas d'un livre, il sert à assujettir les cahiers.

Veau fauve. On appelle ainsi le cuir veau sur lequel on n'a mis aucune couleur; il n'a que celle qu'il a prise à la tannerie.

Autrefois le relieur et le brocheur ne faisaient qu'un, c'était le relieur qui devait plier les feuilles dans l'ordre de la pagination, les assembler, les battre, les *grecquer*, les coudre ensemble et les couvrir provisoirement d'une feuille de papier marbré ou de couleur, quand il travaillait pour les libraires*. Aujourd'hui, la brochure est une profession à part, et les livres qu'on veut faire relier arrivent tout brochés aux relieurs qui sont tenus, il est vrai, de les découdre et de recommencer toute la besogne du brocheur.

« La tranche dorée, écrivait encore Charles Blanc, dans sa *Grammaire des Arts décoratifs*, ne se pratique que pour les reliures pleines, pour celles qui sont entièrement couvertes de peau, parce qu'on suppose qu'elles devront durer autant que le livre, et qu'on n'aura plus à les refaire, ce qui entraînerait la nécessité d'une seconde reliure. S'il s'agissait d'une demi-reliure, on se contenterait de dorer la tête, qui reçoit la poussière, afin de tenir la tranche propre, et au lieu de rogner la gouttière et la queue, on ne ferait que les ébarber,

* La grecque, est une petite encoche que l'on pratique sur le dos des cahiers, pour y loger les ficelles auxquelles ils doivent être cousus. Les ficelles entrent jusqu'au fond des encoches, et le livre perd, de la marge du fond, toute la profondeur de la grecque. Or, quand le livre a été cousu à la grecque pour la demi-reliure ou le cartonnage, s'il n'a pas été au préalable parfaitement plié, il ne peut que très rarement subir une seconde pliure pour être relié définitivement, sans qu'il se trouve des grecques apparentes sur la marge du fond. Dans les ouvrages classiques, comme les dictionnaires, par exemple, qui ont de petites marges, il arrive souvent que certaines feuilles, étant mal pliées, n'ont presque plus de marge près du dos, et que la grecque touche alors au texte imprimé. Les relieurs soigneux se contentent de marquer au crayon la trace de la couture, au lieu de la fixer par une entaille.

pour ménager de la marge à une reliure ultérieure et définitive. Ce genre de demi-toilette est donc censé provisoire: aussi, ne met-on que du papier marbré sur les plats, réservant pour le dos seulement, quelquefois pour les coins, le veau et le maroquin. La dorure sur tranche est susceptible de quelques variantes. On la fait unie ou ciselée, avec ou sans marbrure, quelquefois sur peinture. La plus simple est à notre avis la meilleure, parce qu'elle ne présente aucun relief, et que tout relief arrêtant la poussière est de sa nature salissant. Pour qu'il soit facile, en réalité comme en apparence, de tourner les feuilles, il faut que la tran he soit unie, et cela suffit pour condamner la tranche ciselée, qui a pour effet de rendre raboteux ce qui doit être lisse, et qui fait ressembler le livre, quand il est fermé, à une boîte contenant un autre livre. Mieux avisés furent les anciens relieurs, lorsqu'ils inventèrent de marbrer la tranche, dans la pensée que cet ornement empêcherait les taches d'être aussi visibles, pendant que la dorure donnerait de la force aux arêtes des feuillets; quant aux dessins compliqués et coloriés, tels que paysages, fleurs ou figures que l'on imprimait avec un fer chaud sur les tranches, ce sont d'inutiles enfantillages et l'on a bien fait d'y renoncer, par la raison que lorsqu'on a les yeux sur la gouttière d'un livre, c'est qu'on veut l'ouvrir, et le plus pressé alors est de satisfaire l'esprit. Les amateurs qui veulent la tranche dorée demandent quelquefois, pour plus d'élégance, qu'on y fasse paraître des figures de fantaisie, des branches de fleurs, par exemple, ou des paysages, ou des personnages. Ces figures se font avec de petits fers

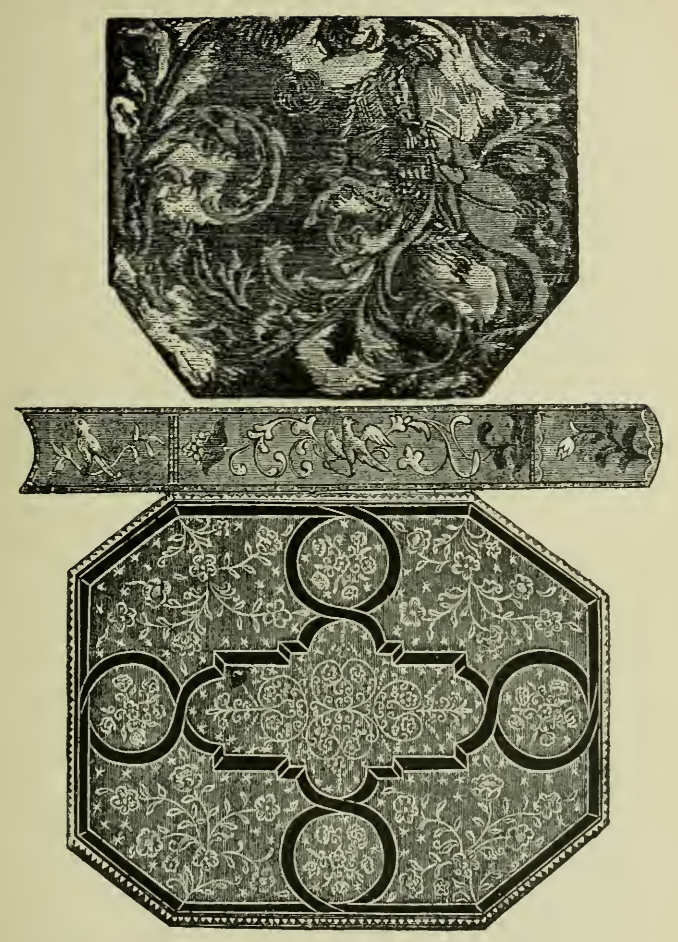


Fig. 259 à 261. — Exemple de la décoration d'une tranche ciselée en harmonie avec celle de la reliure et des gardes. (Livre octogone.)

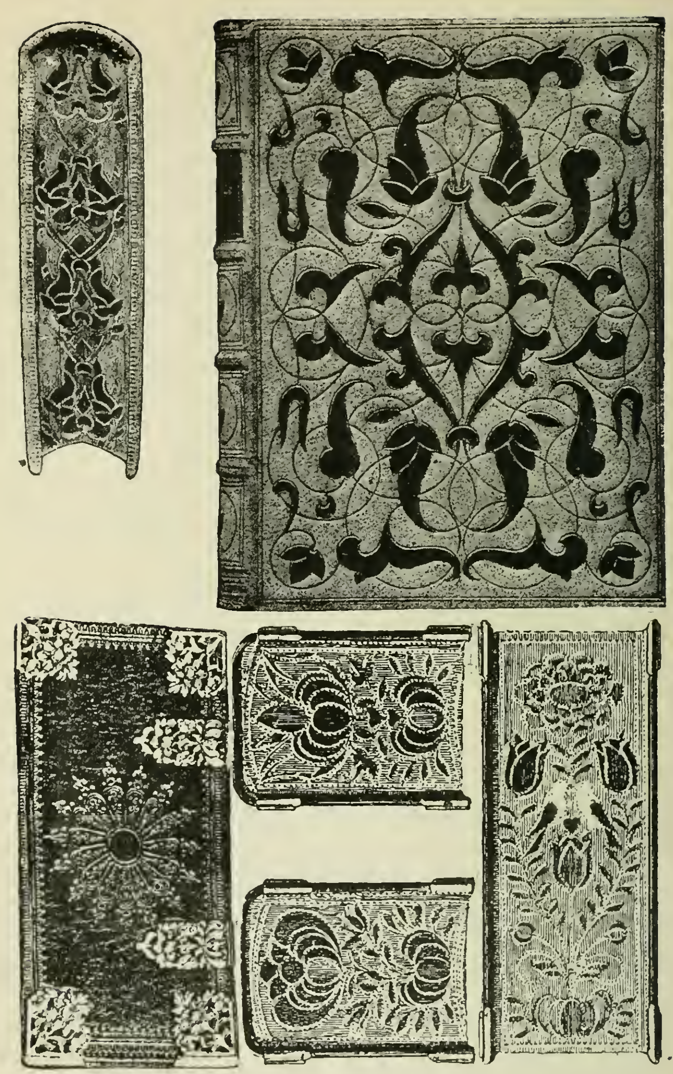


Fig. 262 à 270. — Exemples de la décoration de tranches ciselées, en harmonie avec celle de la reliure.

émoussés qu'on pique sur la dorure en pointillant les contours de l'image : c'est ce que nous appelons *antiquer sur tranche.* Les livres du XVI[e] siècle sont presque tous antiqués de cette manière, mais c'est là un enjolivement dont les reliures sans prétention se passent fort bien. Ce qui est indispensable, c'est la cambrure du livre ; *Cambrer*, cela signifie produire un peu de convexité sur les plats de la couverture, de façon que les feuillets tout le long de la gouttière soient d'autant plus serrés. Ici encore, il y a une intention de grâce qui est motivée par l'utile, car non seulement on corrige ainsi la platitude des ais de carton qui forment les plats du livre, mais encore on s'oppose à la tendance qu'auraient les coins à se relever en dehors et à quitter les tranches, qui alors seraient bien vite écornées et salies. Et quelle différence, pour un homme de goût, entre un livre qui montrerait sa couverture déjetée, ses tranches avachies, ses feuillets froissés, et un livre hermétiquement clos par sa couverture et dont les feuillets, bien serrés, sans le moindre entre-bâillement, sans le moindre pli, semblent contenir jalousement des trésors d'imagination et de pensée. »

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les livres arrivent presque toujours brochés chez le relieur, et sa première opération consiste à découdre le volume et à le collationner. Après le collationnement, il faut battre le livre, mais en observant si l'encre d'impression est assez sèche pour ne pas produire de maculatures, ou bien avoir soin d'intercaler entre les feuilles du papier blanc qui recevra la décharge de l'encre. Puis, quand le livre a été battu, soit à la main et au marteau, soit à la machine,

lorsque les feuilles, bien aplaties par le battage, ont rendu le livre facile à ouvrir, il faut le coudre sur nerfs ou le coudre à la grecque. Ce dernier genre de couture n'est pas le bon, pour les relieurs qui veulent un travail solide, durable; et leur préférence pour la couture sur nerfs, surtout pour la couture à nerfs fendus, se justifie par cette excellente raison que chaque cahier est cousu sur toute sa longueur et à point arrière, le fil faisant un tour sur chaque nerf, autrement dit sur chacune des ficelles du cousoir.

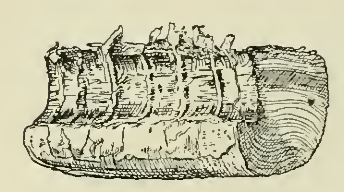


Fig. 271. — Livre ancien dont le dos était primitivement rond.

Le livre bien cousu, il faut le passer à la colle, préparer l'endossure, faire les mors, épointer les ficelles, c'est-à-dire les remettre en chanvre, rogner les bords du carton, les affiner, passer en carton à deux trous au moins, ce qui signifie attacher les cartons au livre avec le bout des nerfs de la couture, battre les ficelles afin de masquer les trous où elles ont passé, de façon que leur épaisseur ne soit apparente ni au dedans, ni au dehors. Viennent ensuite l'arrondissement du dos*, qu'il faut coller et tremper, la mise en presse, la mise en paquets, laquelle consiste à placer en ligne plusieurs volumes à la fois, chacun entre deux ais, pour

* Il est admis, croyons-nous, que pendant le cours de la reliure on doit laisser au livre la liberté de prendre la forme qui lui plaît, et qu'il prend alors la forme bombée. On affirme même que cette forme cintrée est une absurdité antédiluvienne, pieusement conservée. Nous reproduisons (fig. 271) un volume à dos rond, relié il y a évidemment plusieurs siècles; pendant la reliure on

les serrer avec des cordes à fouet (les *fouetter*), de telle sorte qu'ils ne puissent s'ouvrir lorsqu'on les aura exposés à un feu éloigné et doux pour les faire sécher. Après l'endossure, qui doit se faire « avec parchemin et non papier », aux termes des anciens règlements, le relieur pose les gardes de couleur, prépare les rognures en affleurant les extrémités des feuillets, équerre le livre en tous sens, rogne en tête et en queue en descendant les chasses, berce la gouttière pour la faire remonter de nouveau et la rogner, dore ou fait dorer sur tranche, ajuste et coud la tranchefile, adapte les signets, et rabaisse les bords du carton sur la gouttière, en leur donnant juste autant de saillie qu'en ont les chasses de la tête et de la queue.

On prépare la couverture, en coupant le cuir et en purifiant les cartons de toute inégalité, de toute bavure, on pare le maroquin ou le veau, en amincissant les bords qui doivent être retournés sur le revers du plat et n'y former qu'une demi-épaisseur, on colle les peaux sur le carton sans le moindre pli, enfin on coiffe la tranchefile, c'est-à-dire qu'on la protège, en faisant remonter un peu le cuir du dos pour le rabattre dessus, à la hauteur des chasses.

Après ces explications techniques, nous allons nous occuper de la décoration de la reliure.

Cette décoation peut être riche, mais il faut, là comme ailleurs, que l'ornement ne fasse pas oublier la

l'avait laissé faire à sa guise, et ce qui est plus curieux il avait continué depuis à suivre ses idées premières. Le croquis nous montre ce volume dans ses dispositions actuelles, et après l'avoir examiné, on doit douter du bien fondé de laisser un livre (comme tant d'autres) suivre son penchant naturel.

chose ornée, que l'aspect magnifique ou discret, élégant ou grave, splendide ou délicat, de la reliure, soit en rapport avec la nature de l'ouvrage, avec l'importance de l'auteur, avec le caractère de ses pensées. Le sentiment des convenances suffit pour guider en cela le relieur, quand il est libre, ou l'amateur, quand il veut rester maître de son choix; il suffit, en tout cas, pour leur faire éviter les plus lourdes fautes.

Plus le livre est sérieux, plus il est séant de lui faire un vêtement simple en sa dignité. Les coquetteries de la dorure, les entrelacs, les mosaïques, les tranches gaufrées ou ciselées ne conviennent pas, ce nous semble, à un Montaigne, à un Pascal, à un Bossuet.

Les philosophes, les moralistes, les docteurs en théologie ou en droit seraient surpris de voir leurs œuvres habillées de tons voyants, enjolivées de dentelles ou ornées à la Grolier.

Les anciens maîtres de la profession l'avaient senti quand ils inventèrent tout exprès pour les écrivains de Port-Royal la reliure *janséniste*, qu'on a souvent appliquée depuis aux ouvrages austères. Un ton noir ou un ton brun, raisin de Corinthe, pas de dorures, tout au plus quelques filets à froid, une peau de chagrin non écrasée ou du maroquin non poli, une tranchefile unie et sombre : voilà quels sont les traits distinctifs de la reliure janséniste.

Sans tomber dans l'excès du renoncement, on peut et il faut donner un certain air de sévérité, ou de gravité du moins, au vêtement des livres qui élèvent la pensée, qui réconfortent l'esprit. Il est délicat, sans aucun doute, le rapport de convenance à saisir entre le



Fig. 272 à 275 — Types de décoration à attributs, dans le goût moderne.
(Dos de volumes sans nervures.)

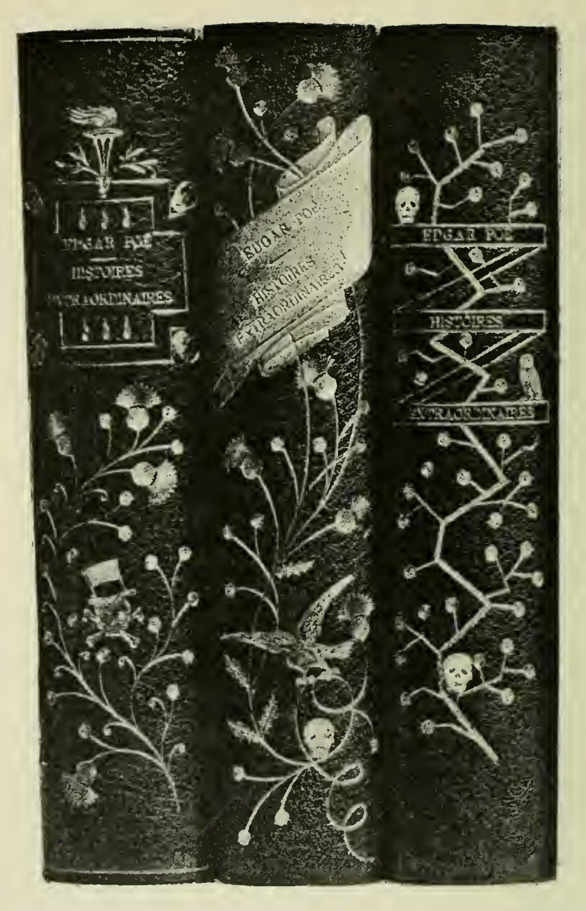


Fig. 276 à 278. — Types de décoration à attributs, dans le goût moderne.
(Dos de volumes sans nervures.)

caractère de la reliure et celui du livre. Pour peu que l'on ait du goût, on sentira qu'il ne faut rien serrer de trop près en ces sortes d'analogies.

Plusieurs amateurs, prenant au pied de la lettre le conseil que donne le simple bons sens d'assortir l'habillement à la chose habillée, ont fait ciseler des cuivres ou, comme disent les relieurs, des *fers*, représentant des figures symboliques, par exemple un bonnet de la liberté, un caducée, une chouette, un trident, des palmes, des couronnes, des aigles, des masques comiques et tragiques.

Ces figures diverses, imprimées sur le plat des reliures, servent à distinguer les livres avant même qu'on ne les ait ouverts.

Le caducée est réservé pour les œuvres des orateurs, le trident est pour les livres concernant la marine, et l'oiseau de Minerve est estampé sur les écrits des philosophes.

Les masques sont frappés, cela va sans dire, sur tous les livres de littérature dramatique; et, dans leur logique inexorable, ces amateurs font appliquer, sur la reliure des ouvrages de médecine, les attributs d'Esculape, le serpent enroulé autour d'une baguette ou d'une patère.

Le goût est inséparable du sentiment de la mesure, mais l'abus d'une chose ne doit pas empêcher qu'on en use avec discrétion. Puisque la reliure est l'habit du livre, il doit en être de cet habit comme du costume qui distingue les nations en général et, en particulier, les diverses conditions dans chaque pays. Le costume est plus que l'habillement du corps : il est aussi le vête-

ment des idées. Or, cela doit être vrai surtout de la reliure, qui revêt justement les idées écrites, les sentiments imprimés. Autrefois, il est vrai, les costumes étaient plus variés qu'aujourd'hui, non seulement de peuple à peuple, mais d'homme à homme. Cependant, il y reste encore assez de différence pour qu'on les imite dans l'habillement des livres. Il y a tant et tant de manières de nuancer des reliures qui paraissent devoir être semblables, étant faites avec les mêmes éléments : du cuir et de la dorure!

Et d'abord, un moyen de varier les caractères de la couverture, c'est la couleur du cuir. La basane, le veau, le chagrin, le maroquin sont susceptibles de recevoir toutes les teintures qui réussissent sur la laine et la soie, mais les plus variées et les plus riches se donnent au maroquin.

Par la mise en couleur des peaux de bouc, de chèvre, de menon, de bouquetin, on obtient des maroquins rouge, vert myrte, bleu de ciel, bleu de roi, indigo, vert de mer, vert olive, vert anglais, tirant sur le soufre, violet, gris de souris, gris perle, La Vallière foncé, La Vallière clair, c'est-à-dire jaune plus ou moins brun, orangé, bouton d'or, citron, grenat, tête de nègre, etc.

Il serait utile de pouvoir distinguer, dans une bibliothèque, les ouvrages de chaque classification systématique et on y parviendrait en les faisant relier de couleur différente. Ainsi le noir serait réservé aux ouvrages de théologie, le brun et ses nuances diverses à la philosophie et toutes ses parties; le rouge avec ses teintes variées, servirait spécialement pour tous les ouvrages

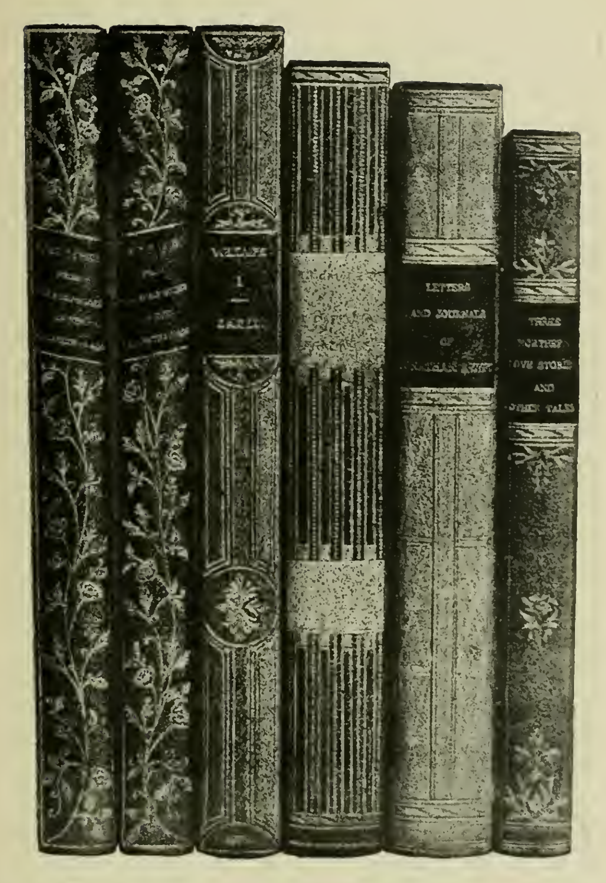


Fig. 279 à 284. — Types de décoration à attributs, dans le goût moderne
(Dos de volumes sans nervures.)



Fig. 285 à 289. — Types de décoration à attributs, dans le goût moderne.
(Dos de volumes sans nervures.)

scientifiques : médecine, sciences naturelles, physiques et chimiques, etc..., le vert avec ses nuances serait consacré à la littérature, etc....

« On peut même pousser plus loin, croyons-nous, écrivait un bibliophile genevois, M. Alfred Cartier*, la préoccupation de l'harmonie à établir entre le livre lui-même et sa parure extérieure. N'existe-t-il pas, en effet, un rapport subtil et délicat entre les couleurs et le style de chaque écrivain? Il y a, n'est-il pas vrai, une gamme du style, comme il y en a une des sons et une des couleurs, et toutes trois ont entre elles des harmonies cachées mais certaines.

« Cela étant, ne sentez-vous pas que le même maroquin ne saurait convenir au grand Corneille, par exemple, et au tendre Racine? Au créateur du *Cid*, à son vers héroïque, éclatant comme un appel de trompettes, tout frémissant du bruit des armes, des hautes pensées, des grandes ambitions, il faut le rouge, couleur royale, superbe, sonore et vibrante comme un coup de clairon. Au peintre incomparable des passions et des faiblesses du cœur, au chantre des larmes d'Andromaque et d'Iphigénie, doivent être réservés des tons moins éclatants, harmonieux et fondus comme une symphonie d'instruments à cordes.

« Nous revêtirons d'un brun mordant le livre impitoyable de l'auteur des *Maximes;* nous sauverons par les gaietés et la franchise d'un maroquin orange ou citron les grivoiseries de La Fontaine, ou le sottisier de Voltaire; enfin les teintes les plus foncées, relevées

* Cf. Alfred Cartier, *De la Décoration extérieure des livres*, Genève, 1885, in-8°.

tout au plus d'un filet d'or, pourront seules convenir aux oraisons funèbres de Bossuet ou aux sermons de Bourdaloue. »

Cette idée a été exprimée à plusieurs reprises et un amateur, doublé d'un profond érudit, M. Ambroise Firmin-Didot, écrivait, dans un rapport sur la reliure que : « Comme principe général, le choix des couleurs plus ou moins sombres, plus ou moins claires (pour les reliures) devrait toujours être approprié à la nature des sujets traités dans les livres.

« Pourquoi ne réserverait-on pas le rouge pour la guerre et le bleu pour la marine, ainsi qu'on le faisait dans l'antiquité pour les poèmes d'Homère, dont les rapsodes, vêtus de pourpre, chantaient l'Iliade et, vêtus en bleu, chantaient l'Odyssée?

« Je me rappelle avoir vu dans la belle bibliothèque de mon père un magnifique exemplaire de l'Homère de Barnès, dont le volume de l'Iliade était relié en maroquin rouge, tandis que l'Odyssée l'était en maroquin bleu. On pourrait aussi consacrer le violet aux œuvres de grands dignitaires de l'Église, le noir à celles des philosophes, le rose aux poésies légères, etc., etc. Ce système offrirait, dans une vaste bibliothèque, l'avantage d'aider les recherches en frappant les yeux tout d'abord. On pourrait aussi désirer que certains genres d'ornements indiquassent sur le dos si tel ouvrage sur l'Égypte, par exemple, appartient à l'époque pharaonique ou arabe, ou française, ou turque; qu'il en fût de même pour la Grèce antique, la Grèce byzantine ou la Grèce moderne, la Rome des Césars ou celle des papes. »

Toutefois, l'adaptation de cette classification aux ouvrages d'une grande bibliothèque présenterait de grands inconvénients. En effet, la gamme des nuances d'une couleur ne suffirait pas à exprimer toutes les subdivisions d'une science, et l'influence de la lumière sur le dos des livres transformerait, dans un temps relativement court, les teintes primitives colorées en nuances neutres, uniformément pareilles dans les gris ou gris pâle, brun ou brun pâle, rouge clair ou rose, etc.... La nuance exacte serait absolument grisâtre, comme lavée.

Au contraire, dans une petite bibliothèque d'amateur, dont les rayons sont abrités de la trop vive lumière, l'effet de ces teintes diverses serait heureux et agréable.

Pierre Jannet, pour le classement de ses nombreux manuscrits, notes et brochures curieuses, avait fait confectionner une certaine quantité de boîtes, formant volumes, qui toutes, portaient des étiquettes inscrites sur le dos. Il avait adopté divers formats et diverses couleurs. Nous en donnons ci-dessous la désignation :

Boîtes format grand in-4. — *Vert foncé* : Beaux-arts et arts divers; histoire; art héraldique; archéologie. — *Bleu foncé* : Sciences sociales; bibliographie; imprimerie; librairie. — *Chocolat* : Histoire naturelle. — *Orange* : Linguistique; poésie; philologie.

Boîtes grand in-8. — *Vert* : Religion; sciences occultes; sciences sociales; agriculture; zoologie; géologie; botanique; acclimatation. — *Vert foncé* : Médecine, beaux-arts; écriture; mathématiques; arts divers. — *Maroquin vert* : Philologie. — *Bleu* : Romans et nouvelles;

satires; facéties; théâtre; poésies; biographie; histoire littéraire; bibliographie; propriété littéraire. — *Citron* : linguistique; langue universelle; généralités; langues sémitiques; Chine; Océanie; Indoustan; langues de l'Inde; Arménien; Géorgien; orientalisme; Amérique; Afrique; Europe. — *Orange* : Histoire; France; provinces de France; Europe; Imprimerie.

M. Noilly, dont la collection de livres fut vendue en 1886, avait choisi la couleur bleue pour les romans intimes; le vert, pour les voyages et les romans champêtres; le La Vallière, pour les mémoires et la correspondance; le jaune ou le citron, pour les *ouvrages spéciaux*, les satires, les épigrammes, les parodies; le violet, pour les ouvrages religieux; l'orangé, pour les ouvrages sur les mœurs; le fauve, pour les sujets populaires; le rouge, pour la poésie, les beaux-arts, le théâtre, l'histoire, les biographies et les romans à tendance de réforme sociale.

Les brochures parlantes ont fait, de tout temps, l'objet d'études intéressantes; et, il y a quelques années, dans ses *Notes sur les couvertures illustrées*, M. Olivier de Gourcuff écrivait que le goût d'ornementer, d'historier la façade des livres date du romantisme. « L'élégant XVIIIe siècle ne l'a pas connu, ajoute le même auteur, il a même ignoré la simple couverture imprimée dont aucun brochage actuel ne se passerait; quand le libraire d'alors ne vendait pas au client le traité de philosophie en vogue et le dernier roman relié en veau (le parchemin avait disparu avec les majestueux in-quarto de l'âge précédent), il les revêtait d'un affreux papier gris d'emballage, que l'épicier du

coin dédaignerait aujourd'hui pour ses cornets, ou d'un bariolage plus laid encore, d'un papier strié de raies ou zébré de spirales multicolores. Les premières couvertures où se détachèrent, en belles majuscules, le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur, remontent à moins d'un siècle, au début de la Restauration. Il y a loin de ces couvertures rudimentaires d'un blanc passé, d'un jaune indécis, où se trahit, dans le manque de proportions et le tracé maladroit des compartiments, la main inexpérimentée de l'ouvrier, au beurre frais, au rose tendre ou au bleu pâle dont quelques éditeurs habillent leurs collections; il y a plus loin encore de ces primitifs essais aux enveloppes artistiques qui sont, nous l'avons dit, une des conquêtes du romantisme.

« Mais il ne faut pas s'exagérer l'importance de cette petite conquête, en confondant, sur des indications de catalogues, les vignettes des titres avec les vignettes des couvertures. Celles-ci, dans la période qui va de 1825 à 1840, sont peu nombreuses, en somme; la bibliographie minutieuse qui termine le livre de M. Champfleury, *Les vignettes romantiques*, n'en mentionne pas plus d'une dizaine, et encore fait-elle les honneurs de la citation à la couverture « quadrillée, tirée en rouge brique » d'un roman de Burat de Gurgy. A défaut de la quantité, nous avons la qualité, deux types du genre étant assurément la vignette de couverture des *Saynètes* de Paul Foucher qui reste, dans son romantisme à outrance, une des plus fines productions de Tony Johannot, et surtout le frontispice où le spirituel crayon d'Henry Monnier a fait grouiller des écrivains

à tous les étages d'une moderne tour de *Babel*, publication de la Société des gens de lettres. Les temps qui suivirent n'accentuèrent pas ce minuscule mouvement artistique, — au contraire. Malgré son prix élevé, le roman in-octavo de George Sand dédaigna tout ornement extérieur. Balzac n'eut, en fait de vignette-enseigne, que le zigzag de la *Peau de chagrin*; Alexandre Dumas se présentait, dans le plus simple appareil, à ses lecteurs ravis d'avance. Seul des libraires du second Empire, Dentu risqua discrètement des dessins sur quelques volumes brochés des *Contes* de Paul Féval et de Michel Masson, il demanda même un bout de croquis à Cham pour la couverture des *Mémoires de Thérésa*. Les lettrés, les poètes les moins austères se contentaient du petit poulet (*gallus male sedens*), marque parlante de Poulet-Malassis, ou du petit laboureur — première manière — que son successeur, Alphonse Lemerre, venait d'emprunter ingénieusement au vieux typographe Jean Maire, de Leyde*.

« Le goût des vrais écrivains est aussi délicat maintenant qu'il était naguère; mais celui des éditeurs, complice des préférences du public, a varié, et l'éditeur actuel, qui n'a rien sollicité des artifices un peu vulgaires de la couverture illustrée, est presque une exception. Verrons-nous dans cette transformation extérieure du livre, amené à tirer violemment l'œil de l'acheteur, avant de parler à son esprit, une mode de provenance étrangère? Le goût français, si dépravé qu'on l'ait rendu, répudie ces cartonnages enluminés, aux tons criards et heurtés, qui forment l'enveloppe

* Voir Tome deuxième, fig. 145.

de certains romans; entre ces bariolages et les plus hautes en couleurs de nos brochures illustrées, il y a autant de différence qu'entre l'ancienne imagerie d'Épinal et les vignettes enfantines, finement coloriées, que publie l'ancienne maison Quantin. L'imitation, si elle a existé, a été bien lointaine; nous la trouverions plus sensible dans la vogue persistante de la chromolithographie, dans l'affiche murale, qui est devenue comme le pavillon éclatant de tout roman à effet signé d'un nom connu, et encore le rouge cru, le bleu brutal de l'affiche anglaise ne ressemblent-ils guère aux nuances savamment agencées de ces compositions intéressantes qui ont appris à la rue les noms de Dennery et de Richebourg, les titres de *Germinal* ou de *la Terre*. On a fait un livre sur les murailles révolutionnaires de 1848; les murailles artistiques de 1888 pourraient tenter un historien de l'estampe française.

« Revenons aux couvertures illustrées, des dames de plus haut parage, mais de toilette aussi provocante que leurs cousines germaines, les affiches. Selon le mode d'impression et le procédé de gravure qu'elles arborent, noir ou couleur, bois ou zinc, fusain ou eau-forte, on pourrait les diviser en une foule de catégories et employer, pour les classer en genres, les grouper en familles, toutes sortes de mots techniques finissant en *typie* ou en *graphie*. Comme nous n'avons pas plus d'intentions méthodiques que de prétentions érudites, nous nous bornons à de fugitives remarques sur ce qui n'a été, au début, qu'un caprice ou une réclame isolés, et ce qui est devenu un besoin de notre époque pressée, le besoin de pénétrer dans l'esprit par le chemin des yeux.

« Les éditeurs, avons-nous dit, ont presque tous recours à cette amorce, et les publications du luxe le plus raffiné ne la négligent pas. Le temps est loin où les seuls livres peints au dehors étaient la *Cuisinière bourgeoise* et le *Secrétaire des amants*.

« Mais les opulences typographiques ne réclament pas de privilège exclusif, elles ne tirent pas — qu'on nous pardonne l'expression vulgaire — la couverture de leur côté. La couverture, semblable au soleil, luit pour tout le monde ; elle communique son rutilant éclat aux grands et aux petits *magazines*, aux fascicules d'un prix modique, aux romans surtout, et elle rehausse bien souvent la médiocre élucubration d'un écrivain du prestige d'un talent exercé de vignettiste. Il y a des livres qu'on achète pour la couverture, il y a des couvertures qui sont ce qu'il y a de meilleur dans un livre.

« Bibliophiles, ne dédaignez pas les couvertures illustrées ; les plus modestes auront un jour leur prix, et vos successeurs chercheront un musée non dans le livre, mais sur le livre. »

En ce qui concerne la couleur des peaux, le relieur, ayant à sa disposition des tons clairs ou sombres, brillants ou sévères, des rouges exaltés ou rompus, des jaunes intenses ou légèrement verdis, des bleus froids, des verts tendres ou profonds, des violets sourds, sans parler des nuances qui varient les expressions de gaieté ou d'austérité, de richesse ou de modestie, propres aux couleurs, peut exercer son goût dans le choix des teintes convenables au caractère du livre. Vient ensuite la dorure qui s'applique à la tranche et au cuir. La durée des cuirs et peaux, employés pour la reliure,

étant très variable, leur résistance à l'usage dépend autant de la manipulation du livre que de la bonne préparation du cuir. La *basane*, reliure d'une jolie apparence, s'use promptement. La reliure en *veau* est d'une grande solidité, mais a un inconvénient cependant : elle a une tendance à se dessécher à la suite du temps, et cette siccité la rend cassante. On le remarque dans les bibliothèques où dominent les ouvrages reliés en veau. Les mors se brisent toujours. On n'ignore pas l'engouement de beaucoup d'amateurs anglais pour cette reliure, laquelle, il faut le constater, est d'un admirable travail. La reliure en *maroquin*, reliure brillante, doit s'employer pour les ouvrages de luxe, les éditions de bibliophile. Le *chagrin*, peau grenue, de même provenance à l'origine que le maroquin, mais exécuté aujourd'hui artificiellement, bien qu'on en fasse d'aussi magnifiques reliures qu'avec le maroquin, n'a pas la même solidité.

Avec la fin du XIX[e] siècle, la reliure s'est relevée sensiblement, et tend de nos jours à acquérir sa splendeur passée, mais avec le goût et les modes modernes. Plus que dans aucune époque peut-être, les relieurs sont puissants, maîtres dans leur art, instruits et aptes à bien faire. Cependant, de même que ceux des périodes antérieures, ils se spécialisent encore, vivant dans une sphère d'exécution restreinte, mais atteignant à la perfection dans cette partie. Tel relieur fait admirablement les livres recouverts de veau, tel autre les habille en maroquin uni ou coloré, un autre a la charge des cartonnages élégants, des mosaïques, tandis que les doreurs se partagent entre eux les plats, les dos

ou les titres des livres. A part quelques exceptions, il existe peu de relieurs-doreurs.

« Ne regrettons pas énormément les vieux, tout à fait vieux livres, a écrit Jules Richard *, ces monuments de la bibliographie que l'on a d'ailleurs réédités lorsqu'ils offraient un intérêt historique ou littéraire. Et lorsque nous ne pourrons plus nous délecter avec les jolies éditions du XVIIIe siècle, lorsqu'elles seront toutes classées et qu'elles n'apparaîtront que rarement dans les ventes, nous nous consolerons facilement avec les belles éditions du XIXe.

« Sans doute ces dernières pèchent quelquefois un peu par la gravure. Les procédés actuels sont plus expéditifs que ceux d'autrefois ; mais nos artistes ont plus de brio, plus d'entrain ; d'ailleurs il faut être de son temps, et si j'éprouve une vraie joie à manier de beaux livres provenant des collections de Grolier, ou dont les plats sont rehaussés par la salamandre de François Ier, le double croissant d'Henri II et de Diane de Poitiers, la tête de mort de Henri III ou l'écusson double de Henri IV ; si je m'arrête en saluant devant les trois abeilles du président de Thou et les trois tours de la marquise de Pompadour, je ne dédaigne pas un joli livre daté de l'an dernier, relié par un artiste du jour. »

L'art *bibliopégistique* a éprouvé une grande décadence chez les Parisiens; mais les relieurs actuels espèrent, et déclarent même avec une certaine assurance, que leur art n'éprouvera ni une chute absolue, ni une décourageante dégradation et en cela ils raisonnent

* Cf. JULES RICHARD, *L'art de former une bibliothèque*. Paris, Ed. Rouveyre et G. Blond, 1882, in-8° écu.

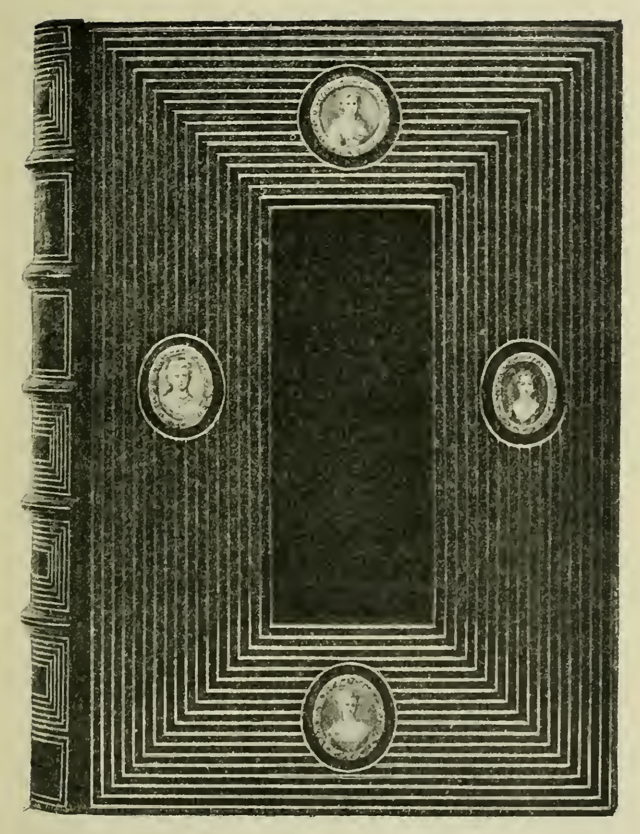


Fig. 290. — Type de décoration à attributs, dans le goût moderne.
(Le dos est avec nervures.)

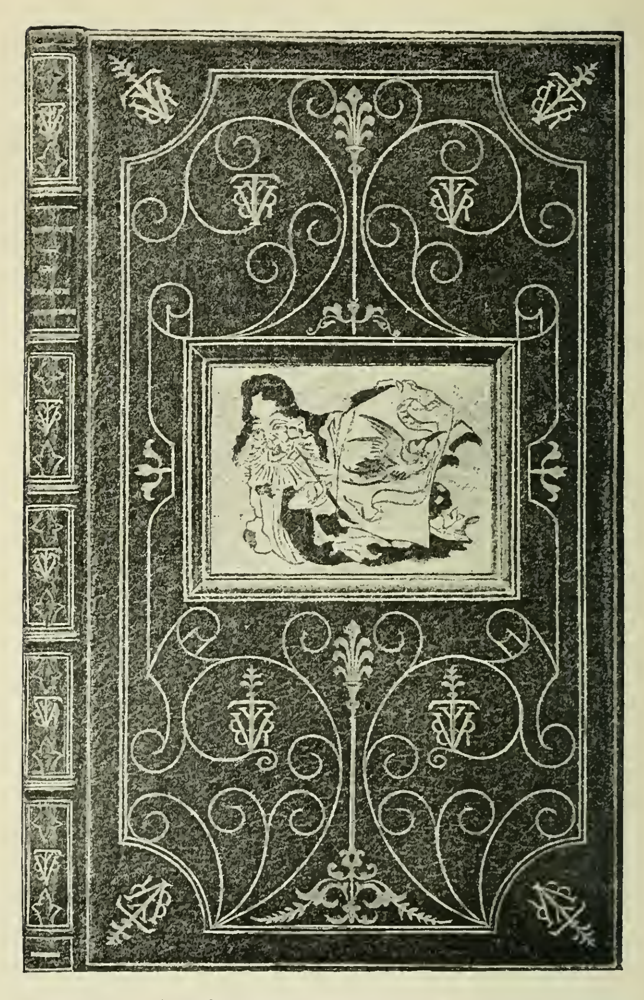


Fig. 291. — Type de décoration à attributs et à monogrammes dans le goût moderne.
(Le dos est avec nervures.)

bien. Avec un peu de soin et en accordant un peu moins à la vanité nationale, ils ne tomberont pas à un tel degré d'infériorité. Autrefois, les Français éclipsaient tout le monde en reliure, c'est ce que prouvent les exemplaires des collections de Préfond, de Boze, Gaignat, et même de La Vallière. Les noms qui surnagent parmi ceux des relieurs des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, sont ceux de N. et Clovis Eve, de Ruette, relieur en titre de Louis XIII et de Louis XIV, de Le Gascon, de Du Seuil, de Boyet, de Padeloup, de Derome*. Les reliures de Le Gascon sont de véritables objets d'art; les armoiries qui décorent souvent les plats des reliures dues à Boyet, Du Seuil, Padeloup, en font aussi des objets d'art. Leur principal relief est pourtant la simplicité. Ces relieurs étaient des artistes qui possèdent, de nos jours, une considération méritée, et dont les reliures obtiennent souvent le prix d'une toile de maître, mais qui ne jouissaient pas du même crédit du vivant de ceux qui les ont faites**.

Durant une vingtaine d'années, Capé fut le grand maître de la reliure française; Bauzonnet ne venait

* Cf. L. Derôme. *Le luxe des livres*. Paris, Édouard Rouveyre, 1879, in-12 carré.

** A l'égard de ces relieurs, on pourra consulter l'important travail : *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures*, par Léon Gruel, relieur. Paris, 1887. In-4° cavalier, orné de nombreux bois et fac-similés, et enrichi de 66 planches de reliures inédites, dont 58 sont reproduites par l'héliogravure et 8 par la chromolithographie; ainsi que *Les relieurs français* (1500-1800), biographie critique et anecdotique, précédée de l'Histoire de la Communauté des Relieurs et Doreurs de la ville de Paris et d'une étude sur les styles de reliure, par Ernest Thoinan, Paris, 1893, in-8° raisin, orné de nombreuses illustrations dans le texte, et d'un ancien plan de Paris hors texte.

qu'après, à une assez longue distance. La gloire de Capé est en décadence; ses reliures, qui ont toujours le don de charmer les amateurs, ont cependant diminué de prix; on a cessé de se les disputer avec autant d'acharnement. Bauzonnet avait repris la corde avec Trautz et Lortic; Niédrée a eu son heure, Belz également, ainsi que Hardy; Duru est passé de mode, sans être expulsé des bibliothèques d'élite. On y substitue, chaque année, de nouvelles réputations qui se lèvent à l'horizon et brillent aux yeux d'un public restreint d'initiés.

Le relieur moderne est devenu un artiste comme le peintre, comme l'architecte, comme le compositeur de musique. En tous pays, il y a des écoles dans l'art de la reliure comme dans les autres arts*. Les maîtres qui ont acquis de la réputation ont un atelier renommé au même titre que les ateliers de peinture; ils font des élèves, ont une manière, des secrets professionnels; ils mettent leur signature aux œuvres sorties de leurs mains, et quand ils négligent de le faire les amateurs le leur demandent.

« L'histoire de la Reliure décorative contemporaine en France a été fréquemment et sérieusement écrite; un bibliophile distingué, M. Henri Béraldi**, y consacra

* Cf. *La dorure sur cuir, reliure, ciselure et gaufrure en Allemagne*. Époque ancienne, par le Dr J. Stockbauer. Époque moderne, par J. Maul. Paris, Édouard Rouveyre, 1889. 2 vol. in-4° jésus.

** Henri Béraldi. *La reliure du* XIXe *siècle*. Véritable Manuel à l'usage des collectionneurs et des relieurs. Collection de 285 reproductions de reliures les plus typiques de notre siècle, montrant le décor des reliures avec texte explicatif et anecdotique pouvant servir à l'Histoire de la bibliophilie. Dix tracés de dorure, dix fac-similés d'autographes. Paris, librairie L. Conquet, 1895-1897, 4 vol. petit in-4°, imprimés par Lahure.

même plusieurs volumes largement illustrés de spécimens hors texte, et il nous est arrivé, en ce qui nous concerne, de publier sur la reliure d'art moderne et la décoration extérieure des livres, tant en France qu'à l'étranger, deux volumes et nombre d'articles successifs. Le sujet cependant semble inépuisable, car nous nous trouvons actuellement en pleine évolution ornementale, et l'art de la dorure sur maroquin, longtemps sobre, traditionnel, cantonné dans des limites rigoureuses de petits fers à variantes et de combinaisons alternées, s'est résolument engagé dans une nouvelle voie. On ne peut prévoir où s'arrêtera l'imagination des novateurs, qui, aujourd'hui, abordent avec passion la reliure-tableau, d'esprit symbolique, symphonique, emblématique, la reliure sculptée en bas-reliefs, modelée sur cuir, rehaussée de couleurs, patinée, la reliure bibelot en un mot, qu'il faut le plus souvent mettre sous vitrine et qui ne pourrait toujours s'adapter à la mise sur champ des rayons de la bibliothèque*. »

Les progrès réalisés par les relieurs modernes ont été constatés et analysés par M. Pierre Dauze, dans un intéressant travail publié sous ce titre : *La Reliure*

* Cf. Octave Uzanne, *La décoration des livres aux expositions de* 1898, dans : *Art et décoration*, Revue mensuelle d'art moderne. Comité de direction : MM. Puvis de Chavannes, Vaudremer, Grasset, J.-P. Laurens, Cazin, L.-O. Merson, Frémiet, Roty, Lucien Magne. Paris, Émile Lévy, éditeur, — in-4° (paraît depuis 1897).

Cette publication est honorée d'une souscription du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Chaque livraison de la Revue, tirée sur papier spécial, comprend 32 pages de texte accompagnées de nombreuses illustrations en noir et en couleurs. La Revue forme, chaque année, deux beaux volumes renfermant plus de 500 illustrations et documents entièrement inédits.

aux Salons en 1899*. « S'il est des industries artistiques en décadence, écrivait ce bibliographe, nous croyons qu'il serait quelque peu téméraire de faire figurer la reliure d'art parmi les délaissées, et l'exposition à laquelle donne lieu le « Salon », ou « les Salons » présentement ouverts en la peu pratique galerie du Champ-de-Mars, en fournit une preuve palpable, tout au moins visible. Nous retrouvons en effet, sous le gigantesque hall, près de l'École militaire, la plupart des artistes que nous y avons vu figurer l'an dernier, à l'exception de M. S. David qui se réserve, paraît-il, pour 1900, et qui se trouve remplacé par un nouvel exposant, M. Carayon, infidèle, cette fois, à ses élégants cartonnages.

« Nous n'avons pas l'intention d'entretenir nos lecteurs des nombreuses couvertures de livres, exhibées par-ci par-là et qui concernent moins la reliure que l'article mode ou de Paris. Ces exposants sont d'ailleurs des amateurs, se bornant à caresser timidement un cuir quelconque, et à l'enjoliver d'un pinceau plus ou moins heureux.

« Donc, nous ne nous occuperons ici que de la reliure proprement dite et cela nous permettra de constater que les spécimens exposés ne semblent pas indiquer des évolutions bien marquées dans le goût des amateurs. Les reliures que nous qualifierons de symétriques ne se font guère remarquer que par leur absence ; ce sont par contre les reliures décoratives qui continuent à monopoliser les recherches de nos grands

* Cf. *Revue biblio-iconographique* publiée sous la direction de Pierre Dauze, pour la partie moderne, et d'Eylac, pour la partie ancienne (Publication mensuelle). Paris, 1899, in-8°.

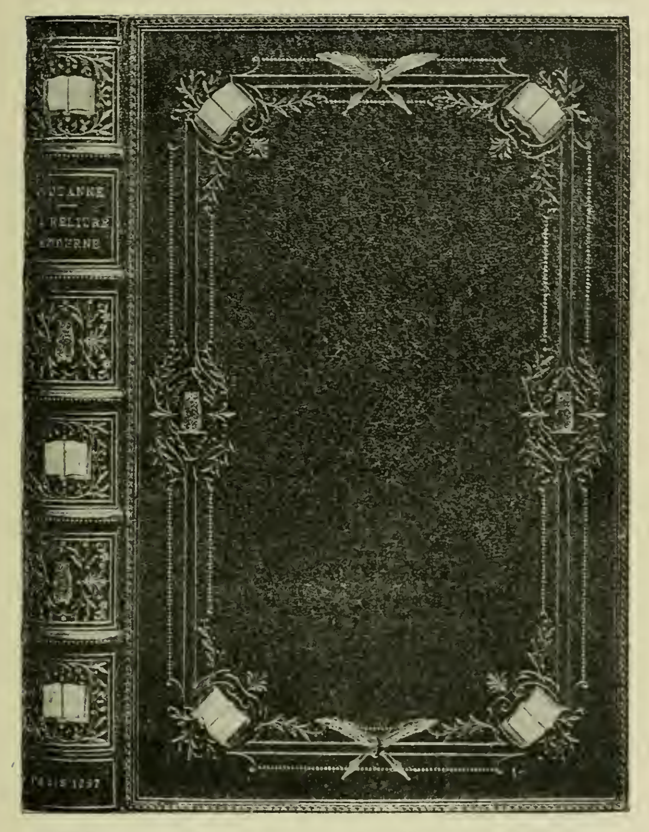


Fig. 292. — Type de décoration à attributs, dans le goût moderne.
(Le dos est avec nervures.)

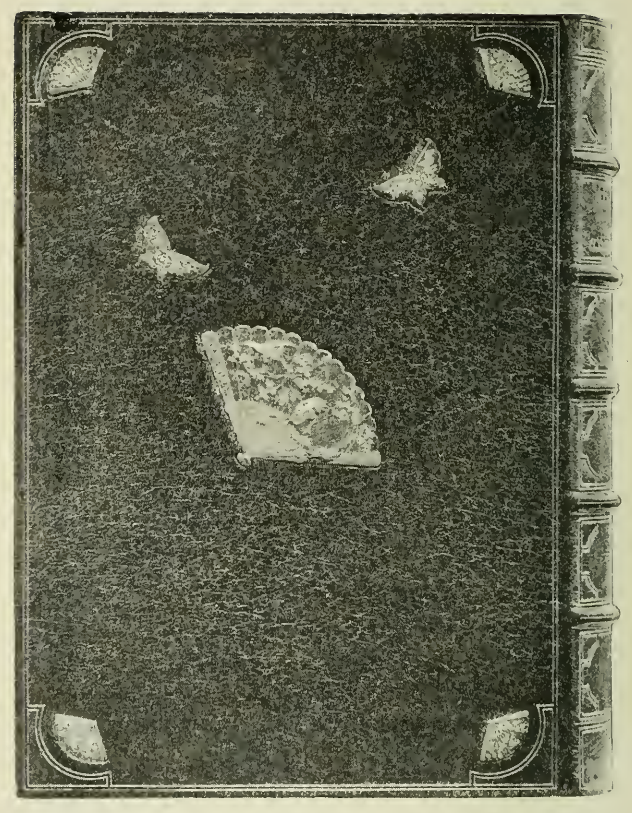


Fig. 295. — Type de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Le dos est avec nervures.)

artistes. Il résulte de cette orientation une certaine monotonie, non dans l'aspect des objets exposés, mais dans le genre du décor, dont les différences consistent surtout dans la matière employée et dans le travail de leur mise en œuvre. Malheureusement, aux expositions où le visiteur est réduit à la vue seule, et où le toucher lui est interdit, il paraît assez délicat de se prononcer sur le mérite comparé de telle ou telle reliure, parce que ce mérite tient principalement au résultat, et plus encore à la difficulté vaincue pour l'obtenir.

« Cette réserve faite, et nous laissant un peu guider aussi, nous l'avouons, par ce que nous connaissons des procédés d'exécution de chaque artiste, nous ne croyons pas trop nous avancer en attribuant la palme du concours bibliopégique à M. Marius Michel, car il a su réunir la forme au fond et un décor parfait sur un corps d'ouvrage impeccable. Sa vitrine n'est pas encombrée, loin de là, mais ses trois reliures sont exquises avec leur sobriété de bon goût. Un « François Villon », de maroquin La Vallière, s'offre à décor de feuilles et fleurs mosaïque, et tons divers en réserve, dans un grand entrelac aux courbes simples et majestueuses. Puis, vient un exemplaire de « Mireille » maroquin vert, décor formé par une branche de pivoine à fleurs de deux tons, avec feuillage vert clair, toujours en réserve, dans un grand entrelac.

« Voici, enfin, un exemplaire de « Sonnets et Eaux-fortes », même type d'ornementation que la reliure précédente, la pivoine étant remplacée par des fleurs de cypripedium (orchidée), ton orange clair, avec une lyre comme motif central; le plat opposé à peu

près pareil, mais avec une autre gamme de couleurs mauve et jaune sur fond vert.

« L'école de Nancy ne présente cette fois qu'un seul exposant, M. Victor Prouvé; M. Wiener n'a pas fait d'envoi, et M. Martin n'est plus de ce monde. Inutile d'ajouter que M. Prouvé est de force à soutenir seul l'étendard lorrain. Nous avouons admirer beaucoup les trois échantillons qu'il a envoyés cette année, et qui recouvrent les trois volumes des « Trois Contes » de Flaubert, édition Ferroud. Les plats, en cuirs ciselés, encastrés dans la reliure, forment de superbes mosaïques, artistiquement montées par M. Carayon, qui nous paraît devoir se lancer définitivement et avec succès dans les « pleins maroquins ». Il est assez embarrassant de choisir entre ces trois pièces, d'un art si sûr et si vigoureux, où le cuir incisé présente des rehauts dorés parfaits d'harmonie, s'étampant délicatement sur fond verdâtre. Notre préférence irait cependant, et si nous avions à nous prononcer, au « Saint-Julien l'Hospitalier » : dont les deux plats, différents, atteignent une réelle perfection; nous aimons moins le dos, il faut le dire. Dans « Hérodiade », le décor paraît, de prime abord, un peu confus, mais l'œil ne tarde pas à le dégager et l'on reconnaît combien était considérable la somme de travail, M. Prouvé obtenant uniquement ses effets par l'aspect nuancé à l'infini que le cuir fauve revêt en pleine mosaïque.

« Avec M. Ruban, nous revenons à la reliure usuelle, en plusieurs spécimens d'une ornementation très agréable et d'excellent goût. Nous citerons particulièrement un décor en mosaïque de myosotis, bleu et

blanc, se détachant sur fond bleu plus foncé, exécuté pour M. Raymond-Claude Lafontaine; une doublure en maroquin crème, encadrement de filets brisés et chaînons dorés, avec contour mosaïque de nuances finement assorties et fondues; un exemplaire « Féminies » maroquin citron, encadrement de feuillages et fleurs dorés et mosaïqués; un autre exemplaire du même livre, un peu plus léger de composition; une « Tunisie » de Vuillier, vrai modèle de dorure à décor oriental; enfin trois maroquins pleins, fond bleu, avec branches de feuillages et fleurs, semis mosaïque, que nous jugeons d'une irréprochable facture.

« Le représentant de la jeune école, M. Charles Meunier, s'assagit visiblement et, tout en conservant ses qualités novatrices comme ornemaniste, il nous paraît s'assimiler davantage les bons principes de l'ancienne tradition, nous ne pouvons que l'en féliciter. Sa vitrine est moins largement garnie cette année, et la symphonie en blanc qu'il nous présentait jadis est remplace par quatre reliures, dont les plats sont constitués par des cuirs incisés, relevés en couleur. Nous n'avons pu voir que le plat intérieur de la première, en maroquin mosaïque, passiflores et ronces sur fond bleu, ornant un exemplaire de l' « Effort », d'Haraucourt. La doublure d'une seconde reliure est à large encadrement de feuilles de vigne et grappes de raisin se détachant en nuances bien accentuées sur fond jaune vif. Un exemplaire des « Contes » d'Edgard Poe, nous offre sur cuir incisé un scarabée et branche de chardon, en reliure maroquin, tête de nègre. Sur un second volume du même ouvrage, apparaît un singe accroché égale-

ment à une branche de chardon (?) qui forme le sujet. Ces quatre reliures, dont deux sont à mosaïques sans or, constituent un lot digne d'attention ; elles prouvent que M. Charles Meunier continue à progresser et à mériter l'intérêt que lui portent nombre de distingués amateurs.

« C'est à la catégorie des cuirs modelés, teints et peints qu'appartiennent les reliures décorées par MM. Rudeaux père et fils, une série de six pièces montées et ornées en maroquin plein par M. Carayon déjà cité. A M. Rudeaux père reviennent : un « Villon », décor fait de pendus et fort suggestif, avec fers gothiques dorés sur le dos et sur les plats ; plus, un exemplaire de « Notre-Dame de Paris » en cuir modelé et teint, sur maroquin olive, fers gothiques dorés. M. Rudeaux fils, à ses débuts, croyons-nous, expose l'ornementation des reliures, pour « Foires et Marchés », décor de pommiers, pour « Lumen » et « La fin du monde ». Ces deux dernières pièces nous plaisent mieux que la première ; nous goûtons surtout leur bonne tonalité, les trouvant toutefois manquer un peu de nerf dans l'exécution. Les décors de M. Rudeaux père sont d'une excellente qualité, et comme fond et comme forme. Nous parlons du décor et non de la reliure, car la part prise par M. Carayon à leur sertissement doit être remarquée et par suite nos éloges doivent se diviser pour aller à qui de droit.

« Comme conclusion, nous n'en voyons qu'une seule à tirer, puisque nous n'avons pas, comme nous l'avons dit au début de cet article, à nous préoccuper ici du corps d'ouvrage, c'est que la reliure ne nous semble pas accuser, cette année encore, des tendances bien

nouvelles. Les compositions ornementales ou symboliques s'accusent toujours en faveur. Les dispositions géométriques, à compartiments, à semis, etc., brillent, en effet, par leur absence; on en fait certainement, mais on ne les expose pas. Donc, aucun changement apparent, pour le moment, dans le goût des amateurs ».

En résumé, l'art de la reliure est en pleine évolution; les relieurs professionnels, sans dédaigner aucune des lois traditionnelles, sans abandonner la dorure, inclinent chaque jour davantage vers la grande décoration d'art; d'autre part, les décorateurs ont adopté le livre comme objet d'art décoratif; ils y viennent chaque année en plus grand nombre, apportant leur ingéniosité, leurs dessins, leurs modèles, leurs ciselures et aussi leurs patines, ils en font de plus en plus des œuvres rares, des pièces de vitrine; les deux groupes sont à la veille de fusionner, les artistes iront aux relieurs ou les relieurs aux artistes, si ceux-ci ne montrent ni trop de vanité, ni trop de prétentions*. Lorsqu'on regarde en quel état précaire était la Bibliopégie il y a seulement vingt ans, on a lieu d'être pleinement satisfait des témoignages de rénovation qui sont actuellement sous nos yeux.

Avec Octave Uzanne, le rénovateur de la reliure moderne, nous ne saurions trop engager les bibliophiles, qui sont gens de savoir et de goût, à tenter des coups

* Sur la Décoration d'Art moderne, appliquée à la reliure, on devra consulter : *L'Art dans la décoration extérieure des livres en France et à l'étranger.* Les couvertures illustrées. Les cartonnages d'éditeurs. La reliure d'art, par Octave Uzanne. Paris, Société française d'éditions d'art, L.-Henry May, 1898. In-8°, jésus. Cet ouvrage, des plus intéressants, est illustré de 400 reproductions.

d'audace pour la reliure de leurs livres modernes. C'est d'eux, en définitive, que dépend la solution de la question, car les relieurs font moins ce qu'ils veulent que ce qu'il leur est ingénieusement commandé et pour ainsi dire imposé, avec la perspective de voir leur labeur largement rétribué. Il n'est point de mosaïques, d'effets nouveaux, de petits fers originaux, de gravures finement exécutées, sans argent largement dépensé. Les collectionneurs soucieux de leur renom ne doivent pas hésiter à se lancer dans l'individualisme absolu de leurs reliures.

Ajoutons, en terminant, que M. Albert Maire a donné, dans un ouvrage dont le succès a confirmé l'utilité*, de nombreuses indications en ce qui concerne la reliure des livres pour une bibliothèque publique.

~~~~~~~~~~~~~~~~

Ce sont les grands amateurs qui toujours ont créé les grands relieurs; Grolier, Longepierre, d'Hoym et tant d'autres étaient les surintendants passionnés de leurs bibliothèques; c'est à leur initiative ardente que nous devons les beaux livres qu'ils nous ont légués et dont on trouvera quelques spécimens dans l'album qui fait partie du Tome sixième.

Le Recueil des *Styles dans la décoration de la reliure*,

* Cf. *Manuel pratique du Bibliothécaire*, bibliothèques publiques, bibliothèques universitaires, bibliothèques privées, suivi : 1° d'un Lexique des termes du Livre, 2° des Lois. Décrets, etc., concernant les Bibliothèques Universitaires de 1837 à 1894. Avec un plan, 64 figures et de nombreux tableaux, par ALBERT MAIRE, ancien élève de l'École des Hautes-Études, Sous-Bibliothécaire à la Sorbonne. Paris, Alphonse Picard et fils, 1896. In-8°.
~~~~~~~~~~~~~~~~

que nous allons présenter aux Amateurs, aux Bibliophiles, aux Libraires et aux Relieurs est, en quelque sorte, une histoire de la reliure par la reliure elle-même. Cette collection se compose de la reproduction de reliures de diverses époques; les unes remontent à plusieurs siècles en arrière, ce sont ces diptyques, œuvres de sculpteurs qui décoraient des livres liturgiques; les autres révèlent toute l'habileté des artistes relieurs des siècles suivants. Ces planches offrent des points de comparaison d'un vif intérêt, et nous aimons à croire qu'on y puisera d'utiles enseignements.



DES STYLES DANS LA DÉCORATION DES RELIURES

Les documents qui vont suivre enseigneront, par l'image, les divers styles qui se sont succédé dans l'Art de la Reliure, depuis le IIe *jusqu'à la fin du* XIXe *siècle. Nos reproductions ne donnent que des reliures décoratives; celles de provenances célèbres, et portant sur le dos ou sur les plats, des armoiries ou des marques de possession, sont placées à la suite du Chapitre Dixième, Tome Sixième (Reliures aux Chiffres, à Monogrammes, aux Armes, et Ex-Libris).*

On sait que c'est à M. Motteley que revient l'honneur d'avoir le premier conçu l'idée d'un musée public de reliure; nous disons public, car tous les bibliophiles ont nourri, plus ou moins, l'idée de faire un musée particulier en ce genre; et M. Libri devait l'ignorer, lorsqu'il a écrit qu'en composant sa magnifique collection de reliures, son intention avait été de poser la première pierre du futur musée, destiné spécialement à une branche si importante de l'ornementation. En 1852, *le gouvernement impérial, longtemps incertain s'il refuserait ou s'il accepterait le musée Motteley, alors d'une valeur de* 100 000 *francs et qui de nos jours aurait atteint une estimation beaucoup plus considérable, se décida enfin pour l'affirmative et plaça cette collection à la Bibliothèque du Louvre, où elle fut détruite en mai* 1871.

Signalons qu'un Musée du Livre, *dû à l'initiative de M. Arnold Muller, est en voie de formation à Paris. Ce musée comprendra tous les documents intéressant les arts et les industries du Livre, tels que livres, machines, outils, appareils, spécimens, produits, publications, planches, etc., capables d'éclairer l'histoire de ces arts et de ces industries, et jugés dignes de passer à la postérité.*

DEUXIÈME SIÈCLE





Fig. 293. Diptyques en ivoire. Fig. 293A.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DES STYLES DANS LA DÉCORATION DES RELIURES

TROISIÈME SIÈCLE

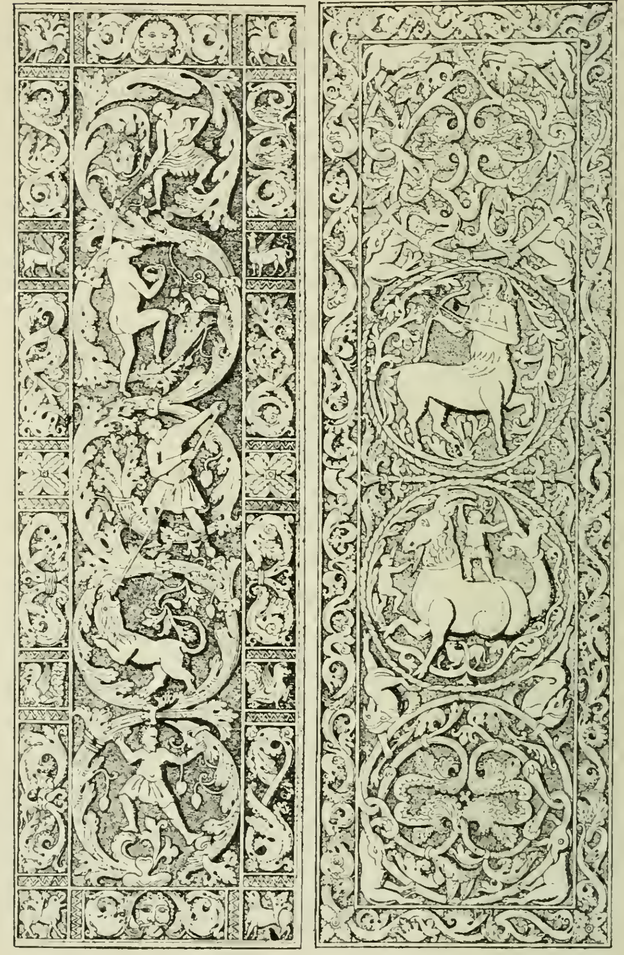


Fig. 296. — Diptyques en ivoire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

QUATRIÈME SIÈCLE



Fig. 297. — Diptyque en ivoire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

CINQUIÈME SIÈCLE

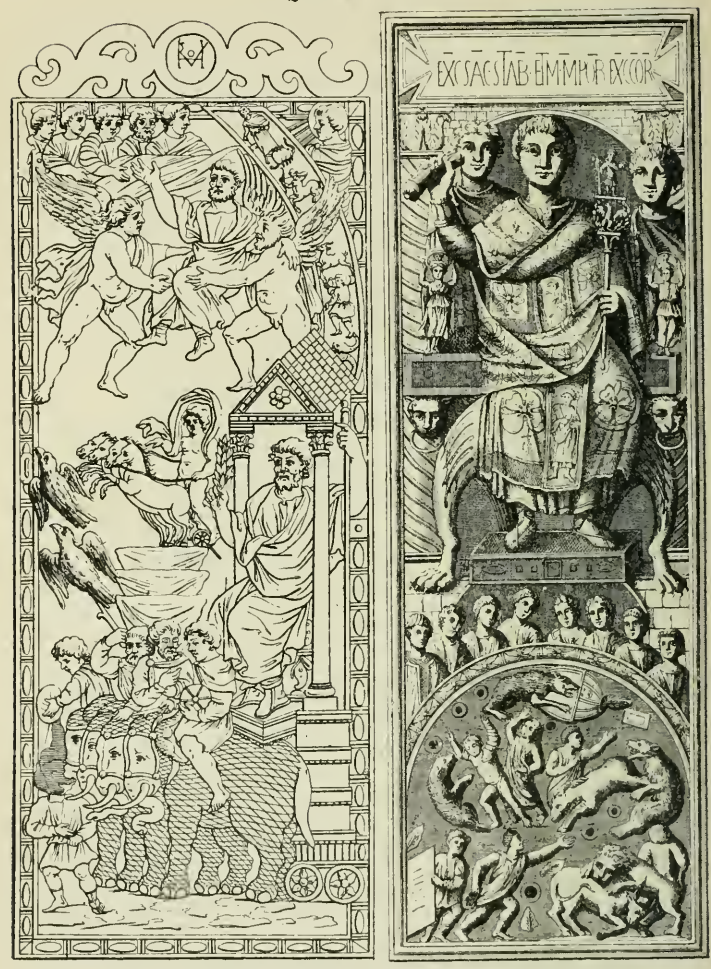


Fig. 298 et 298a. — Diptyques en ivoire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SIXIÈME SIÈCLE



Fig. 299. — Diptyques en ivoire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEPTIÈME SIÈCLE



Fig. 300. — Diptyque en ivoire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

HUITIÈME SIÈCLE



Fig. 301. — Émail cloisonné, bordure en mosaïque de verre incrustée dans des cloisons en or.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

NEUVIÈME SIÈCLE



Fig. 302. — Diptyque en ivoire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIXIÈME SIÈCLE



Fig. 303. — Ivoire central d'une couverture d'Évangéliaire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

ONZIÈME SIÈCLE

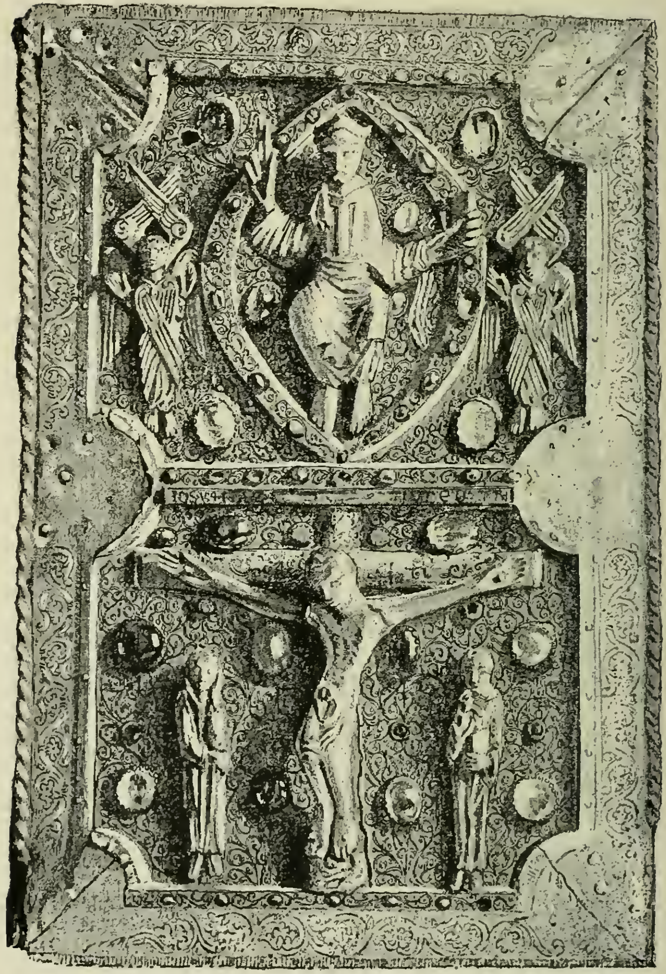


Fig. 304. — Argent repoussé, et cabochons.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DOUZIÈME SIÈCLE



Fig. 303. — Bordure formée de pierres, lourdement serties, mais d'une grande richesse.
(L'ivoire central est du XIe siècle.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DOUZIÈME SIÈCLE



Fig. 306. — Ivoire central d'une couverture d'Évangéliaire.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

TREIZIÈME SIÈCLE



Fig. 307. — Plaque en or repoussé, et pierres précieuses.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

QUATORZIÈME SIÈCLE

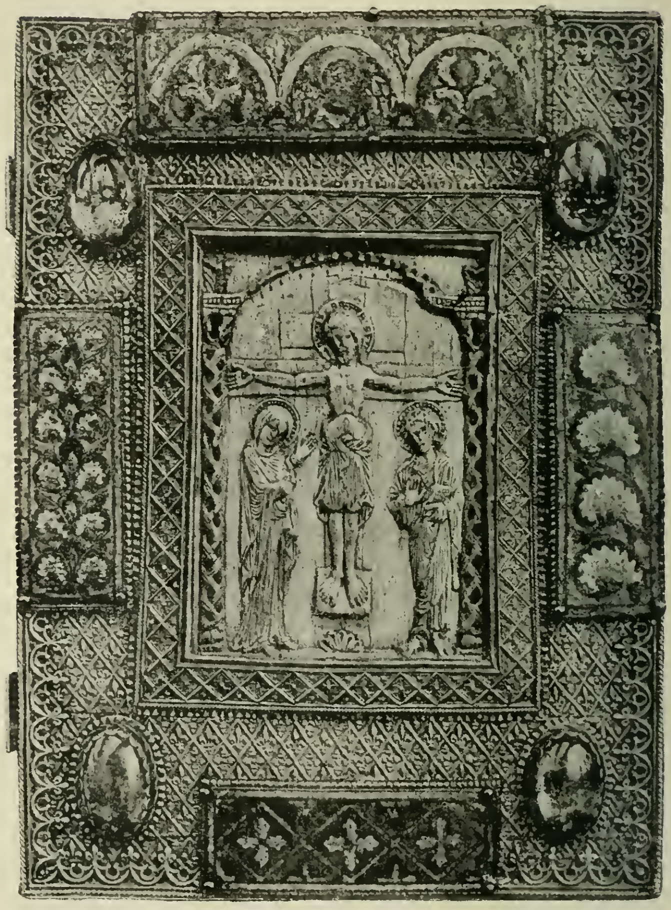


Fig. 308. — Ivoire et émaux cloisonnés du Rhin, appliqués sur un ais d'argent.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

QUATORZIÈME SIÈCLE



Fig. 309. — Exemple d'un motif en vermeil repoussé entouré par une bordure d'une date postérieure.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

QUINZIÈME SIÈCLE



Fig. 310. — Argent repoussé et ciselé.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

QUINZIÈME SIÈCLE

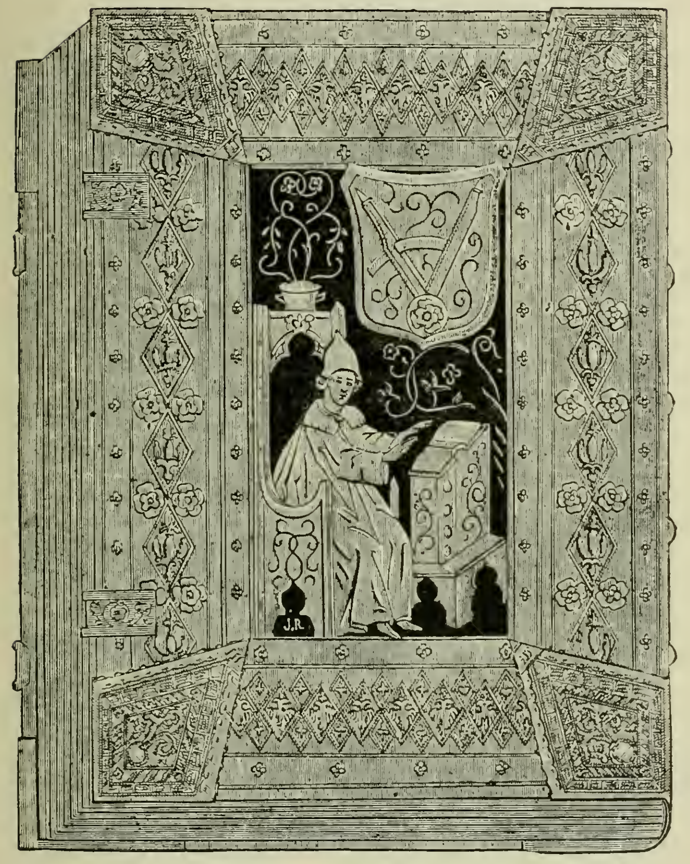


Fig. 311. — Cuir gaufré, et ciselé à la pointe. Coins et fermoirs en cuivre ciselé.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

QUINZIÈME SIÈCLE



Fig. 312. — Cuir empreint au fer chaud, avec caractères en noir.
Coins en cuivre estampé et agrafes en cuir.
Exemple de l'une des premières reliures datées.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DES STYLES DANS LA DÉCORATION DES RELIURES

QUINZIÈME SIÈCLE

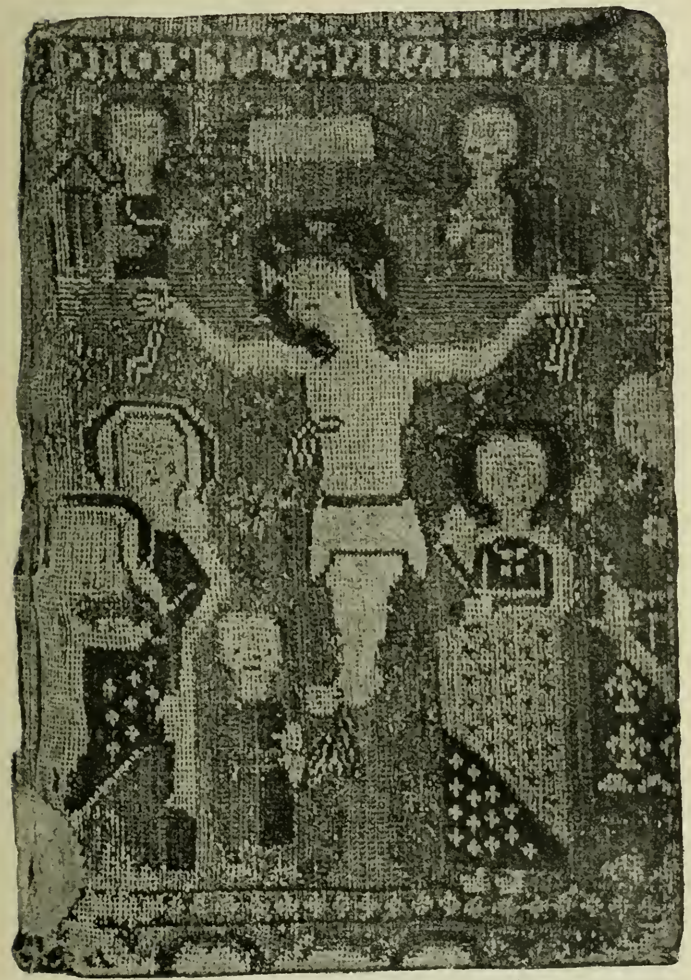


Fig. 313. — Ais de bois recouvert de tapisserie de soie au petit point.
(Voir Tome Troisième, page 99.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

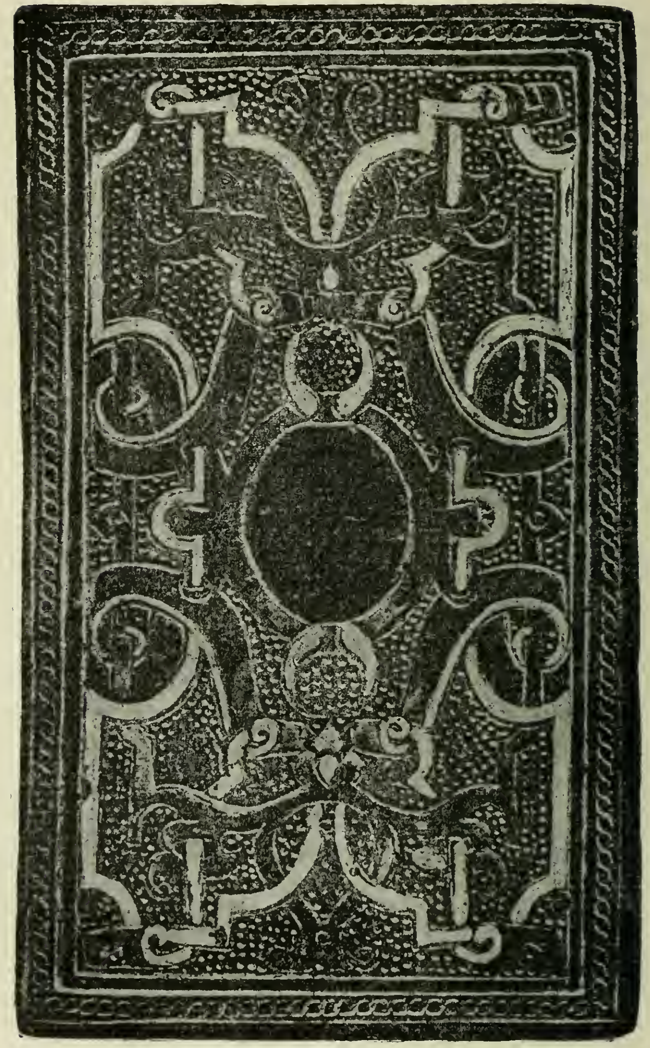


Fig. 514. — Entrelacs polychromes, filets et pointillés.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

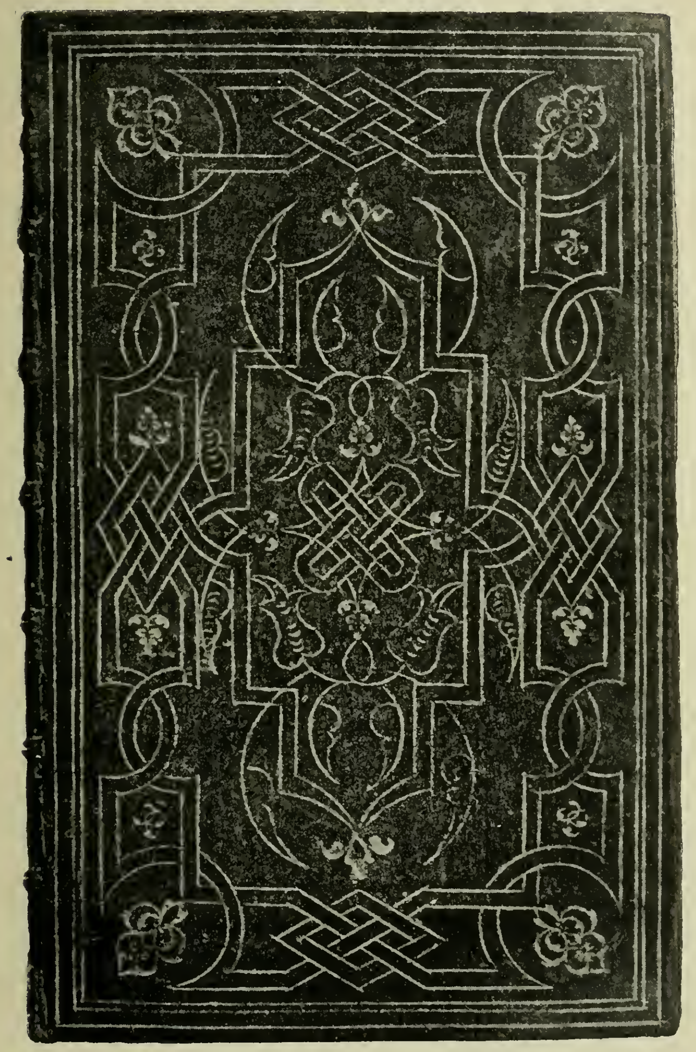


Fig. 315. — Compartiments avec filets droits et courbes, et fers à or plein.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE



Fig. 316. — Plaque gravée exécutée par Geofroy Tory.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

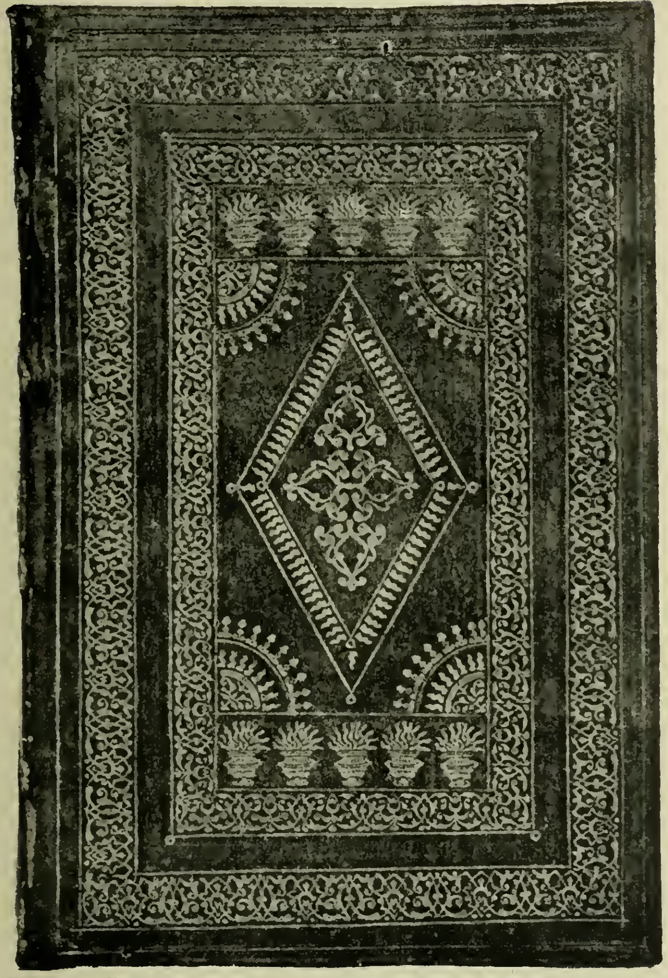


Fig. 317. — Exemple de l'une des premières doublures intérieures de reliure. Dorure avec petits fers et fers détachés.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

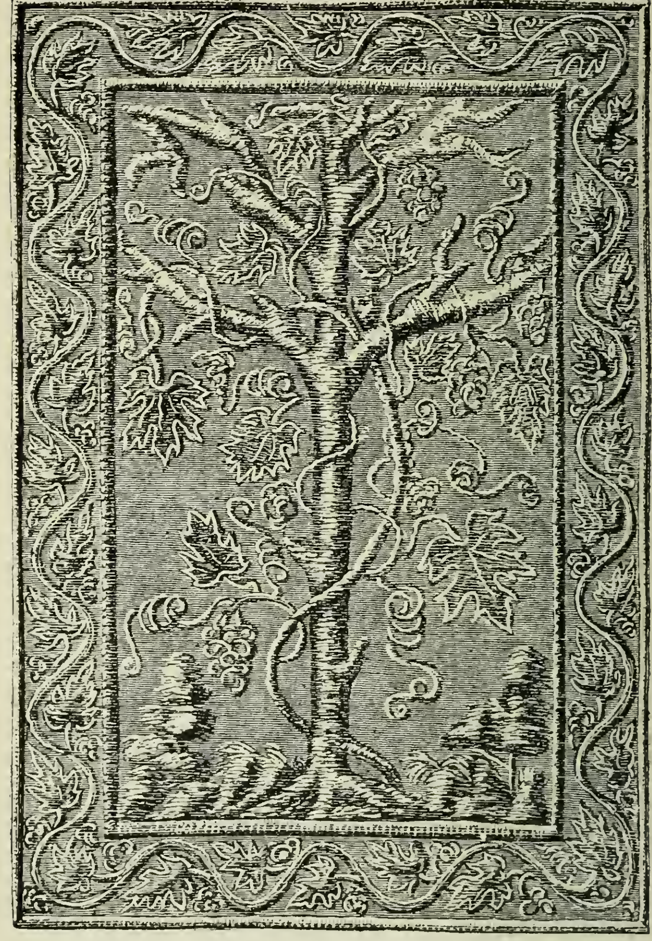


Fig. 318. — Broderie à points plats.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

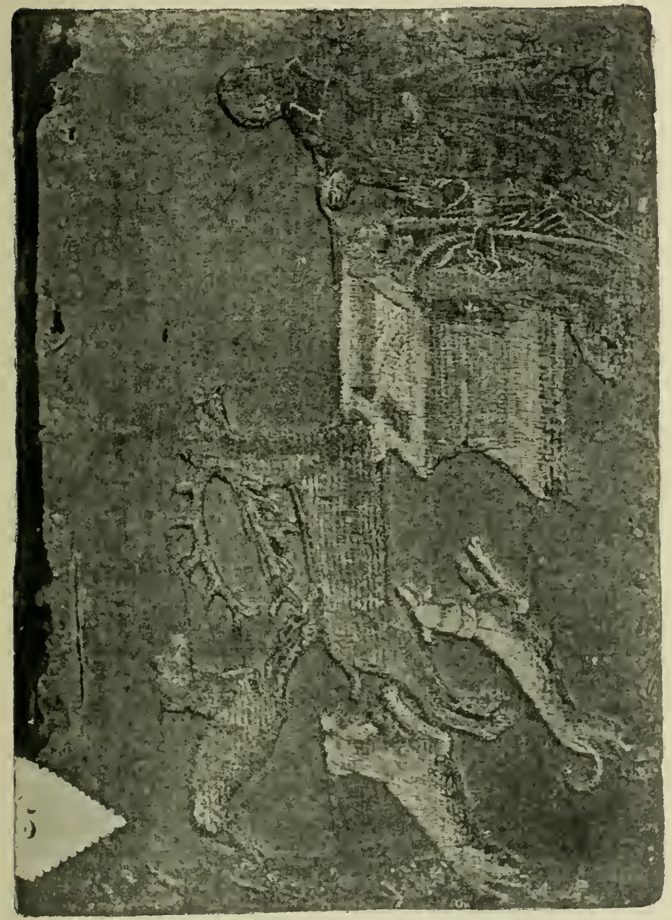


Fig. 519. — Velours noir, avec broderie bourrée en soie.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

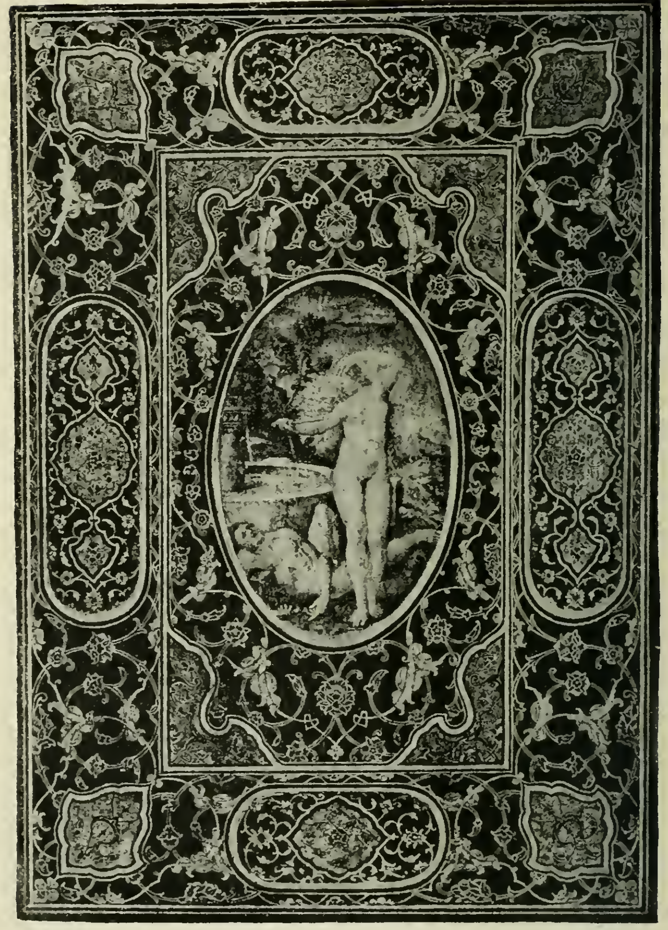


Fig. 320. — Compartiments polychromes, petits fers et fers plein or. (Sujet du milieu peint.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE



Fig. 321. — Compartiments polychromes et filets.
Au centre : Buste de l'électeur de Saxe.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

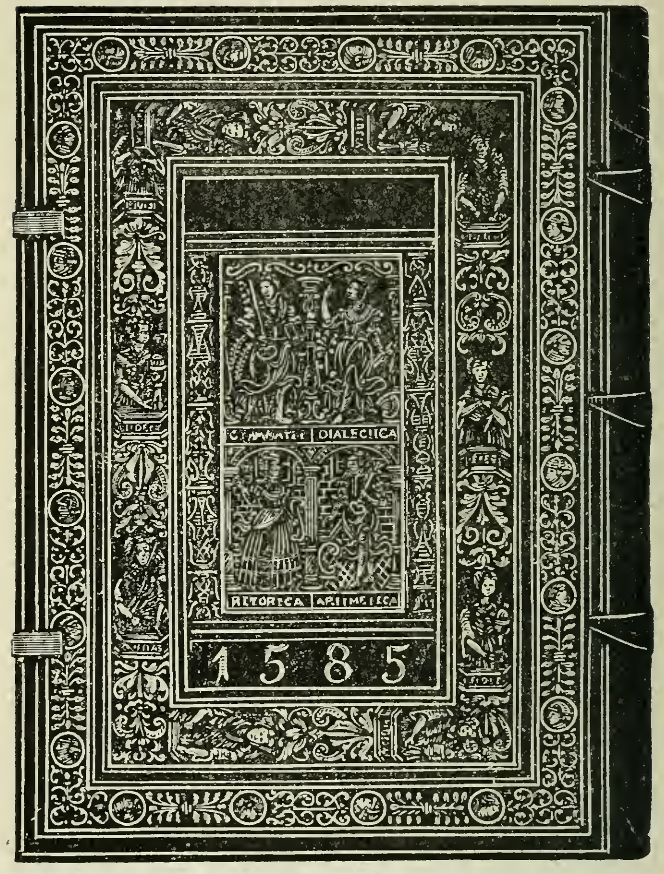


Fig. 322. — Parchemin estampé et doré.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

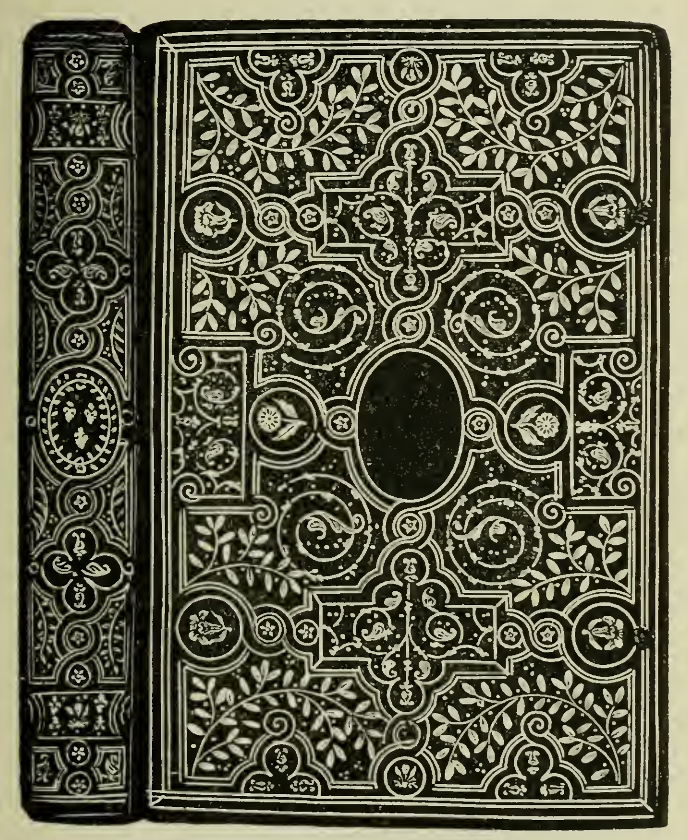


Fig. 323. — Compartiments avec filets droits et courbes, et petits fers.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

SEIZIÈME SIÈCLE

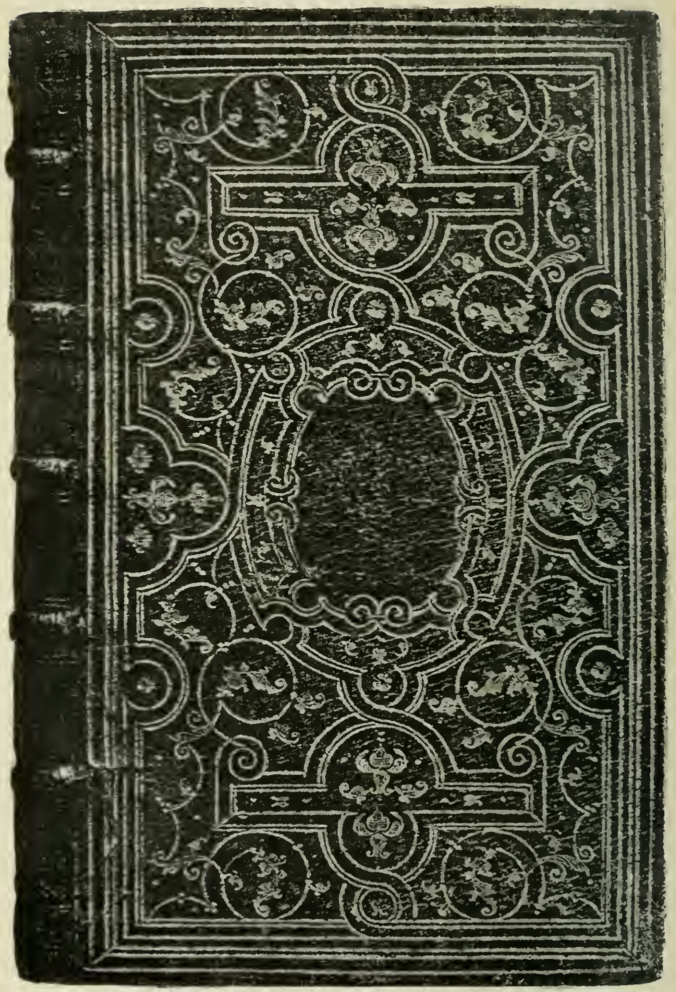


Fig. 524. — Compartiments avec filets droits et courbes et fers azurés.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

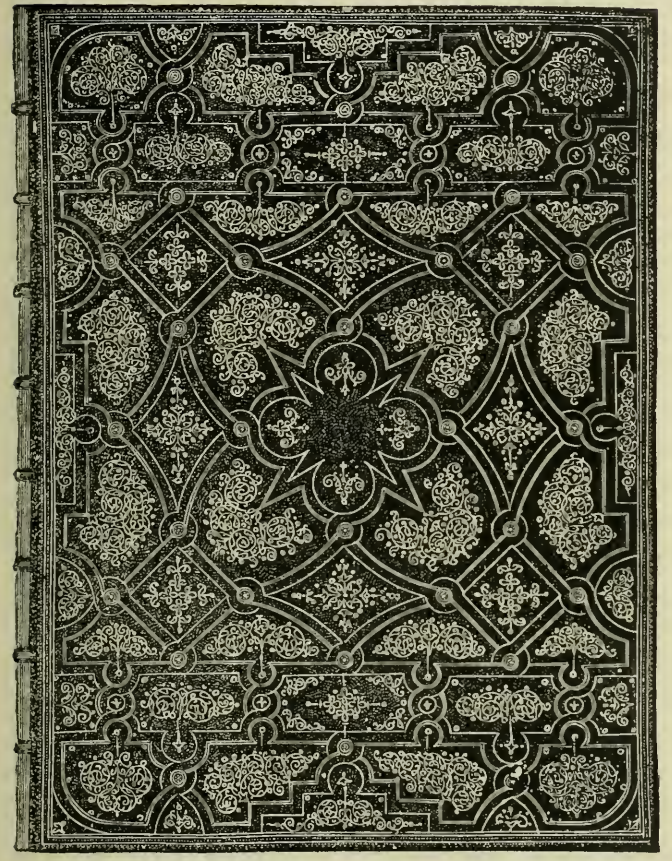


Fig. 325. — Compartiments avec filets droits et courbes, et décoration au pointillé.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

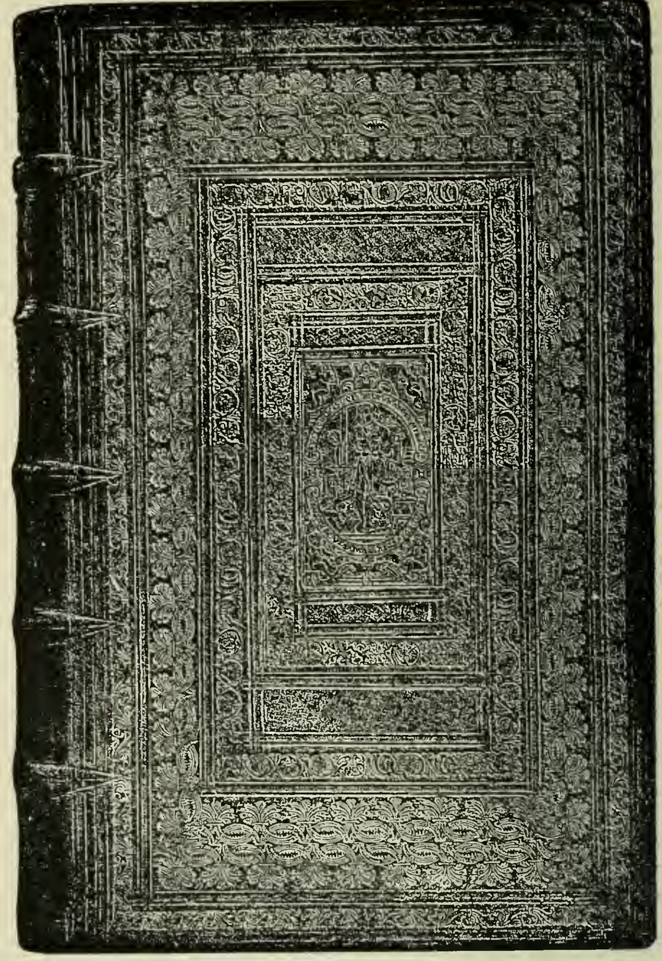


Fig. 326. — Peau de truie, estampée à froid.
Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DES STYLES DANS LA DÉCORATION DES RELIURES

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

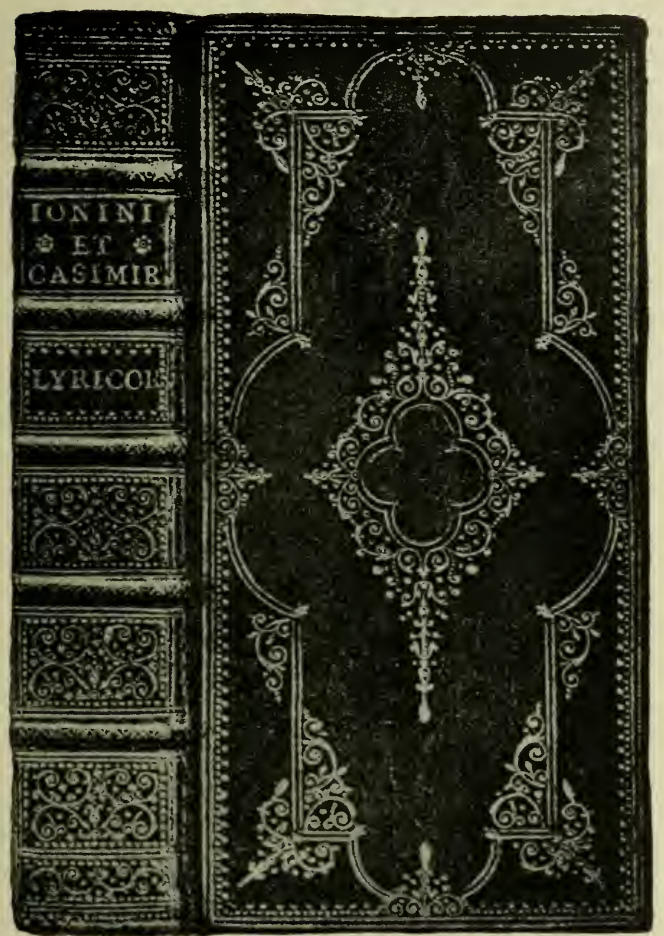


Fig. 327. — Compartiments aux filets droits et courbes, et petits fers.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

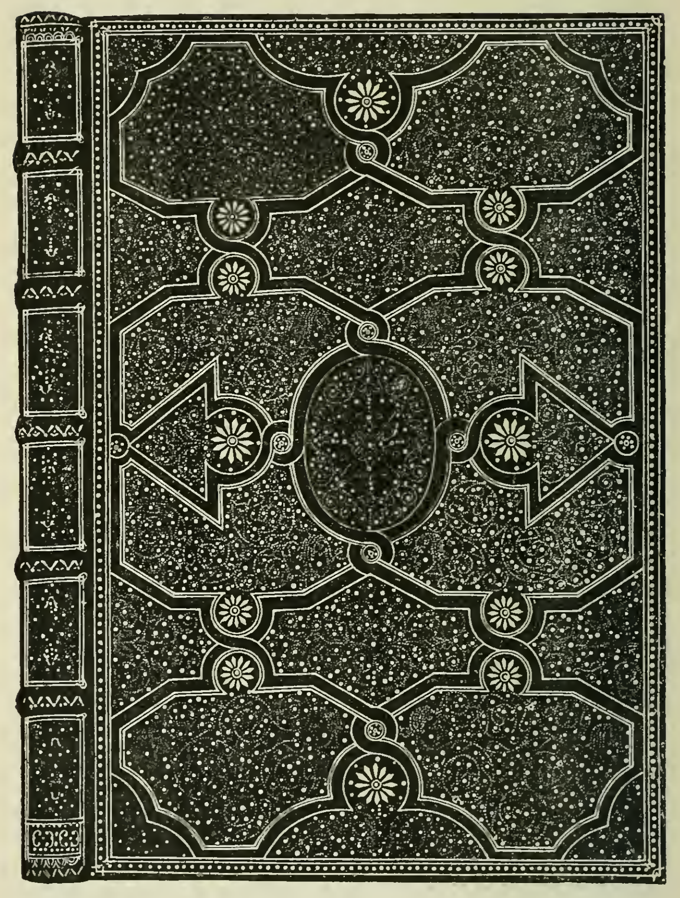


Fig. 328. — Compartiments aux filets droits et courbes, et décoration au pointillé.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DES STYLES DANS LA DÉCORATION DES RELIURES

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

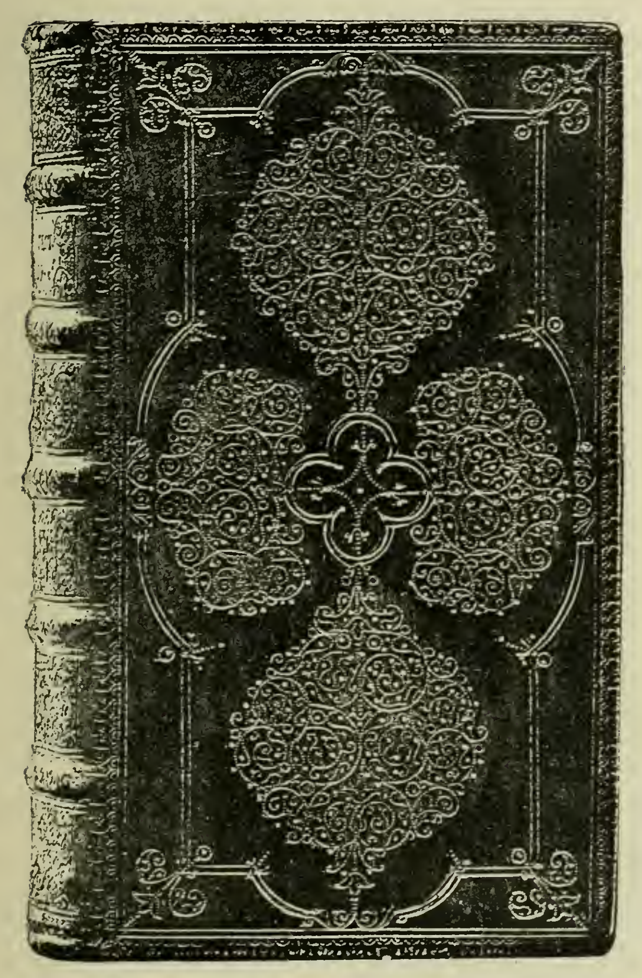


Fig. 329. — Compartiments aux filets droits et courbes, et décoration au pointillé.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

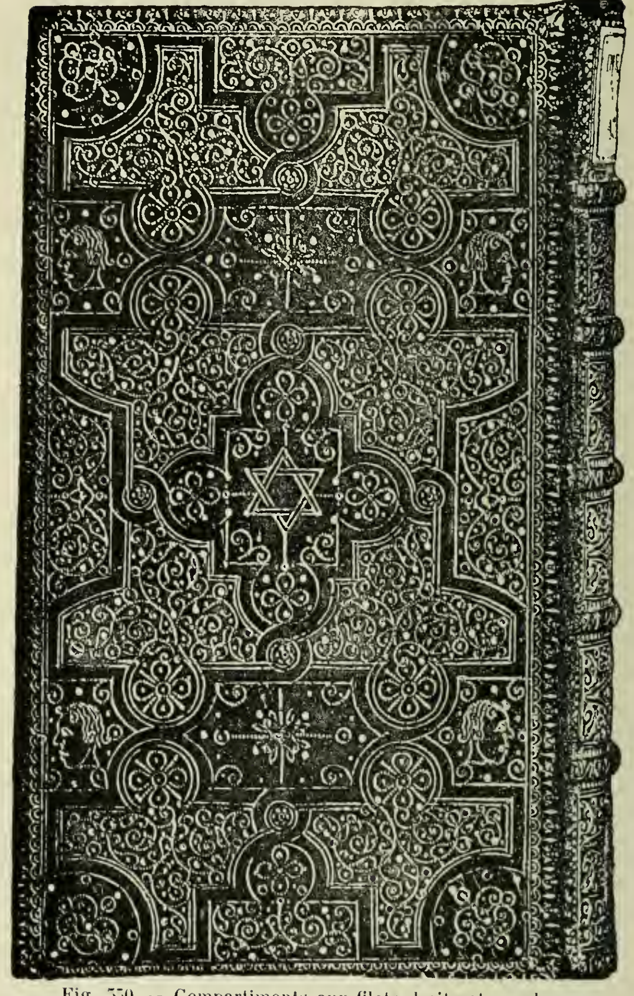


Fig. 330. — Compartiments aux filets droits et courbes, et décoration au pointillé.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

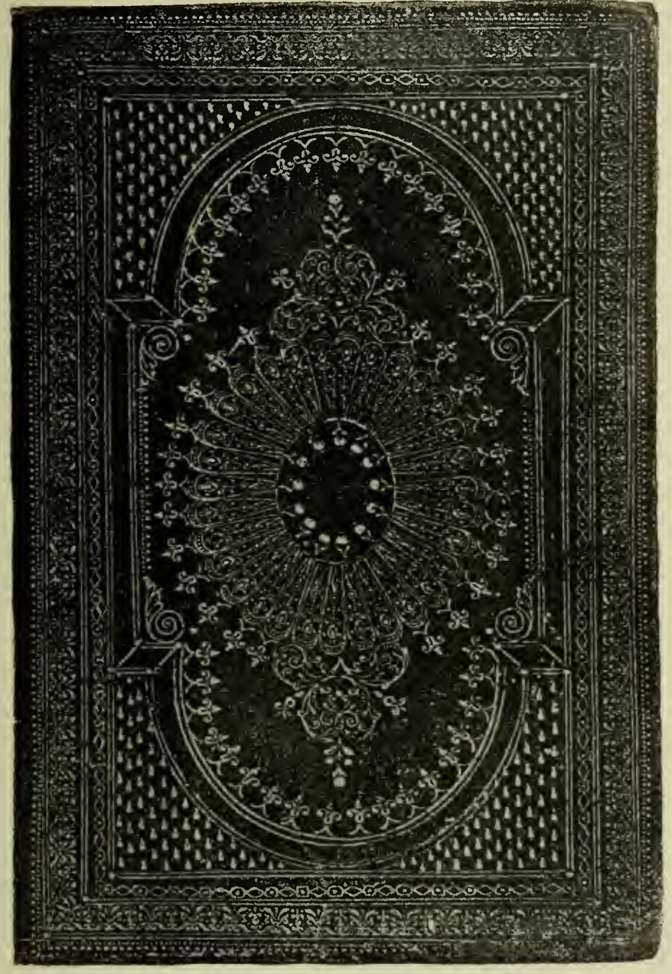


Fig. 331. — Compartiments aux filets droits et courbes, décoration au pointillé et petits fers.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

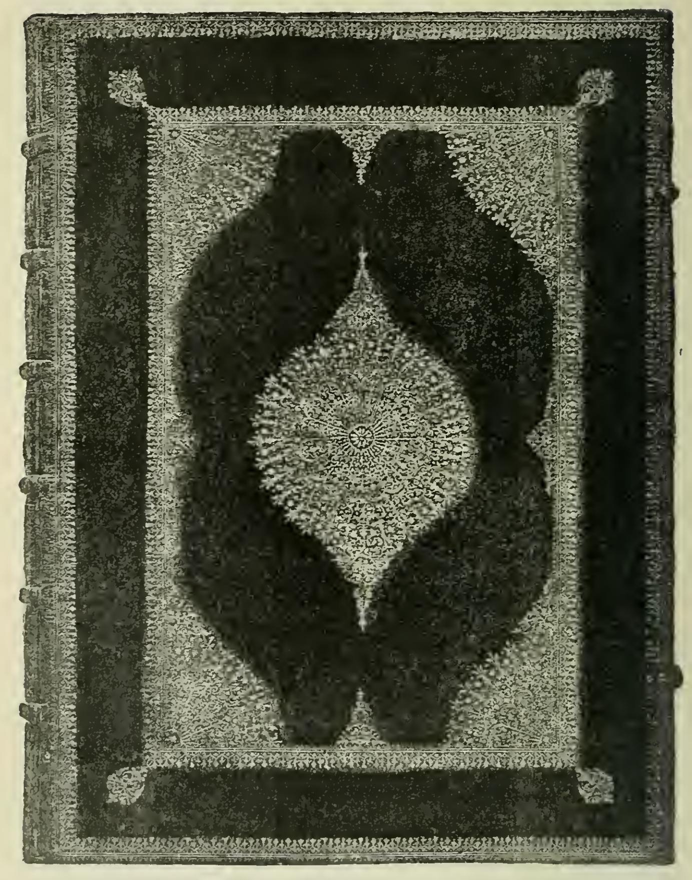


Fig. 552. — Décoration aux petits fers, dite à l'éventail.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE



Fig. 333. — Compartiments mosaïqués et arabesques.
Exécution aux filets courbes. Arabesques de feuillage aux petits fers.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

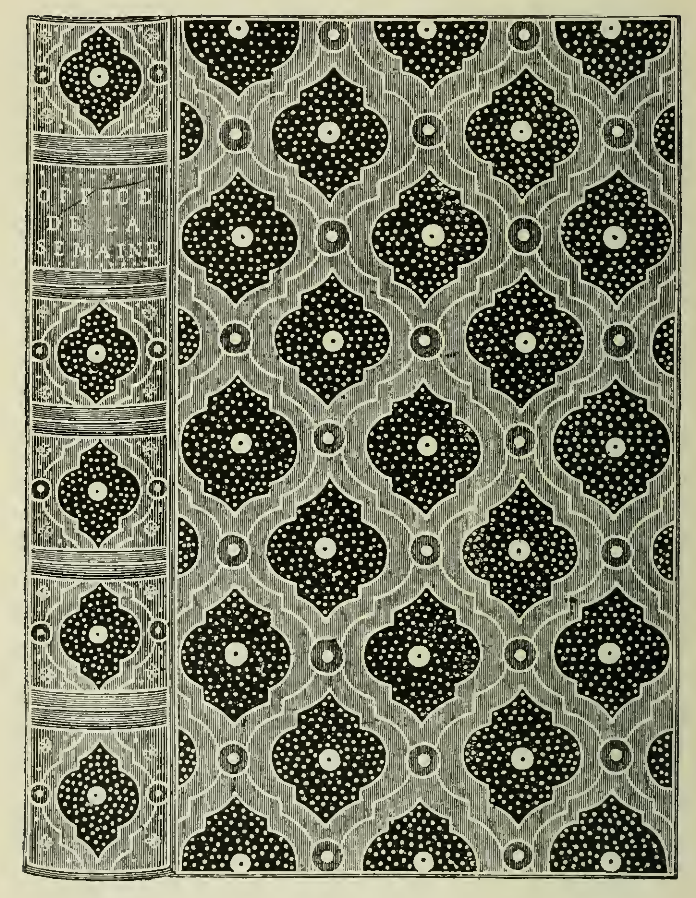


Fig. 554. — Compartiments mosaïqués. Exécution aux filets courbes et pointillé. (Padeloup.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

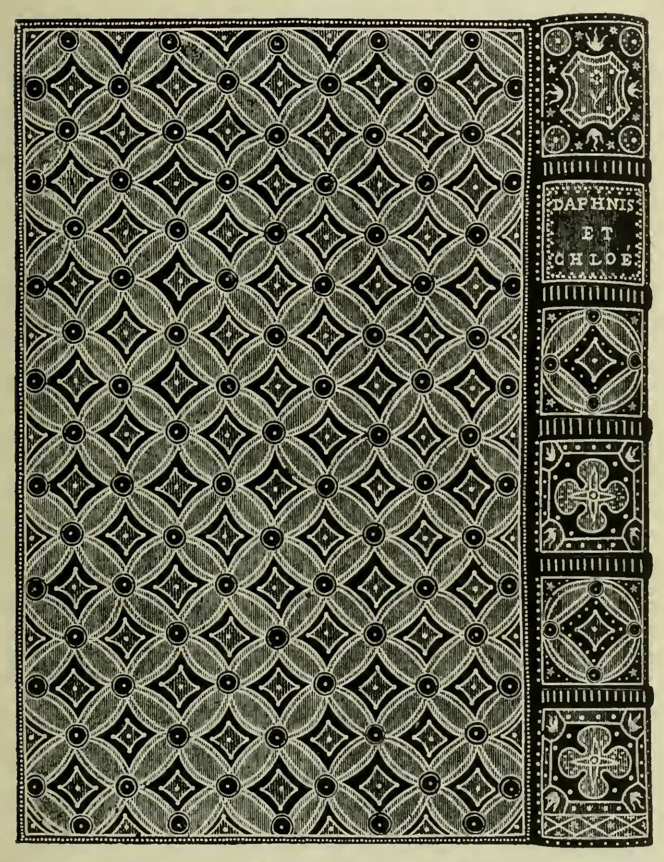


Fig. 335. — Compartiments mosaïqués. Exécution aux filets courbes. (Padeloup.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le tome Sixième.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

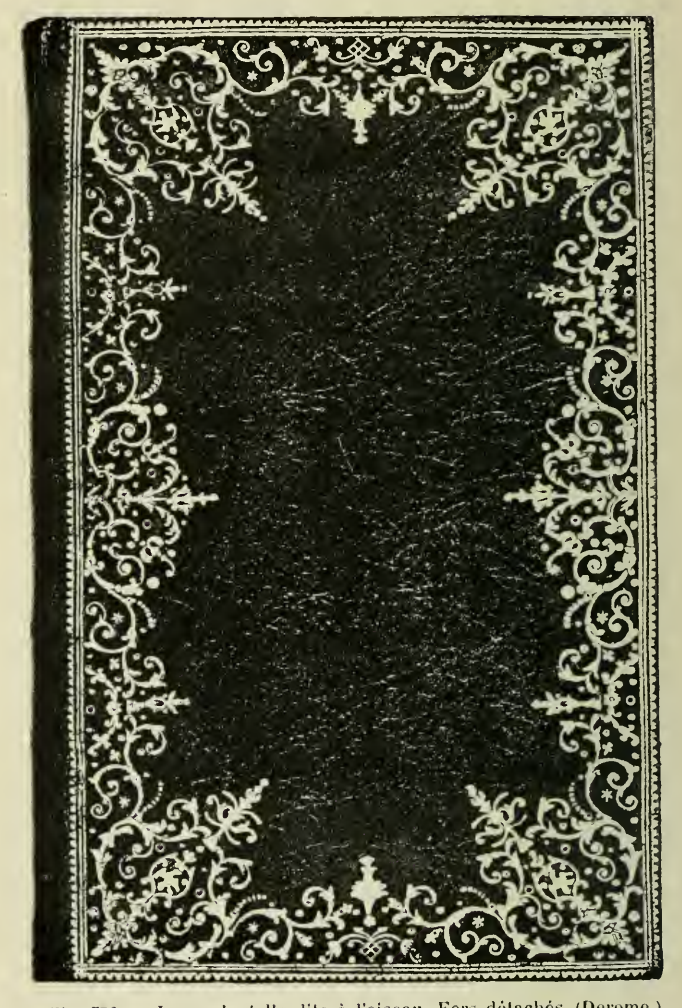


Fig. 336. — Large dentelle dite à l'oiseau. Fers détachés. (Derome.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

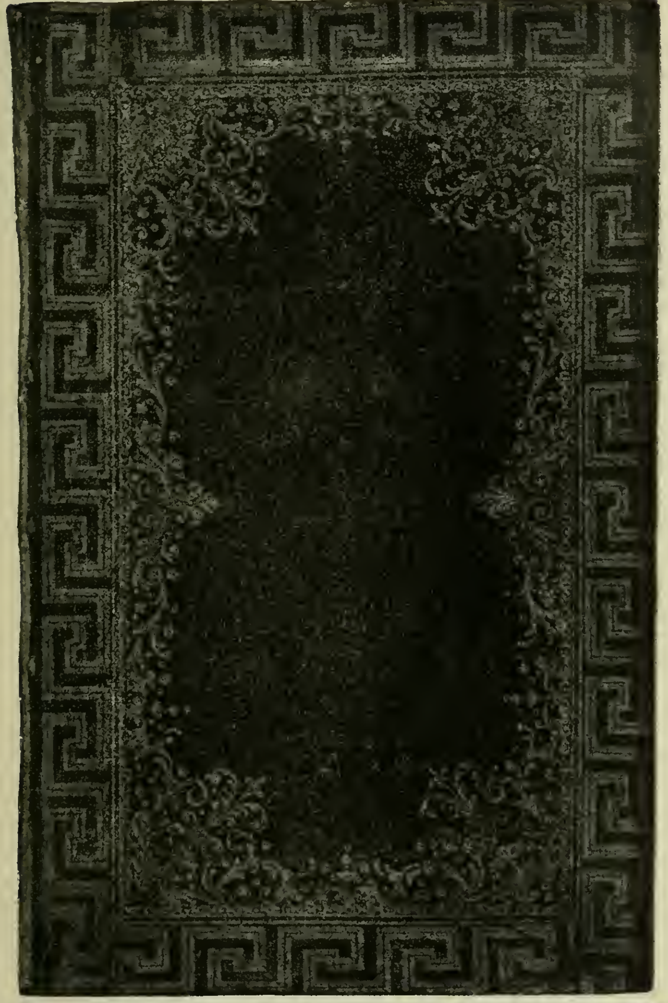


Fig. 337. — Plat intérieur. — Dentelle aux petits fers, encadrée de grecques.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DES STYLES DANS LA DÉCORATION DES RELIURES

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

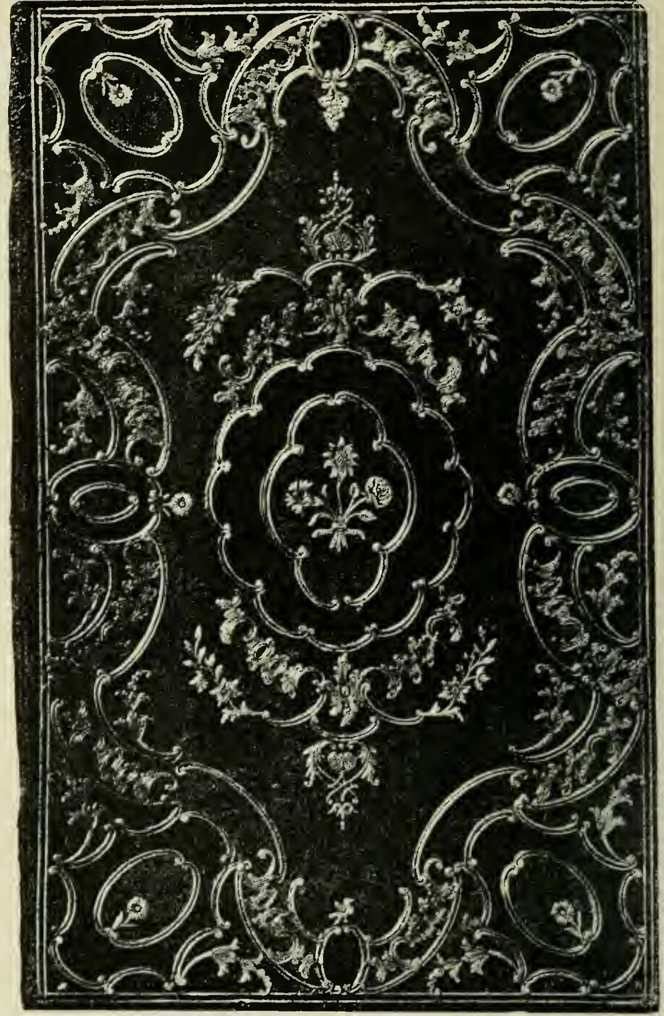


Fig. 358. — Compartiments et médaillons mosaïques.

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le tome Sixième.



Fig. 339. — Large dentelle, médaillon en mosaïque entourant un sujet allégorique exécuté en grisaille (sous mica). (Dubuisson.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

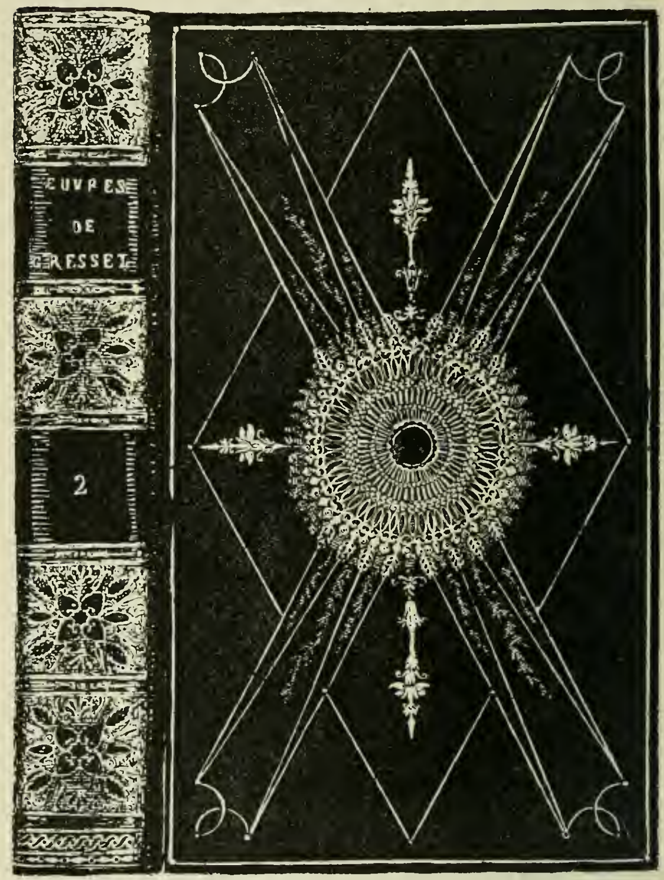


Fig. 340. — Exécution aux filets droits et petits fers (1807). (Simier.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.



Fig. 541. — Exécution aux filets droits, petits fers et fers détachés (1812). (Bozérian Jeune.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

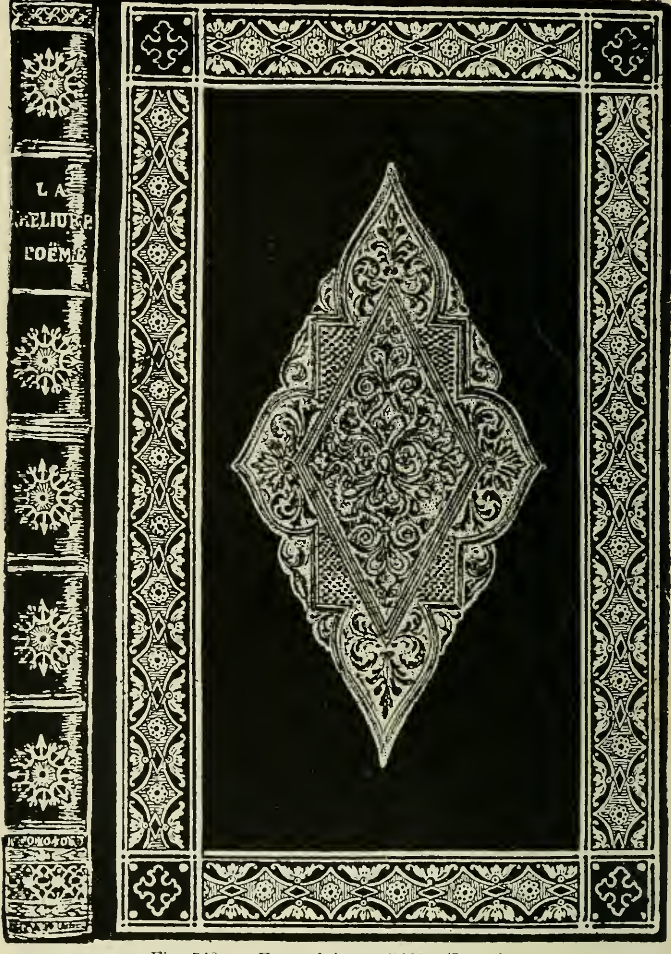


Fig. 542. — Fers plein or (1820). (Lesné.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

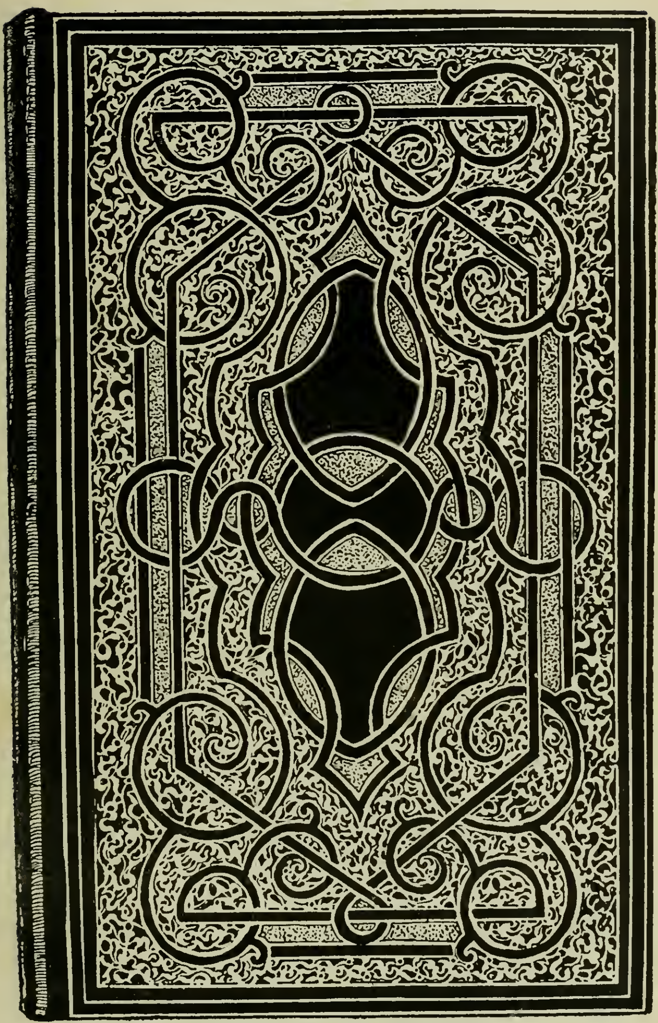


Fig. 345. — Plaque gravée (1832).

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.



Fig. 344. — Plaque gravée (1836). (Simier.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE



Fig. 345. — Plaque gravée (1840). (Reliure dite « à la Cathédrale ».)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

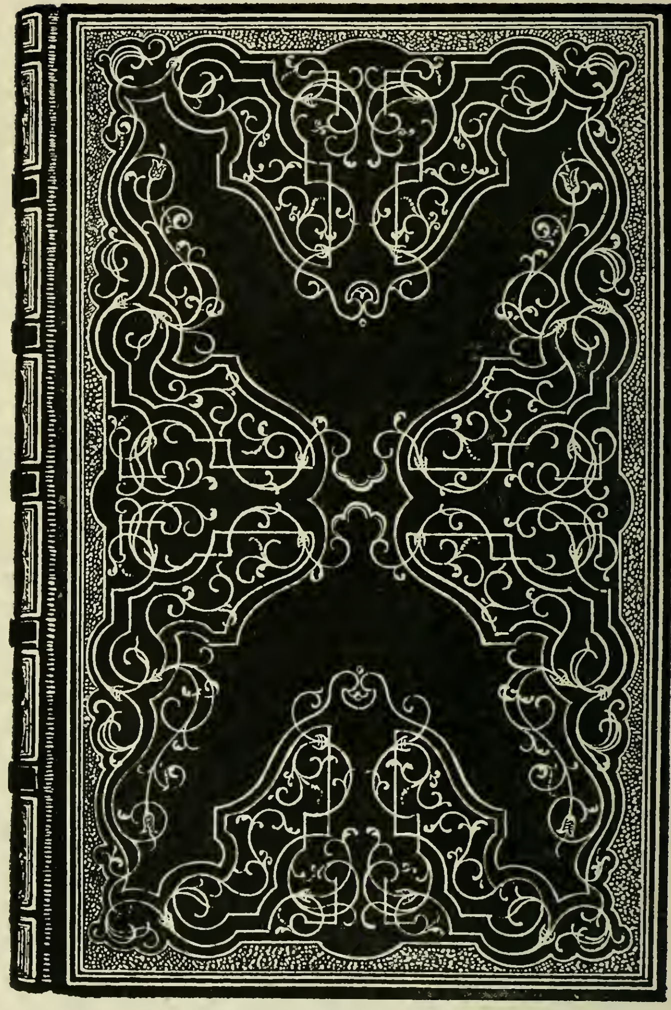


Fig 346. — Exécution aux filets droits et courbes, petits fers et pointillé (1842).

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

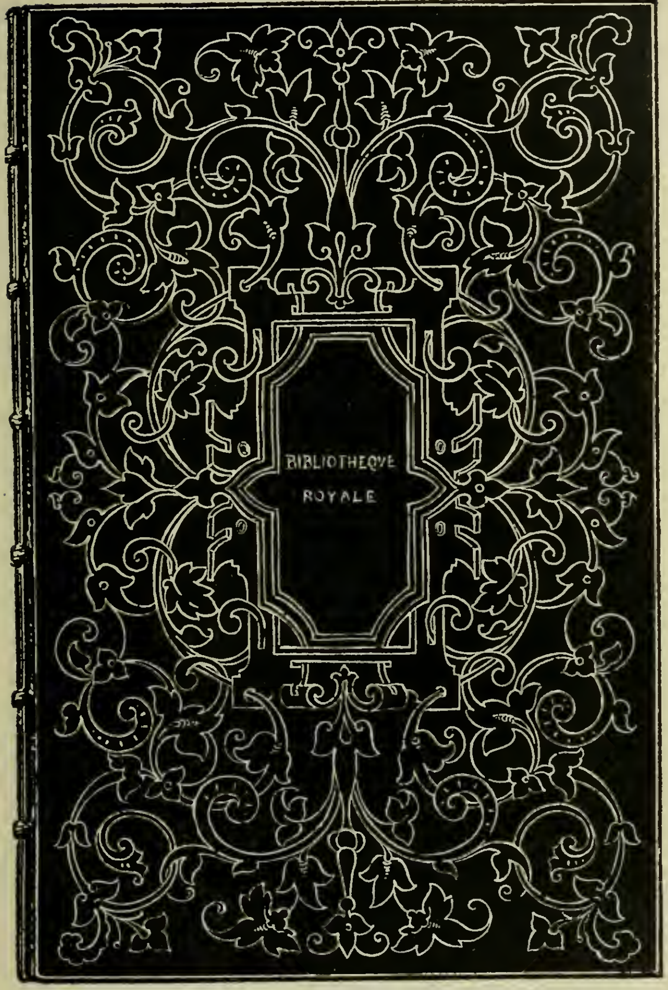


Fig. 547. — Exécution aux filets droits et courbes (1844). (Ottmann.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

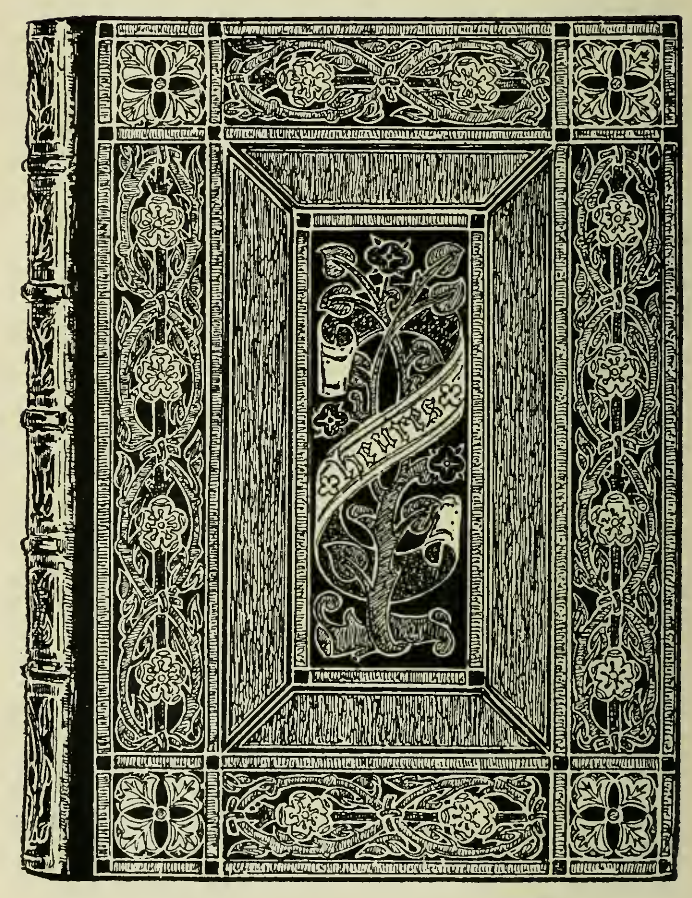


Fig. 348. — Exécution aux fers détachés (1835).

Les reliures de provenances directes se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

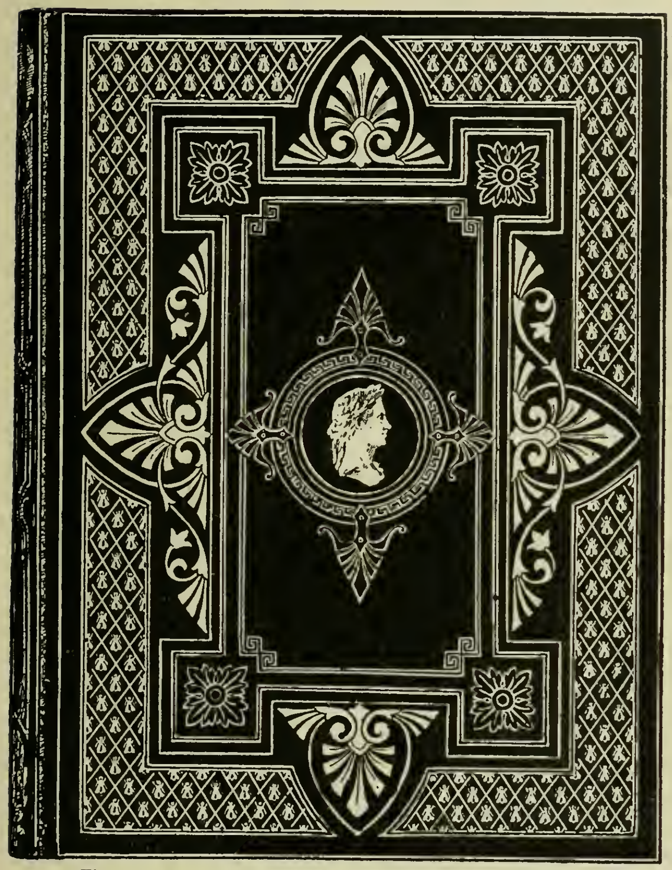


Fig. 549. — Exécution aux filets droits et fers détachés (1867).

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE



Fig. 350. — Cuir estampé et ciselé, avec médaillon incrusté (1878).

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.



Fig. 351. — Exécution aux filets et fers détachés (1880).
(Amand.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE



Fig. 552. — Mosaïque, sans or, exécutée aux filets droits et courbes. (Époque contemporaine.) (Marius Michel.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

DES STYLES DANS LA DÉCORATION DES RELIURES

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

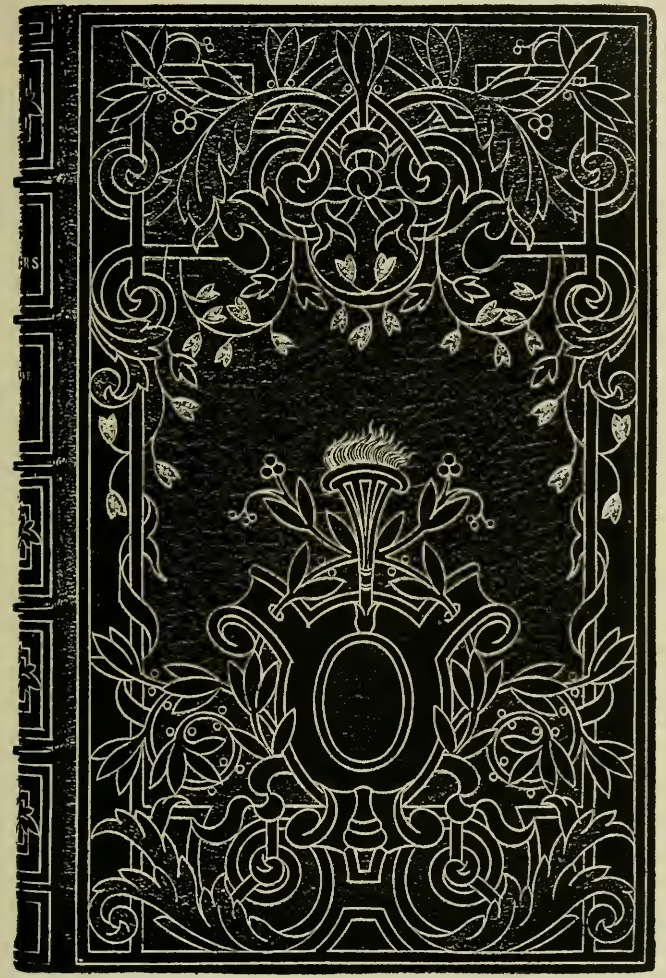


Fig. 353. — Décor mosaïque. Exécution aux filets droits et courbes, et fers détachés. (Époque contemporaine.) (Marius Michel.)

Les reliures de provenances célèbres se trouvent classées, par ordre chronologique, dans le Tome Sixième.

TYPES DE PAPIERS
POUR COUVERTURES, GARDES
ET
CARTONNAGES A LA BRADEL

Notre but n'est pas de présenter des carnets d'échantillons, mais de fournir des types donnant des renseignements techniques, et remplaçant les descriptions que nous pourrions en faire.

Ayant mentionné, dans le cours de nos notes, quelques indications relatives aux couvertures de brochures, aux gardes de reliures, ainsi qu'aux cartonnages dits à la Bradel, il nous a paru utile de les compléter par l'adjonction de spécimens, choisis parmi un millier de modèles.

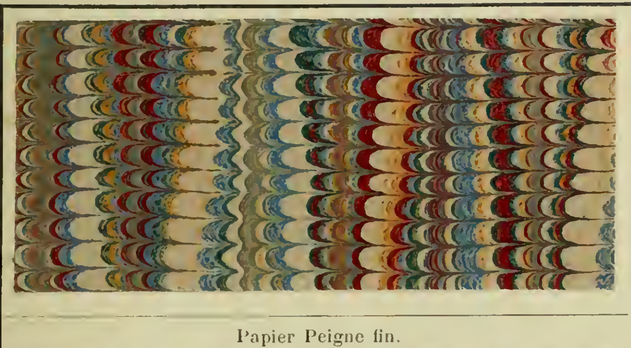
TYPES DE PAPIERS MARBRÉS

pour

COUVERTURES ET GARDES

communiqués

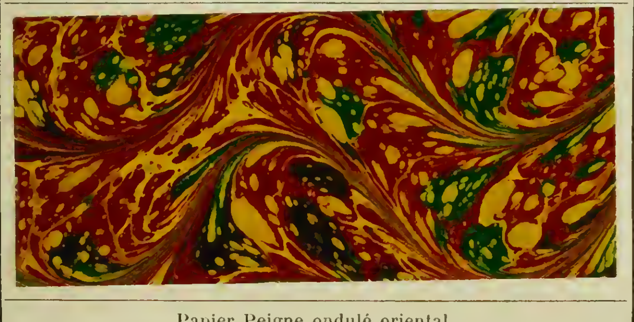
par MM. G. Putois et J. Le Mahieu



Papier Peigne fin.



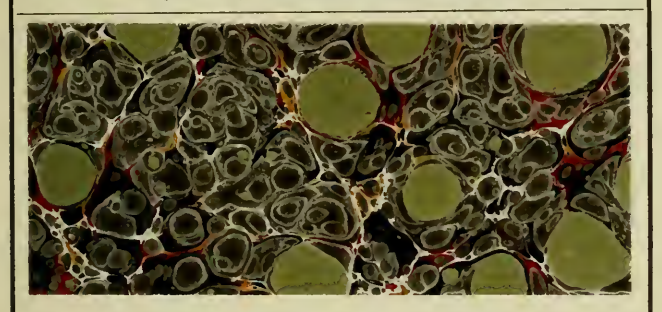
Papier Peigne queue de paon.



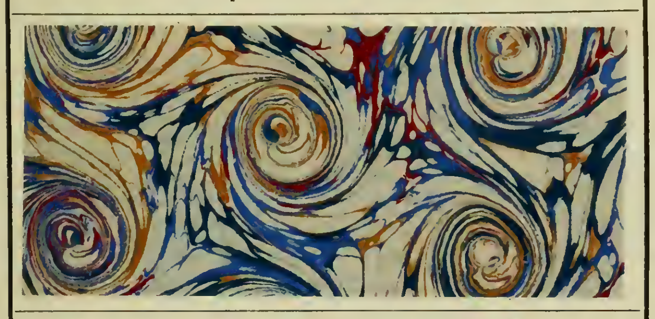
Papier Peigne ondulé oriental.



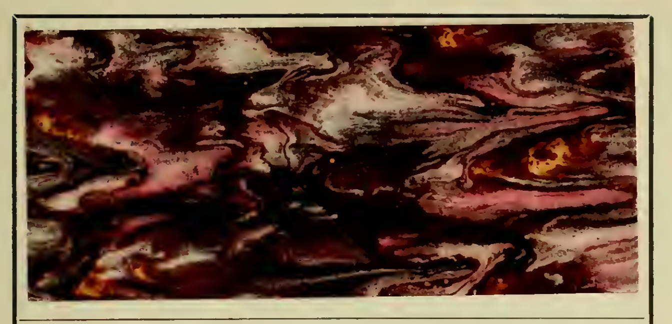
Papier Peigne fantaisie, grand tourniquet.



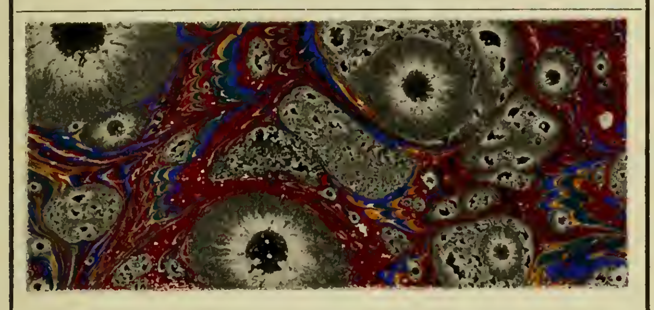
Papier Fantaisie caillouté.



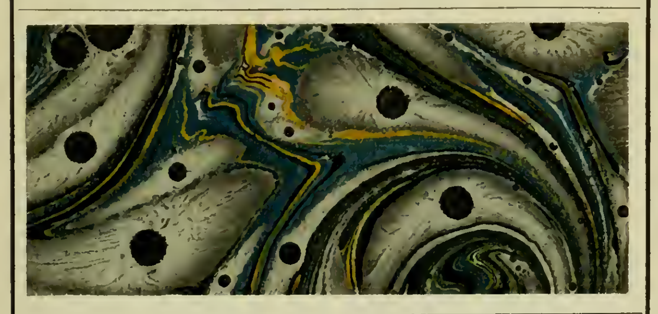
Papier Peigne petit tourniquet chiné.



Papier Agate frappée.



Papier Fantaisie Soleil cassé.



Papier Fantaisie Soleil tourniquet.

TYPES DE PAPIERS GENRE MODERNE

pour

GARDES ET COUVERTURES

communiqués

par M. A. Barthélemy



Papier Charmille, gaufré.

Papier Charmille, glacé.

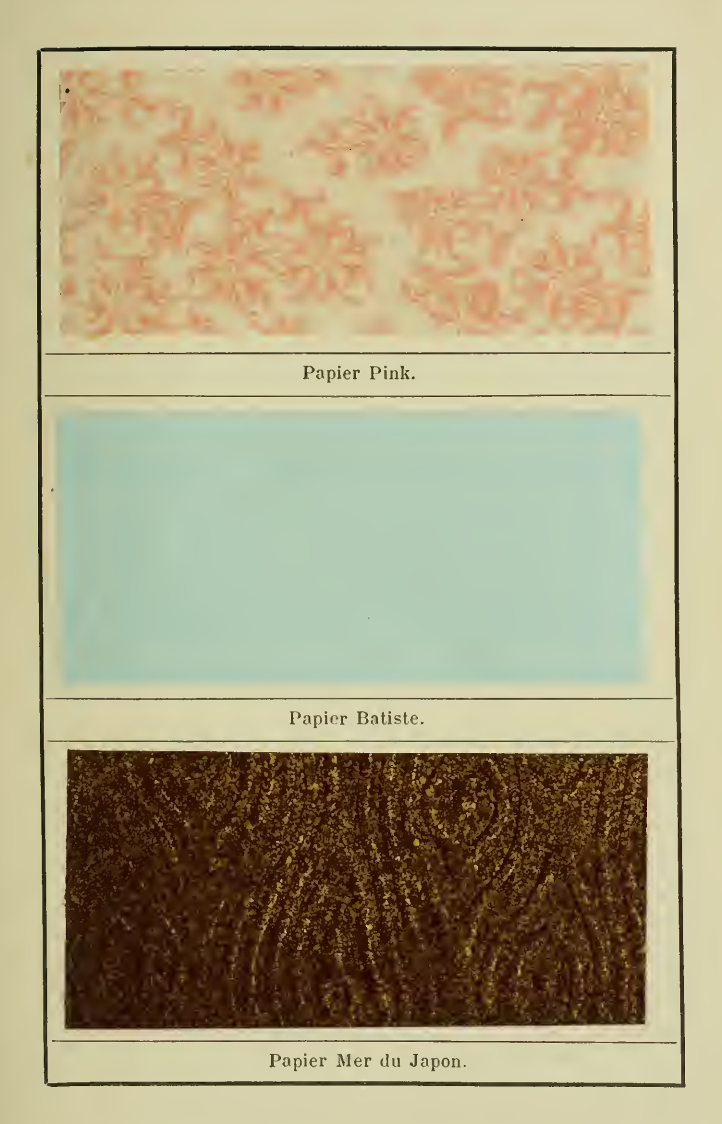
Papier Fancy Oak.



Papier Ondes fleuries.

Papier Jardinette.

Papier Drap d'or.



Papier Pink.

Papier Batiste.

Papier Mer du Japon.

TYPES DE PAPIERS CUIR-VEAU

— IMITATION DE LA PEAU EN UNI ET GAUFRÉ —

pour

COUVERTURES DE LIVRES

et

CARTONNAGES A LA BRADEL

communiqués

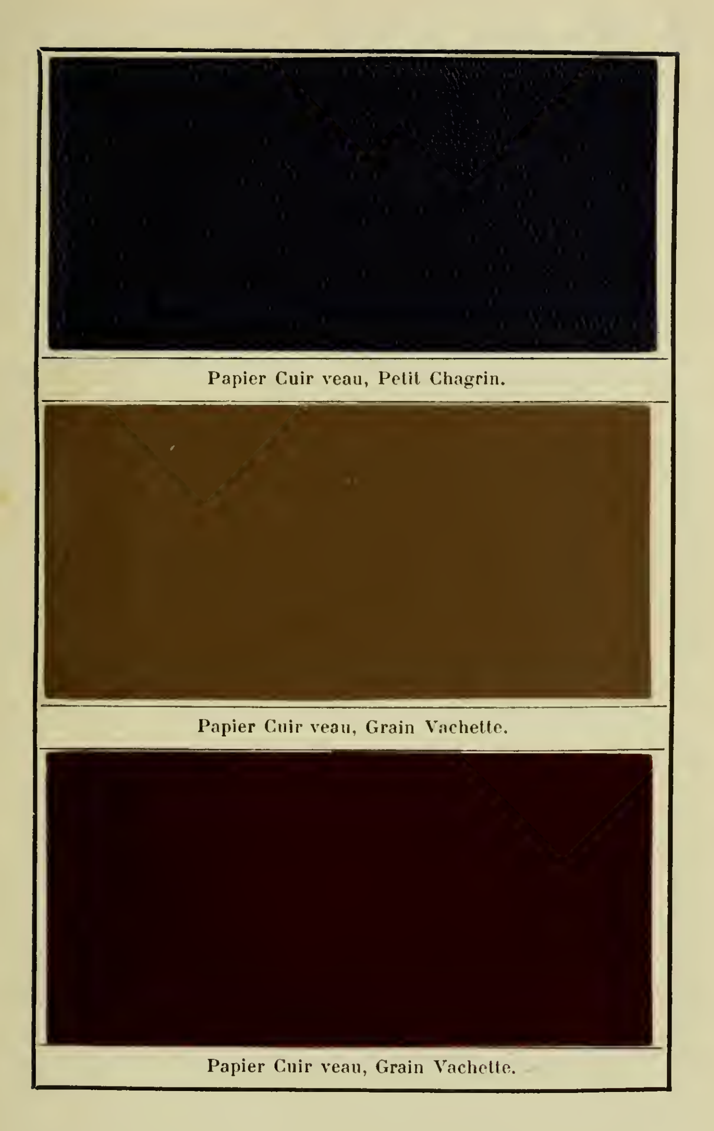
par M. Eugène Vacquerel



Papier Cuir veau uni.

Papier Cuir veau, Grain écrasé.

Papier Cuir veau, Grain écrasé.



Papier Cuir veau, Petit Chagrin.

Papier Cuir veau, Grain Vachette.

Papier Cuir veau, Grain Vachette.


Papier Cuir veau, Grain du Levant.

Papier Cuir veau, Grain du Levant.

Papier Cuir veau, Grain du Levant.

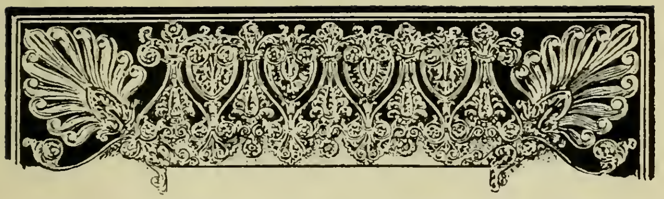


Fig. 554. — Fragment de la décoration d'une reliure gaufrée.
(Thouvenin, 1825.)

CHAPITRE DU TOME QUATRIÈME

De la reliure ancienne.
Main-d'œuvre et qualités d'une bonne reliure.
De la reliure moderne.
Des styles dans la décoration des reliures.



Fig. 555. — Plaque de fermoir pour livre (argent ciselé).
(XVIe siècle).

CE VOLUME A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER A PARIS
PAR LES SOINS ET AUX FRAIS DE
ÉDOUARD ROUVEYRE, LIBRAIRE A PARIS
EN LA MAISON LAHURE (IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE PARIS)
LE XXXI[e] JOUR DE MAI
DE L'ANNÉE M.D.CCC.XCIX

CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A UN BIBLIOPHILE

Accompagnées de nombreuses figures

SOMMAIRE DES DIX VOLUMES

Premier volume : § 1. Origine du livre. — Les amateurs, les bibliophiles, les bibliomanes. — Établissement d'une bibliothèque. — Conservation et entretien des livres. . . . . . Prix 6 francs.

Deuxième volume : § 2. Du format des livres. — Les livres les plus petits. — Les livres les plus grands. — Les livres imprimés ou calligraphiés en caractères microscopiques. — § 3. Du collationnement des livres. — De la manière de procéder à cette opération. — Ses difficultés. — Ses résultats. — § 4. Abréviations usitées en bibliographie, ainsi que dans les manuscrits et les imprimés. — § 5. Signes distinctifs des anciennes éditions. — § 6. Des souscriptions et de la date. . . . . Prix 6 francs.

Troisième volume : § 7. Du choix des livres. — De la lecture. — De la connaissance des livres. — Leurs définitions. — Caractères auxquels on distingue un livre rare, précieux ou curieux. — Ce qui en fait le prix. — La chasse aux livres . . . . . Prix 8 francs.

Quatrième volume : § 8. De la reliure ancienne et moderne. — Du goût et des styles dans la reliure. — Petit musée de la reliure ancienne. . . . . Prix 12 francs.

Cinquième volume : § 9. De la gravure et de ses états. — De l'illustration et de la décoration intérieure des livres. — Les livres gravés ou burinés. — Les livres avec gravures supprimées, épreuves à l'état d'eau-forte, avec remarques, avant ou avec lettre; avec dessins originaux, etc. — Les livres avec aquarelles, illustrations ou ornements placés dans le texte ou sur les marges, etc. Prix 6 francs.

Sixième volume : § 10. Les Reliures aux Chiffres ou à Monogrammes. — Les Reliures aux Armes. — Les Ex-Libris. — § 11. Les livres avec dédicaces ou annotations manuscrites, etc. — Les livres de provenance curieuse ou illustre. . . . . Prix 12 francs.

Septième volume : § 12. Les Manuscrits et la Peinture des livres. . . . . Prix 10 francs.

Huitième volume : § 13. Les ennemis du livre. — Moyens de préserver les livres des insectes. — Destruction des livres et falsification des gravures. — Les voleurs et les équarrisseurs de livres. — § 14. Altérations et fraudes. — Nettoyage et encollage des livres et des gravures. — Du dédoublage des gravures. — Réparation des manuscrits, des piqûres de vers, des déchirures et des cassures du papier. — Restauration des estampes et des reliures. — Les livres imprimés sur peau vélin, papiers de Chine, Japon, Whatman, vélin, vergé, etc., avec spécimen de chaque papier. . . . Prix 8 francs.

Neuvième et Dixième volumes : § 15. De la classification systématique des livres, des autographes et des gravures. — Les outils de l'amateur de livres. — § 16. Lexique des termes relatifs à la Bibliographie, à l'Art typographique, etc., employés dans le cours des *Connaissances nécessaires à un Bibliophile*, avec renvois aux tomes et aux pages de cette publication. Prix des deux volumes : 12 francs.



